



Soutenir l'industrie agroalimentaire au cœur des régions



RAPPORT ESG

Édito

L'investissement exclusif dans les PME régionales de l'industrie agroalimentaire est l'ADN de Food and Beverage Private Equity. Cette spécialisation nous expose assez naturellement à l'un des secteurs les plus significatifs de notre pays : significatif par son histoire et sa géographie, significatif par son empreinte climatique, significatif par les enjeux de société que montre la transition climatique, alimentaire et sociétale qu'il traverse actuellement. Ce constat nous oblige à exprimer une ambition claire en tant que société à mission eu égard au statut d'actionnaire majoritaire et contrôlant de l'ensemble des fonds conseillés par FnB Private Equity.

Le secteur de l'agroalimentaire français doit assumer son statut de premier employeur, premier émetteur en GES tout en étant restant en conformité avec les normes réglementaires française et européennes, et à la hauteur des besoins et attentes des consommateurs. En choisissant d'investir dans un marché particulièrement profond que celui des PME de l'agroalimentaire, pour répondre aux attentes de ses investisseurs, FnB Private Equity a pleinement conscience de la complexité des défis qu'elle soutient. Il n'est d'autre alternative qu'un exercice de transparence vis-à-vis des parties prenantes pour mieux partager cet engagement et garantir la cohérence de l'ensemble de l'organisation et des actions de FnB Private Equity à travers ce premier rapport.

Ce travail d'engagement est nourri par l'écosystème financier et industriel que nous côtoyons, mais surtout par les convictions qui nous animent et que nous souhaitons partager dans ce premier rapport ESG fondateur : la raison d'être de FnB Private Equity, statutaire en tant que société à mission, est la clé de voûte de toute notre organisation, la stratégie d'investissement et l'engagement de FnB avec les parties prenantes. Nous partageons notamment par une série d'interviews que nous exposons le travail de réflexion qui a nourri cet engagement.

NOTRE RAISON D'ÊTRE SE DÉCLINE SUR TROIS MISSIONS :

- **Soutenir le dynamisme des acteurs locaux de l'agro-alimentaire, pour en faire des ETI viables et durables**
- **Préserver les cultures et savoir faire locaux (relocalisation des emplois, préservation des métiers)**
- **Reconnecter nos consommateurs à nos terroirs**

La mission de FNB Private Equity est supervisée par un Comité de Mission qui regroupe des profils expérimentés, experts, engagés ou indépendants et qui a pour ambition d'accompagner FnB Private Equity dans la cohérence entre ses convictions et les attentes des parties prenantes, entre ses engagements et ses résultats. Ces résultats sont le fruit d'un système de reporting annuel que nous avons mis en place auprès des participations des portefeuilles sous gestion. Ce reporting est présenté dans la suite du rapport par une première section qui met en exergue l'ensemble des données consolidées pour mieux appréhender l'empreinte de leur activité, puis par une seconde section destinées à mieux comprendre la diversité des entreprises que nous soutenons derrière l'apparence d'un secteur unique et commun, celui de l'industrie.

L'engagement de FnB s'inscrit dans une continuité depuis sa création en 2016 avec la signature des PRI en 2017, le tout premier accord de partage de la valeur signé dans la profession en 2019, sa transformation en société à mission et le lancement d'un fonds Article 9 en 2022, l'introduction de critères ESG dans la détermination du carried interest et l'obtention du label ESG Luxflag en 2023.

Nous sommes ravis d'avoir l'opportunité de partager les preuves de notre engagement dans ce premier rapport ESG.



A woman wearing a plaid shirt and a green apron is seen from behind, carrying a wooden crate filled with fresh produce like radishes and eggplants. She is standing in a field of green plants, possibly corn, during a golden sunset. The background shows a rural landscape with a utility pole and distant buildings under a warm, orange sky.

“ Soutenir la croissance
dans les PME locales
de l’agroalimentaire
en cohérence avec
leur empreinte économique,
environnementale et sociale. ”

« FnB » désigne l’ensemble des fonds pour lesquels la société de gestion est Alter Domus Management Company et le conseiller en investissement, FnB Private Equity.

« FnB Private Equity » désigne la société Food and Beverage Private Equity SAS, conseiller en investissement financier (numéro Orias 16001805).

Sommaire



Comprendre

Les enjeux du secteur de l'agroalimentaire	8
Interview d'Olivier Marchand (FnB)	12
Tribune de Valérie Lutt (FnB)	13
Interview de Florian Breton (MIIMOSA)	14
Interview de Laurent Zeller (ZLC Conseil)	15
Interview de Julien Famy (AXA Climate)	16
Interview d'Isabelle Combarel (SWEN)	17

S'engager

Société à mission	20
Comité de mission	22





Mesurer

Données environnementales.....	26
Données sociales.....	29
Partie "Gouvernance".....	32
Données sociétales.....	35
Bilan Carbone.....	37

Analyser

Bur Holding	44
Coudert	50
Arpitan	56
Colibri	62
Estive	68
Courtill Food	74
1851	80



Communiquer

Méthodologie	84
Outils d'analyse	86
Intervenants externes	88
Politique de Durabilité	90
Gouvernance de Durabilité	92
Scores et labels ESG	95
Index thématique.....	96







Comprendre

Les enjeux du secteur

Les enjeux du secteur, de la moisson jusqu'à l'assiette, couvrent l'ensemble des préoccupations majeures de notre société, les besoins de nos consommateurs autant que les défis nos agriculteurs. Seule une stratégie inspirée de notre raison d'être est en mesure de répondre aux objectifs de nos investisseurs et les attentes des parties prenantes.

PRODUCTIONS VÉGÉTALE ET ANIMALE



- Revenus des agriculteurs
- Engrais, produits phytosanitaires
- Carburants agricoles
- Chauffage des serres
- Stockage et conservation
- Alimentation animale
- Distension des ruminants
- Effluants d'élevage
- Bâtiments
- Santé (antibiotiques) et bien-être animal
- Pertes et gaspillage

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

- Approvisionnement et offre
- Conservation (fluides frigorigènes, chauffage, séchage)
- Lavage (eau)
- Cuisson, transformation, assemblage
- Emballage
- Pertes et gaspillage



CONSOMMATION & RESTAURATION



- Approvisionnement et offre
- Pratiques alimentaires (équilibre alimentaire)
- origines des protéines, saisonnalité, provenance et qualité)
- Transport des courses
- Conservation, préparation, cuisson
- Pertes et gaspillage
- Déchets

COMMERCE ET DISTRIBUTION



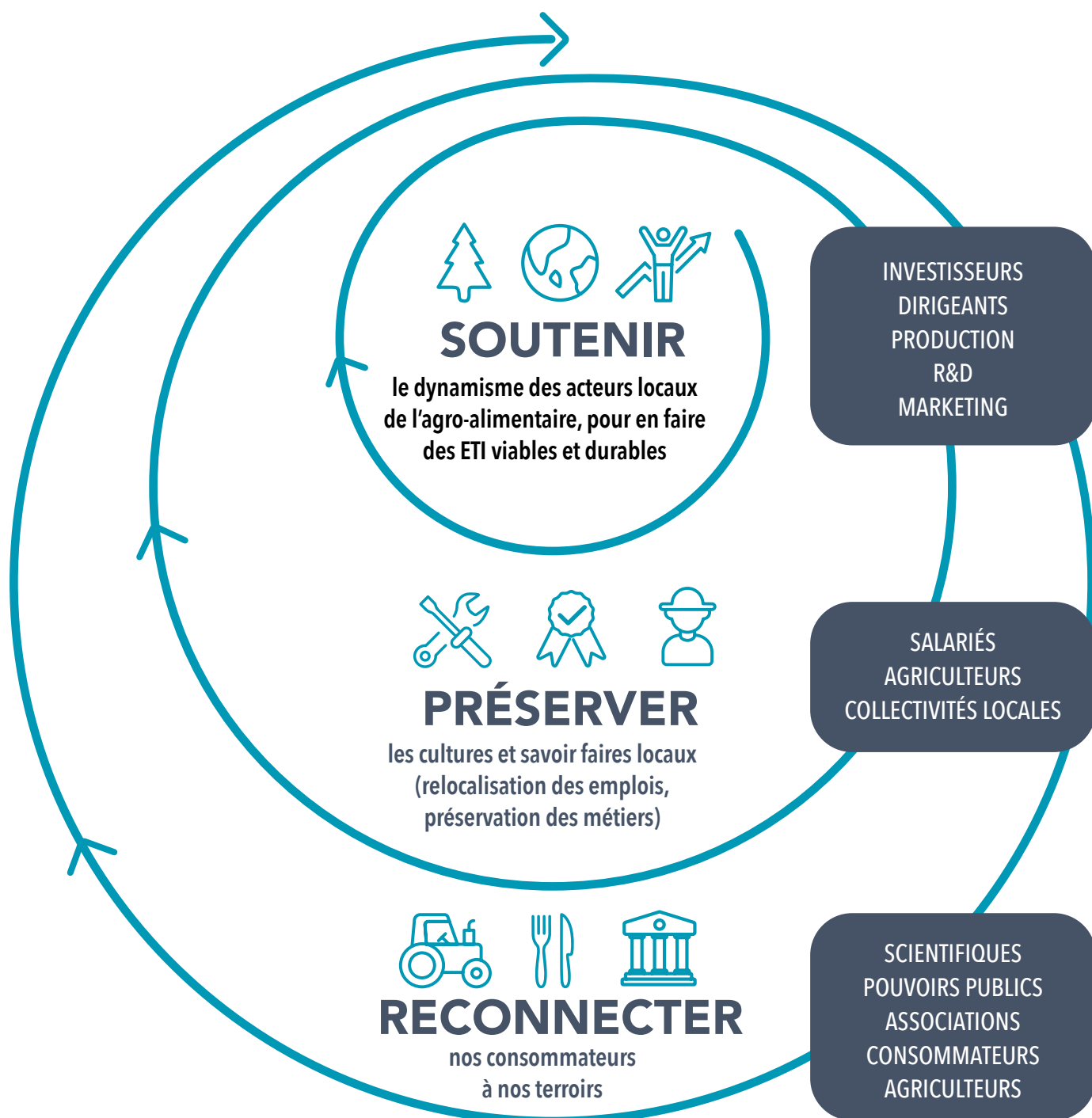
TRANSPORT ET LOGISTIQUE



- Mode de transport
- Distance
- Optimisation logistique
- Conservation (froid)

Les enjeux du secteur

La mission de FnB Private equity : une création de valeur continue qui commence au cœur des PME dans les régions pour mieux couvrir les enjeux du secteur de l'agroalimentaire.



L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

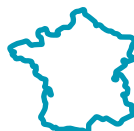
1^{ère} industrie en europe



1,093 € mds
Marché européen



174 000
PME dans
la géographie
d'investissement
de FNB

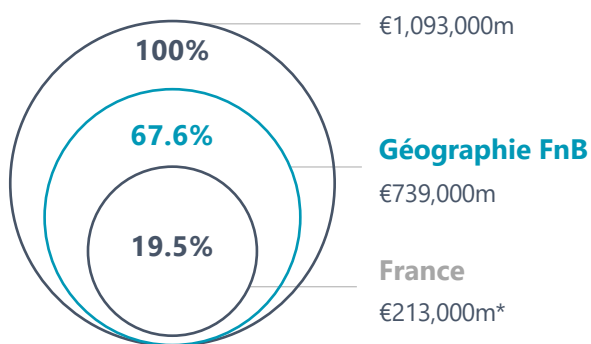


213 € mds
Marché français

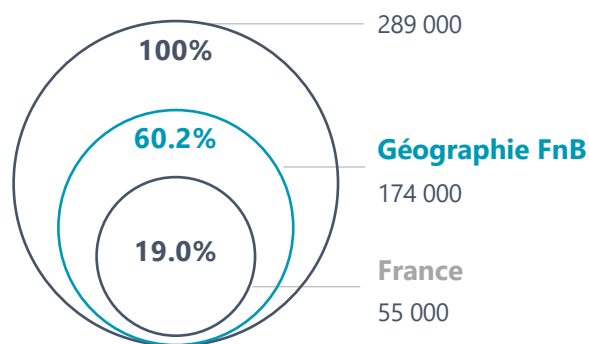


55 000
PME situées
en France

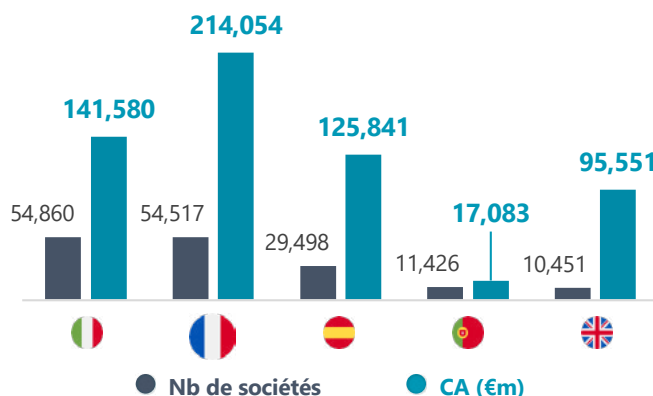
TOTAL CA EN EUROPE



PME EN EUROPE



RÉPARTITION DES PME EN EUROPE



La France est le premier marché agroalimentaire d'Europe avec 213€ mds et N°1 avec l'Italie en termes de nombre de PME de l'agroalimentaire.

Soutenir les PME régionales de l'agroalimentaire



INTERVIEW
d'Olivier Marchand
FNB Private Equity

D'où vous vient cet intérêt pour un investissement dans le secteur de l'agroalimentaire, alors qu'il fait l'objet avec l'agriculture plus généralement de nombreuses controverses (empreinte carbone, ultra transformation, souffrance animale, alimentation carnée) ?

L'industrie agro-alimentaire est la toute première industrie en Europe en chiffre d'affaires et en nombre d'entreprises. Cette industrie a démontré sa forte résilience et représente toujours environ 15% des dépenses des ménages européens sur le long terme. Les PME de ce secteur offrent un grand nombre d'opportunités avec 55 000 entreprises en France, et 174 000 pour la géographie « FnB » au sein de l'Europe: France, Benelux, Espagne, Portugal et Italie.

Mon engouement pour le secteur est à l'image de mon expérience dans l'agroalimentaire français à la tête de PME ou de divisions dans de grands groupes comme Unilever. Mon parcours m'a permis de côtoyer un grand nombre d'entrepreneurs locaux qui ont contribué à nourrir la vision qui m'anime actuellement en tant que président de Food & Beverage Private Equity. Mon expérience commerciale m'a largement conforté dans la conviction de l'attachement des Français à leur souveraineté alimentaire dans un marché des PME de l'agroalimentaire en France particulièrement dynamique.

Enfin, la nécessité d'accompagner les petits acteurs et la profession dans une transition alimentaire et sociétale pour que nos citoyens restent bien connectés à nos agriculteurs est une évidence pour un acteur comme FnB. La pérennité de l'industrie agroalimentaire repose sur la confiance du consommateur dans la qualité des produits qu'il achète. Simultanément, les producteurs ont besoin d'un soutien citoyen pour qu'ils puissent vivre décemment de leur exploitation et nous offrir une alimentation de qualité, et pour nous comme pour les générations à venir.

Pourquoi s'intéresser au marché des PME régionales de l'agroalimentaire en France alors que les nouvelles générations de consommateurs s'urbanisent et « s'uberisent » ?

En dépit des tendances globales que vous soulignez, les Français restent attachés à leurs régions, leurs racines et cherchent de l'authenticité, du local, dans leurs choix de consommation. La crise récente du Covid a été une occasion de confirmer cette réalité sociologique.

Les citoyens français sont par ailleurs sensibles aux difficultés rencontrées par les agriculteurs et les éleveurs. Il n'est pas une famille en France qui ne soit pas au contact d'une activité agricole, soit par ses origines familiales, soit par ses lieux de villégiature en France, soit par ses choix de consommation : l'agroalimentaire étant leur principal débouché de l'activité agricole. L'industrie des PME de l'agroalimentaire en France est à l'image du paysage des collectivités locales, et notre société, relativement fragmentée, ce qui constitue pour FnB

autant d'opportunités d'accompagnement de PME familiales pour les transformer en ETI. Enfin, l'ESG n'est pas l'apanage exclusif des grands groupes de l'industrie agroalimentaire en France : Sur le terrain, les patrons de ces PME s'avèrent plus « concernés » par les sujets ESG du fait de leur grande proximité au quotidien avec les salariés, les fournisseurs, les clients ou les élus locaux.

Pourquoi un acteur de l'investissement tel que FNB Private Equity devrait-il exprimer des engagements vis-à-vis des parties prenantes et s'intéresser au-delà des actifs financiers de ses fonds ?

FNB se considère comme un acteur professionnel de l'agroalimentaire et s'expose à ce titre aux exigences d'excellence et de réputation qui animent ce secteur. Cette exigence s'impose d'autant plus en tant qu'investisseur majoritaire dans une industrie du capital investissement qui constitue un maillon essentiel dans le paysage de l'investissement dans l'économie Française : rappelons simplement que dans une statistique récente de France Invest sur 2022, les créations d'emplois dans les entreprises soutenues par le capital investissement sont en hausse de +6,9 % sur un an (hors effet des croissances externes), à comparer à +1,8 % pour l'emploi global dans le secteur marchand en France.

Par ailleurs, dans la mesure où FnB et ses investisseurs nourrissent de fortes attentes sur les questions ESG auprès des sociétés dans les portefeuilles des fonds sous gestion, nous nous devons d'appliquer à nous-mêmes ce que nous attendons des autres. Enfin, nos investisseurs sont de plus en plus sensibles aux questions de société et cultivent une vision de long terme, ce qui implique que nous nous projetions dans l'espace-temps de la mission, bien au-delà de la stricte performance opérationnelle.

Que souhaitez-vous prouver par la diffusion de ce premier rapport « Soutenir l'agroalimentaire au cœur des régions » ?

Comme nous l'avons déjà souligné, la réalité du paysage des PME française de l'agroalimentaire est très contrastée (diversité climatiques, ressources naturelles, maturité des entreprises, intensité capitalistique, diversité au sein des effectifs, part de la transformation/distribution dans leur modèle économique...). Pour autant l'impact de cette industrie est majeur que ce soit en nombre d'emplois, en volumes d'émission de gaz à effet de serre, de consommations eau et d'énergie, ou encore l'empreinte carbone des flux logistiques dans l'économie, l'environnement et la société.

En expliquant la force et les enjeux de cette grande diversité de PME, nous souhaitons sensibiliser les investisseurs, les citoyens, les consommateurs, les pouvoirs publics et toutes les parties prenantes sur l'impact de leur activité dans un souci de transparence. Enfin nous souhaitons plus que tout mesurer nos impacts et mieux accompagner une trajectoire générale de progrès qui se pose à l'ensemble des acteurs financiers dans l'économie.





TRIBUNE* de Valérie LUTT FnB Private Equity

Notre XXI^e siècle sera local et... local ! Géopolitiques, énergétiques et climatiques, des bouleversements sans précédent obligent chaque pays à oser de nouvelles stratégies industrielles. La France se doit, elle aussi, de repenser sa souveraineté alimentaire. Elle ne saurait le faire sans ses dizaines de milliers de PME agroalimentaires françaises, toutes en attente d'investissements.

Déjà riches de leurs ancrages territoriaux et produits de qualité, elles ont besoin de franchir une étape cruciale de leur développement : celle qui les hissera au rang d'ETI (entreprise de taille intermédiaire). De quoi doter de solides fondations un secteur prioritaire, stratégique.

L'agroalimentaire est la première industrie de France, du haut de ses 55 000 entreprises en alimentaire et boissons, et ses 219 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce sont en majorité des PME. Combien de belles endormies qui rêvent d'une impulsion managériale pour se réveiller, de fières histoires familiales qui ne demandent qu'à réussir leur transmission pour se déployer enfin ! Il en va du bien-être collectif et du rayonnement de la France. Si le gouvernement vient de dédier à nos PME tricolores un nouveau fonds de soutien de 500 millions d'euros, de nombreux acteurs, privés ou publics sont plus déterminés que jamais à financer et accompagner structurellement leur transformation. Les investisseurs institutionnels doivent s'appuyer sur des fonds d'investissements sectoriels expérimentés, maîtrisant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, engagés sur le terrain jusqu'à être reconnus officiellement comme « sociétés à mission », afin d'aider ces PME à grandir tout en réduisant leur impact environnemental. Cette double exigence a d'ores et déjà convaincu des partenaires engagés dans l'importance des démarches RSE, tels le Fonds Européen d'Investissement, ou Swen Capital Partners, référence en investissement responsable, de miser sur des fonds sectoriels à même de révéler le potentiel de nos PME agroalimentaires.

Concilier croissance rentable et conscience RSE !

Investir dans ces PME via des fonds sectoriels, c'est actionner de multiples leviers d'une croissance diversifiée, durable, adaptés à chaque situation. C'est mettre en œuvre d'indispensables transitions managériales et sociales, nutritionnelles et environnementales.

Le panier gagnant ? Des entreprises qui excellent dans les produits du quotidien, accessibles, qui simplifient la vie.

Des produits qui redonnent du sens à l'acte d'achat, remettent du bleu blanc rouge dans nos placards. Des process industriels optimisés, des ingrédients améliorés, simplifiés, pour des recettes plus innovantes et qualitatives, plus transparentes et respectueuses de l'environnement.

Stimulée par un management renouvelé et épaulé d'un fonds sectoriel, une PME peut monter en puissance grâce à de la croissance externe, retrouver le goût d'innover et diversifier ses circuits de distribution. Elle peut lancer une spécialité fruitière, non seulement moins sucrée, avec 70% de fruits, mais aussi plus responsable, ces fruits étant relocalisés dans nos vergers français. Un exemple parmi tant d'autres. Au-delà des GMS, qui représentent moins de 50% du marché, la restauration hors foyer et les partenariats avec d'autres industriels sont, en outre, autant de chances supplémentaires d'une croissance réaccélérée.

Mieux partager la plus-value et mieux répartir les marges

Une PME ainsi transformée peut doubler son chiffre d'affaires en trois ans, augmenter ses emplois de plus de 16%, et les emplois indirects d'au moins autant. Nos PME agroalimentaires françaises font travailler et vivre des filières entières, au cœur de nos régions. Les fonds d'investissement de l'industrie agroalimentaire doivent, dans un même élan, dorénavant, les faire bénéficier de tous les outils RSE, dont la loi PACTE sur le partage de la plus-value avec un plus grand nombre de salariés. Sans oublier de défendre une plus juste répartition des marges avec les producteurs locaux.

Oui ! Concilier croissance rentable et conscience RSE dans les PME de l'agroalimentaire français est possible !

Et, ce n'est pas une option ! C'est notre responsabilité. A condition que d'ambitieux financements permettent de concrétiser, ici et maintenant, cette double mission instantment réaliste.

*Cette tribune a été publiée dans L'Opinion le 23 mai 2023.



INTERVIEW de Florian Breton Miimosa

D'où vous est venue votre vocation d'aider les agriculteurs dans la transition agroécologique ?

Petit-fils de viticulteur, j'ai été éduqué avec de fortes valeurs autour du respect de la nature, du vivant, et du travail des agriculteurs qui nous nourrissent trois fois par jour. J'ai toujours eu en tête les difficultés de la profession, en termes de charge de travail, de reconnaissance, de revenus.

À mes yeux, l'agriculture doit être une priorité absolue car c'est par elle que nous pourrions résoudre les grands enjeux de notre siècle : climatiques, environnementaux, sociétaux, énergétiques. Il est nécessaire d'accélérer le renouvellement des générations, d'investir pour innover, de protéger nos cultures du dérèglement climatique et de favoriser notre résilience. J'avais donc à cœur de m'engager concrètement dans cette voie, de faire de la pédagogie sur le sujet, et d'entraîner derrière moi citoyens et entreprises.

Les besoins de financement évoluant ainsi que les usages (numérique), pour aligner mes convictions autour du secteur et offrir aux acteurs de ce dernier une solution simple, rapide, flexible et grand public, il fut évident à mes yeux de créer une plateforme de financement qui révolutionne l'accès au capital et fédère une large communauté de citoyens et d'entreprises.

Aujourd'hui, 8 ans après notre lancement, je suis fier que MiiMOSA ait accompagné près de 7.000 projets, fédère 500.000 membres et enchaîne les records mondiaux pour une plateforme de financement thématique. De plus, avec l'appui de notre fonds de dette de 50m€ (inédit en Europe) aux côtés des citoyens, nous finançons des projets pouvant aller jusqu'à 2m€ en moins de 15 jours !

Pourquoi soutenir les acteurs locaux pour une agriculture durable là où les grandes structures sont peut-être plus efficaces dans ce défi ?

Ceux qui me connaissent le savent, j'ai tendance à dire que MiiMOSA finance «toute l'agriculture». Nous n'excluons personne : nous finançons de petits projets locaux comme des projets d'envergure dans les grandes cultures ou les énergies renouvelables. Je pense que l'accélération de la transition agricole se fera collectivement, sans laisser personne de côté.

Pourquoi les « citoyens » se lancent-ils dans l'aventure du financement participatif à la transition agricole et alimentaire ?

Nous l'avons observé depuis la crise du Covid, les citoyens sont de plus en plus concernés par les enjeux environnementaux et cela se ressent notamment sur leurs habitudes de consommation.

Cette prise de conscience collective va plus loin, et touche le domaine de l'épargne : selon l'Autorité des Marchés Financiers, pour près de 80% des Français, l'impact environnemental de leurs placements financiers a une importance. MiiMOSA leur permet de s'engager simplement et concrètement : plutôt que de laisser leur argent dormir à la banque et financer des énergies fossiles, ils sont chaque année de plus en plus nombreux à choisir de soutenir des projets d'avenir à nos côtés.

Comment mesurez-vous l'impact des investissements de MiiMOSA ?

La mission de MiiMOSA est d'accélérer la transition agricole pour résoudre les enjeux alimentaires, sanitaires, climatiques, environnementaux et énergétiques. Nous avons mis en place un processus de sélection, d'analyse et d'évaluation des projets selon leur contribution à ces enjeux. Il se fait en trois temps :

- D'abord, nous vérifions les critères d'éligibilité du projet. Il doit ainsi adhérer à nos valeurs, porter un projet de transition, et contribuer positivement aux enjeux mentionnés, via un label, une certification, une pratique agricole (bio, raisonné, agroécologie,...).
- Ensuite, nous l'analysons selon une double approche, financière et extra-financière, suivant trois objectifs d'impact : économie, société, climat et environnement.
- Enfin, nous réalisons une mesure d'impact pour chaque projet, afin de déterminer par exemple le nombre d'emplois préservés, les hectares de terres agricoles sauvegardés, la part de bio, les émissions de CO2 évitées.

Que vous a apporté le label B corp ?

Le Label B-corp est la preuve concrète de notre démarche environnementale mais aussi sociale, c'était donc une distinction importante pour nous. Etre B-corp nous permet de valider notre engagement auprès du public et des employés, mais aussi d'appartenir à une communauté internationale d'entreprises qui ont des objectifs communs.





INTERVIEW de Laurent Zeller ZLC Conseil

Quelle est votre analyse de la consommation des Français en ces temps de forte inflation des produits alimentaires ?

2022 et 2023, deux années d'injonctions contradictoires face au mur de l'inflation !

Plus que jamais, face au mur de l'inflation, le consommateur français (souvent contraint) fragmente et surtout arbitre sa consommation au risque de se contredire... ce sont les fameuses injonctions contradictoires ou le « en même temps » !

Alors qu'en 2023, 79 % des Français accordent de l'importance à leur nutrition, à leur santé et à leur corps, que 83 % d'entre eux considèrent que la réduction des emballages est un sujet important ou très important, que 61 % des Français déclarent être attentifs au Nutriscore, l'alliage entre écologie, santé et économie (levier essentiel de la consommation responsable) marque un peu le pas en 2023 ! La part de la consommation alimentaire des français dite de « transition » (la somme du végétal, de l'écologique, du bio, du naturel, de l'équitable, du sans conservateur et sans nitrite, du sans gluten, etc...) qui s'était fortement développée entre 2019 (20%) et 2022 (23%), marque un peu le pas à 22%...

L'origine du produit (« made in France » ou « origine France garantie » ou « local »), les produits de saison, la composition du produit et ses ingrédients, les labels qualité (du type label rouge, bleu-blanc-cœur, agriculture biologique) et enfin, les préoccupations anti-gaspillage restent pourtant bien dans les cinq premières préoccupations alimentaires des français. Le local et les produits « sans » constituent des vraies alternatives au Bio qui souffre de manière marquée en ventes et en offre (tailles des assortiments).

Mais, face à tout cela, face à une inflation alimentaire à 2 chiffres qui n'a jamais été aussi haute depuis plus de 15 ans, et dans une France fragilisée (16 millions de foyers contraints ou fragilisés, donc en baisse de pouvoir d'achat), avec sincérité, les français déclarent à 67% ne pas souhaiter (sans doute « pouvoir ») payer plus cher pour un produit éco-coresponsable ou un produit de transition alimentaire.

Est-ce à dire que les Français n'arrivent pas à concilier leurs souhaits (leurs attitudes) et leurs comportements (ce qu'ils font en réalité) ?

En réalité, non, car sur une période longue de 10 ans, le pôle des « produits issus de légumes et féculents » est quasiment deux fois plus dynamique que le « pôle viande » et la baisse de consommation de viande est une réalité pour 1 foyer français sur 3, en particulier les jeunes foyers urbains (ceci résultant clairement d'une sensibilité accrue aux conditions d'élevage et d'abattage). Dans leur grande majorité, ils ne remettent pas en cause la nécessité d'une consommation plus respon-

sable (« mieux manger et mieux consommer ») mais, en bons français, ils ralentissent un peu en disant à 40% que c'est « difficile à mettre en place » et 15% à dire que « c'est un phénomène en vogue ». C'est difficile certes... mais cela évolue comme le montrent les évolutions de consommation par segment de Nutriscore qui attestent d'une prise de conscience...

Si certains labels souffrent en terme de volumes en 2022 et 2023, c'est que ces produits impliquent un premium de prix impossible pour un consommateur qui, au jour le jour, arbitre sa consommation, descend en gamme plutôt que de monter, pouvoir d'achat oblige !

Quels sont les nouveaux critères qui entrent désormais dans les choix de nos consommateurs ?

Dans un ralentissement généralisé des volumes de grande consommation (-3.5% en 2023) seuls les produits locaux et les produits de PME/ETI continuent à surperformer face aux grandes marques, elles aussi fortement contributrices à l'inflation et avec une puissance publicitaire en baisse (le souvenir publicitaire moyen des grandes marques été divisé par 2 en 10 ans, observations faites sur 34 catégories de produits et près de 300 marques).

Dans un plébiscite de consommateurs responsables et engagés, les Français veulent maintenir le cap sur 4 axes forts :

- 1. La naturalité** : composition simple et accessible, produits sans additif
- 2. Le local** : sourcing France, accessibilité et souveraineté nationale
- 3. Anti gaspi** : ils attendent vraiment qu'on leur propose, des solutions anti-gaspi alimentaire, mais aussi énergie
- 4. Une sobriété positive** : la sobriété comme alliee de l'écologie.

Malgré la crise qui est traversée, on note des tendances qui résistent car le consommateur français continue à privilégier l'indulgence et le plaisir, des tendances intemporelles dans toutes les crises (« on se console comme on peut! »)...

Enfin, sur le plan des circuits de distribution (donc de consommation), dans cette période des trois dernières années qui ont tellement impacté nos vies et aussi nos modes de consommation, les impacts les plus marquants de ces chocs sont:

- 1. Une consommation davantage « en proximité » de nos lieux de vie**
- 2. Une consommation beaucoup plus « digitalisée »**
- 3. Une recherche accrue de « fonctionnalité »**

Investissements durables



INTERVIEW de Julien Famy AXA Climate

Quel regard partagez-vous sur l'évolution de la maturité sur le sujet du dérèglement climatique dans le monde de l'investissement ?

Je vois avant tout une différence extrêmement frappante entre la manière dont sont traités les enjeux d'atténuation climatique et d'adaptation climatique :

- Les enjeux d'atténuation climatique sont de mieux en mieux pris en compte, bien que la route soit encore longue. Les investisseurs et les gérants d'actifs sont depuis plusieurs années déjà préoccupés par les risques de transition, par l'empreinte carbone de leurs portefeuilles, et leur alignement aux accords de Paris. Au-delà de la simple mesure (le fameux bilan carbone), les gérants les plus matures ont adopté des objectifs de décarbonation chiffrés selon des référentiels reconnus internationalement (SBTi, Net Zéro). Néanmoins, c'est loin d'être une pratique standardisée. On ne voit pas encore, ou bien à la marge, de véritable changement de paradigme sur ce sujet complexe qu'est la transition vers une économie décarbonée.
- A contrario, le niveau de conscience des risques climatiques physiques et de leur impact business est encore globalement très faible. Malgré les événements météorologiques de plus en plus extrêmes que nous subissons chaque année, beaucoup pensent que c'est un enjeu de long terme et moins prioritaire, même si les scientifiques nous expliquent sans cesse combien sa matérialité financière sera importante. Mais la dynamique évolue : on commence à observer des efforts pour monétiser et quantifier des risques climatiques.

La France a-t-elle une singularité dans ce domaine ?

La France se distingue des autres pays en raison d'une réglementation plus avancée. La COP21, qui s'est tenue à Paris, est allée de pair avec des engagements de la France pour être un acteur moteur de la transition écologique. En 2015, même année que la COP21, la France a adopté la Loi pour la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TCEV) dont l'article 173-VI était à l'avant-garde quant aux exigences envers les institutions financières, y compris gestionnaires d'actifs, sur les sujets climatiques. En effet, cet article soumet les acteurs relevant du code monétaire et financier au-dessus d'une certaine taille à publier un rapport ESG et climat. Ces acteurs doivent démontrer comment ils prennent en compte l'exposition aux risques climatiques, la mesure des émissions de GES associés aux actifs détenus, la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et la mise en perspective des activités financées par rapport à la stratégie nationale bas carbone.

Ce premier exercice a permis aux acteurs financiers de prendre en main les enjeux climatiques avec une longueur d'avance par rapport au cadre international et européen, qui se structure progressivement après la COP 21 (TCFD, Pacte Vert Européen, etc.).

Quels sont les enjeux liés au climat pour l'industrie agroalimentaire en France ?

Ils sont multiples :

- Développer un sourcing local durable : comprendre où seront produites demain les matières premières agricoles dans l'hexagone, et comment elles peuvent être produites pour être plus « durables », c'est à dire en respectant les enjeux environnementaux (sobriété en eau, respect de la biodiversité locale, santé des sols),
- Anticiper les impacts du changement climatique mais également d'autres impacts liés à la transition : changements réglementaires, choix du consommateur, disponibilité en eau pour l'irrigation et partage de l'eau, etc.
- Prendre en compte les évolutions inéluctables de la production et également les « à coups » = les années avec de fortes baisses de production qui seront plus fréquentes et plus intenses à l'avenir.

Ces différents points doivent encourager l'industrie agroalimentaire à davantage coopérer avec les acteurs de l'amont agricole. La solution ne peut être que collective, chaque acteur devant apporter la bonne contribution pour s'adapter au mieux. La recherche de solution d'adaptation implique également des approches par territoire : il n'existe pas de modèle préconçu de solution, et toute solution doit être construite en fonction des enjeux de production sur le territoire, avec les acteurs présents.

Quelles sont les évolutions possibles de la réglementation SFDR dans le contexte actuel du marché (certains acteurs semblent rebrousser chemin, la situation macroéconomique internationale semblent davantage prioritaires) ?

Depuis la mise en place de la réglementation SFDR, un décalage persiste entre l'esprit de la loi, qui est d'inciter à la transparence en matière de durabilité des produits financiers, et les pratiques de marché, qui consistent trop souvent à utiliser SFDR comme un label pour les fonds, alors même que les fonds dits durables (article 8 et 9) n'imposent aucun critère minimal. Ce décalage a été en partie encouragé par les investisseurs, qui ont alloué des parts importantes aux fonds durables, ce qui a pu paradoxalement encourager l'éco-blanchiment en poussant des fonds à se classer, sans avoir de pratiques véritablement durables. On a vu à ce propos plusieurs fonds, principalement cotés, faire marche arrière et se déclasser pour ne pas se retrouver à risque.

Par conséquent, la Commission Européenne a récemment proposé de revoir les classifications actuelles (art. 6, 8 et 9) et de mieux clarifier la définition d'investissement durable, de fixer des critères minimaux, de mieux catégoriser l'investissement (par exemple l'investissement dans les apporteurs de solutions, ou dans des sociétés avec des standards de performance robustes).

Tout ce qui peut apporter de la clarté et de l'objectivité est à mon avis positif. Pour autant, ce qui compte vraiment, c'est comment ces changements réglementaires vont permettre de transformer l'économie réelle.

Quels sont les résultats et les tendances d'audience observées depuis la mise en ligne de votre « climate school » ?

Les cours qui drivent le plus notre audience sont ceux qui sont liés à la compréhension des enjeux environnementaux, au premier lieu le cours « Le grand système climatique », essentiel à la compréhension des mécanismes du changement climatique. Viennent ensuite les cours plus techniques sur la biodiversité et les moyens d'agir pour accélérer la transition dans l'entreprise.

Nous n'observons pas vraiment de saisonnalité dans les connexions car nous avons des clients internationaux partout dans le monde. En revanche nous observons que les apprenants complètent entre 10 à 15 leçons par mois, soit plus d'une heure de formation, ce qui démontre un fort engagement sur le sujet.

Aussi, nous observons une très bonne rétention des apprenants car depuis le lancement nous avons de plus en plus d'utilisateurs uniques connectés chaque mois, environ 40 000/mois.



INTERVIEW d'Isabelle Combarel SWEN

La Biodiversité

1. D'où vient votre engagement sur tous les sujets liés au développement durable ?

Notre engagement de longue date découle de notre conviction profonde que les sociétés de gestion ont un rôle majeur à jouer dans la transition vers une société plus durable. En tant qu'investisseur nous avons ainsi un levier fort entre les mains et donc la responsabilité de l'utiliser pour contribuer à soutenir des solutions vertueuses et accompagner les entreprises à se transformer pour être toujours là, voire parmi les leaders, dans le monde de demain. Adresser les enjeux de développement durable, quel que soit son secteur d'activité, n'est en effet plus une option. C'est à la fois un impératif moral mais aussi stratégique ! Chez Swen CP, nous avons ainsi renforcé, depuis le mois de mars 2023, notre engagement historique en publiant une Politique dont l'objectif est de contribuer à l'émergence d'une finance réellement durable. A travers ce document cadre, nous nous sommes fixés des exigences qui vont au-delà de la réglementation et avons mis en place des actions concrètes qui matérialisent notre ambition, notamment une gouvernance collaborative dédiée.

2. Quelle est l'ambition de Swen sur la biodiversité ?

Les rapports du GIEC et de l'IPBES ont mis en évidence l'interdépendance entre l'érosion de la biodiversité et le réchauffement climatique. Ainsi, la perte de biodiversité

affaiblit la capacité des écosystèmes à réguler le climat, ce qui peut à son tour aggraver le changement climatique et entraîner davantage de pertes de biodiversité. Il est donc essentiel de comprendre cette interdépendance et de mettre en place des solutions intégrées qui adressent le dérèglement climatique et la biodiversité de façon conjointe, en évitant les effets négatifs croisés : c'est tout l'objectif de notre Politique Nature, publiée au mois de juin 2023. Par ailleurs, nous avons fait le choix fort de mettre ce terme de « Nature » au centre de notre ambition pour donner corps à notre conviction selon laquelle la finance ne sera véritablement « durable » que si elle adopte une approche équilibrée qui concilie les intérêts de l'humanité, des écosystèmes et des espèces animales. Cela implique de ne plus considérer la Nature comme une source de ressources à exploiter sans limite, mais comme un système complexe dont nous faisons partie intégrante. C'est une transformation profonde de notre manière de penser, de prendre des décisions et d'agir en tant qu'investisseurs !

3. Quel regard portez-vous sur la société à mission ?

La société à mission est au cœur de notre vision stratégique et c'est d'ailleurs pour cela que nous avons adopté cette qualité en modifiant nos statuts au mois d'octobre dernier à la suite d'un cheminement collaboratif et itératif avec l'ensemble de nos salariés, des dirigeants et du Conseil d'Administration. Nous considérons ainsi qu'une

entreprise prospère doit non seulement répondre à son objet social et générer des rendements financiers, mais aussi contribuer positivement à la société. A la fois boussole et garde-fou, notre Mission nous offre un cadre pour continuer à créer de la valeur durable, avec toujours plus d'exigence et en approfondissant nos engagements. En nous mettant « au service de la Nature », nous faisons par ailleurs un choix fort qui orientera nos décisions et nos actions pour les années à venir !

4. Comment mesurez-vous l'évolution du rôle des femmes dans le private equity ?

Selon le baromètre annuel de France Invest, la part globale des femmes dans les sociétés de gestion reste stable depuis 2011 (41 % en 2022). Cependant, force est de constater que la part pour des postes seniors au sein des équipes d'investissement reste faible et que la progression est trop lente. Nous avons ainsi tous un rôle à jouer au sein de nos entreprises et auprès de nos participations pour favoriser un meilleur équilibre. Et, là encore, nous devons défendre à la fois un principe moral d'égalité mais aussi de performance ! Ainsi, en 2020, un rapport du cabinet de conseil McKinsey a révélé que les entreprises ayant une réelle diversité de genres dans leurs équipes étaient jusqu'à 35 % plus susceptibles de surpasser leurs concurrents ; ce facteur pouvant même améliorer leur performance de plus de 15 % ! Au niveau de Swen CP, nous avons mis en place des politiques visant à garantir un environnement inclusif, où les femmes peuvent prospérer et exceller. Cela va au-delà des simples quotas, englobant des initiatives telles que le mentorat, la formation et la création d'un réseau de soutien.

5. Quels sont les progrès constatés sur les pratiques des sociétés de gestion depuis la mise en place du reporting de Swen sur les sujets ESG ?

Depuis la mise en place de notre reporting ESG il y a 10 ans, couvrant plus de 200 sociétés de gestion en France et en Europe, gérant diverses classes d'actifs (capital-investissement, dette, infrastructures), nous avons en effet constaté des progrès significatifs. Initialement amorcée par les sociétés pionnières en 2012, l'intégration des politiques et des process ESG s'est généralisée à partir de 2015, avec une accélération notable due à l'adoption des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Depuis 2021, nous observons une structuration des processus et des modes d'organisation, marquée notamment par l'internalisation des fonctions ESG et l'apparition de responsables dédiés, stimulée par des réglementations de plus en plus contraignantes et des demandes croissantes des régulateurs et des clients. Enfin, depuis l'entrée en vigueur du règlement européen SFDR et, en France, de l'article 29 de la Loi Energie Climat, nous constatons une nouvelle dynamique vers des fonds plaçant l'ESG au cœur de leur stratégie, certains finançant des activités durables, d'autres axés sur l'accompagnement et l'amélioration des pratiques, comme la décarbonation. Ces progrès témoignent d'une transformation positive du secteur vers des pratiques plus responsables, bénéficiant à la fois aux investisseurs et à la société dans son ensemble !





S'engager

Société à mission



LE PROJET

Soutenir la croissance dans les PME locales de l'agroalimentaire en cohérence avec leur empreinte économique, environnementale et sociale.



LA MISSION FNB PRIVATE EQUITY

Notre raison d'être : soutenir la croissance dans les PME locales de l'agroalimentaire en cohérence avec leur empreinte économique, environnementale et sociale.

SOUTENIR



PRÉSERVER



RECONNECTER



FICHE D'IDENTITÉ

200 M€ (hard cap 250 M€)



Cible

Industrie agroalimentaire



Géographie

(principalement) France



Valeur d'entreprise

20-100 M€



Taille d'investissement

10-20 M€



Type de transaction

MBO/MBI, build-ups



Statut du fonds

Article 9 SFDR

Les missions de FNB AU CŒUR DES DÉFIS DE L'INDUSTRIE

MISSIONS

PRÉSERVER

SOUTENIR

RECONNECTER



IMPACTS

TRANSITION CLIMATIQUE

- Energie & émissions
- Eau & ressources
- Déchets & pollution
- Biodiversité

TRANSITION ALIMENTAIRE

- Alimentation pour tous
- Nutrition et santé
- Traçabilité des approvisionnements
- Savoir-faire en territoires

TRANSITION SOCIÉTALE

- Revenus équitables
- Partage de la valeur
- Conditions de travail
- Ethique & transparence

Comité de mission

indépendant dans la gouvernance



**Isabelle
Combarel**
Présidente

Isabelle Combarel

Isabelle COMBAREL est Directrice Générale Adjointe, en charge des activités de Développement et de l'ESG chez SWEN Capital Partners.

Elle a débuté sa carrière en 2001 au sein de la direction des investissements et des placements de la MAIF, où elle a passé 10 ans en tant que gestionnaire pour comptes propres de portefeuilles actions sur les marchés publics et privés.

En 2012, elle rejoint l'activité non coté du Groupe OFI (qui deviendra SWEN Capital Partners en 2015) en tant que Directrice d'Investissement en private equity et infrastructure. Elle y met en place et développe l'ensemble de la démarche ESG, véritable engagement stratégique de l'entreprise. Elle joue un rôle actif dans la promotion, l'intégration et l'innovation des initiatives liées à la finance durable dans le secteur du non coté.

En 2017, elle intègre le Comité exécutif de SWEN et prend en charge la Direction du Développement et de l'ESG, avec pour périmètre les sujets ESG & Impact, les Solutions & Réglementations Clients, le Marketing et la Communication.

En 2019, elle devient Directrice Générale Adjointe et continue de piloter ces enjeux.

En parallèle de ses responsabilités chez SWEN Capital Partners, elle accompagne depuis 2020, en tant que membre de son Conseil d'administration, la société SOFIOUEST, filiale du groupe de média Ouest France.



Hélène Ploix

Membre du Comité



Cécile Bassot

Membre du Comité



Christian Nouel

Membre du Comité



Blaise Duault

Secrétaire Général
de FnB Private Equity

Hélène Ploix

Hélène Ploix est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD).

Directrice générale de la Compagnie européenne de publications (CEP) après avoir travaillé chez McKinsey and Co, elle devient PDG de la Banque industrielle et mobilière privée (BIMP).

Elle a aussi été conseillère technique au cabinet de Christiane Scrivener (secrétaire d'État à la Consommation) de 1977 à 1978.

Nommée au collège de la Commission des opérations de bourse (COB) en 1983, elle intègre le cabinet du Premier ministre Laurent Fabius entre 1984 et 1986 comme conseillère pour les affaires économiques et financières. Elle est ensuite nommée administratrice du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale

(BM) pour trois ans, puis occupe les fonctions de directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) de 1989 à 1995.

Elle fut associée fondatrice de Pechel Industries Partenaires, société de gestion de capital investissement, Présidente de son Comité d'Investissement, puis Présidente de 2004 à fin 2016.

Elle est membre du Comité d'Ethique du MEDEF.

Cécile Bassot

Cécile Bassot, Entrepreneur et Business Angels, est elle également Vice Présidente de l'association Femmes Business Angels, et rejoint le fonds FA DIESE, avant de fonder WinEquity en 2021. Elle est diplômée de l'Institut Européen des Affaires et HEC Cesa Management.

Ancienne directrice du SIAL (organisateur du salon de l'Alimentation), au sein de UNIBAIL. Cécile a été administratrice de VINEXPO et a été directrice général de SOPEXA. La société SOPEXA est une société spécialisée dans la promotion agroalimentaire et l'art de vivre, implantée dans 25 pays jusqu'en 2014. Par ailleurs, Cécile honore des mandats d'administrateur dans diverses sociétés dont KEA (Cabinet de conseil de direction générale) et SPAS (Salons Bio et Bien être).

Cécile est nommée Conseiller du Commerce Extérieur de la France en 2000.

Cécile Bassot investit depuis de nombreuses années dans des entreprises et accompagne des aventures entrepreneuriales. Elle rejoint FBA en 2012 persuadée que le regard des femmes apporte une autre dimension à l'entreprise et aux entrepreneurs et cofonde en 2021 WinEquity, une société d'investissement qui finance et accompagne activement des startups innovantes qui comptent au moins une femme dans l'équipe fondatrice.

Christian Nouel

Avocat senior counsel spécialisé en droit fiscal, Christian Nouel a rejoint Gide en novembre 2013 avec huit de ses associés du bureau de Paris du cabinet d'avocats Morgan Lewis & Bockius. Christian était précédemment associé du cabinet d'avocats Latham & Watkins, responsable du département fiscal du bureau de Paris.

Christian Nouel a une large expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et dans la structuration d'opérations d'acquisition pour le compte de fonds de private equity et de sociétés industrielles ou commerciales.

Christian conseille également les entreprises dans le suivi quotidien de leurs affaires, des dirigeants dans la gestion de leurs participations dans des sociétés et intervient dans le suivi de contentieux avec l'administration fiscale.

Christian Nouel est président et co-fondateur de la Fondation Croissance Responsable, fondation hébergée par l'Institut de France, membre du bureau de la Commission Fiscale du MEDEF, ancien secrétaire général de l'Association CroissancePlus et président de la Commission fiscale de l'association. Christian est également un membre actif de la Commission Pro Bono de Gide.



PORTEFEUILLES SOUS GESTION

FNB Europe Fund (2017)	Secteur d'activité	CA 2022 (en M€)	Effectifs
BUR HOLDING (Eric Bur - Accent Bio)	Epicerie fine	31,3	64
COUDERT (Groupe Valade)	Transformation du fruit	95,4	329
ARPITAN (Henri Raffin - Maison Milhau)	Salaison	101	420
COLIBRI (Coustenoble, France Aligrain, Billaud Grains)	Nutrition animale	46,6	78
ESTIVE (Fromageries Terres d'Or)	Transformation de fromage	65,9	84
COURTIL FOOD (Mousline)	Purée déshydratée	77,6	150

FNB Europe Fund II (2022)	Secteur d'activité	CA 2022 (en M€)	Effectifs
1851 (Cafés Legal)	Café	62,8	135

Résultats consolidés Environnement

INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021 ⁽¹⁾	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
Formalisation d'une politique environnementale	% Oui	100%	17%	33%	100%
Analyses du cycle de vie	% Oui	0%	17%	0%	100%
Chaînes logistiques plus courtes	% Oui	0%	17%	33%	100%
Matériaux recyclés ou recyclables, réutilisables, réparables	% Oui	100%	17%	83%	100%

¹La forte variation à la baisse s'explique par l'évolution du périmètre entre 2021 (1 société répondante) et 2022 (6 sociétés répondantes)

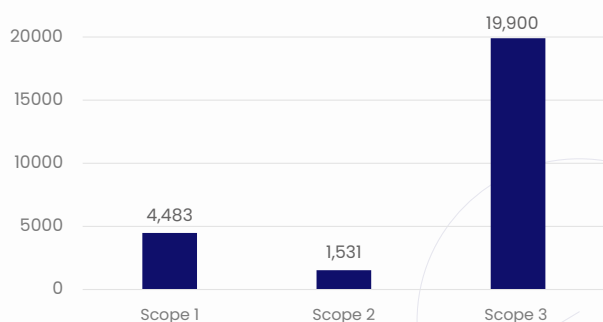
BONNES PRATIQUES



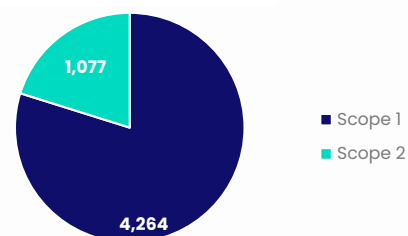
- **Courtill Food** s'approvisionne en pommes de terre dans un rayon de 25km autour de son site de production afin de travailler avec les producteurs de raccourcir la distance d'acheminement des matières premières. Courtill food a été certifiée ISO 14 001 attestant le respect des critères d'un bon système management environnemental.
- Afin de réduire les déchets et de faciliter le recyclage des contenants, les sociétés **Bur Holding** et **Coudert** promeuvent les contenants en verre à la place des plus petits emballages en plastique.
- Le **Groupe Colibri** a relocalisé 15% de sa production grâce à des synergies de flux entre les filiales du groupe, ce qui permet de raccourcir les chaînes logistiques des sociétés.

CARBONE - CONSOLIDATION PORTEFEUILLE

Emissions carbone totales du portefeuille – Scope 1, 2 et 3 (tCO2eq)^{1,2}



Emissions carbone estimées - Hors Courtill Food – Scope 1, 2 (tCO2eq)^{1,2}



¹ Seul Courtill Food a calculé son Bilan Carbone. Pour les autres sociétés du portefeuille, les émissions ont été estimées par Reporting 21.

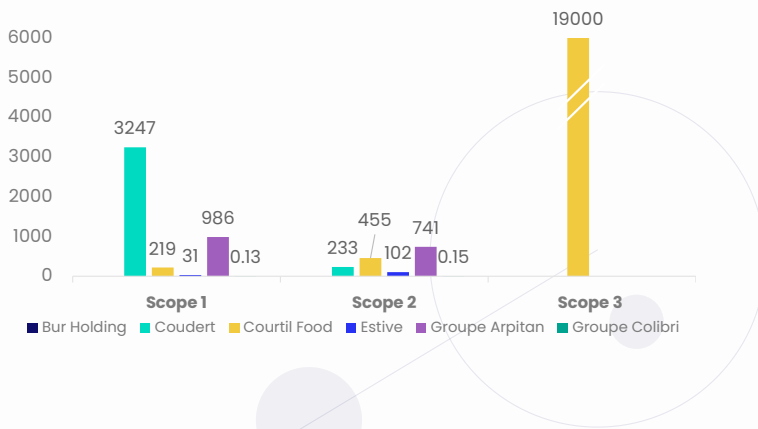
² La société Bur Holding n'a pas complété les données, faute d'information disponible.



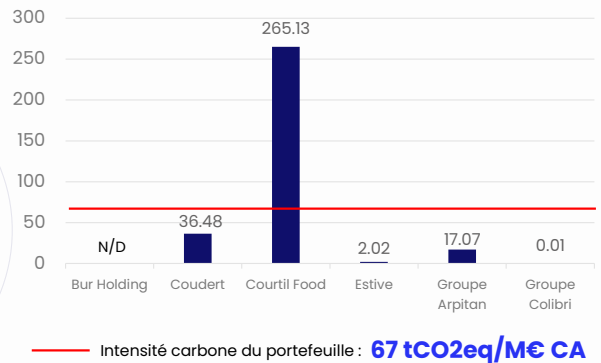
- **Courtill Food** a effectué un Bilan Carbone complet (Scopes 1, 2, 3) avec le cabinet I Care. Le Scope 3 représente 97% des émissions de la société.
- **Estive** a commandé un Bilan Carbone pour l'année 2023, et le bilan carbone de la société Coudert a été également réalisé en 2023 dans le cadre du dispositif Décarbon'action de l'ADEME.

CARBONE - PAR SOCIÉTÉ

Emissions carbone par société – Scope 1, 2 et 3 (tCO2eq)^{1,2}



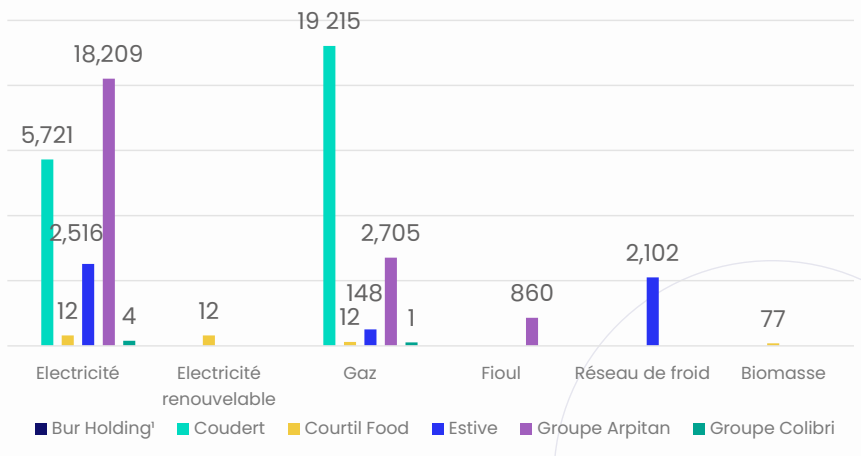
Intensité carbone par société – Scope 1, 2 et 3 (tCO2eq/M€ CA)^{1,2}



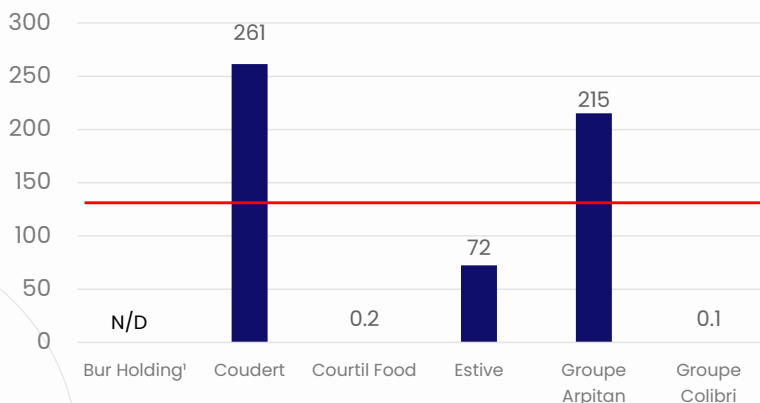
¹ Seul Courtil Food a calculé son Bilan Carbone. Pour les autres sociétés du portefeuille, les émissions ont été estimées par Reporting 21.
² La société Bur Holding n'a pas complété les données, faute d'information disponible.

ENERGIE

Consommations énergétiques (MWh)^{1,2}



Intensité énergétique (MWh/M€ CA)¹



¹ La société Bur Holding n'a pas complété les données, faute d'information disponible.
² En raison d'une grande disparité des consommations et afin de faciliter la lecture des données, les consommations de chaque entreprise ne sont pas à l'échelle.

BONNES PRATIQUES

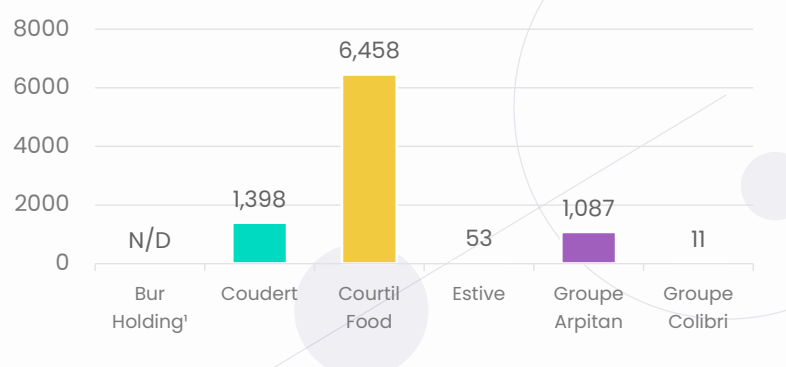


- **Courtil Food** a installé une chaudière biomasse qui leur a permis de produire 77 MWh d'énergie.
- **Maison Milhau** (Groupe Arpitan) poursuit les efforts de décarbonation pour transitionner du gaz vers l'électricité.

BIODIVERSITÉ, EAU ET DÉCHETS

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
Actions de protection/préservation de la biodiversité	% Oui	0%	67%	67%	100%
Politique de gestion de l'eau	% Oui	-	0%	80%	100%
Pollution de l'eau	kg	0	17%	0	100%
Déchets non recyclés/valorisés	%	-	0%	22%	67%
Déchets dangereux	Tonnes	0,05	17%	0	83%

Intensité de la consommation d'eau (m³/M€ CA)¹



¹ La société Bur Holding n'a pas complété les données, faute d'information disponible.

BONNES PRATIQUES



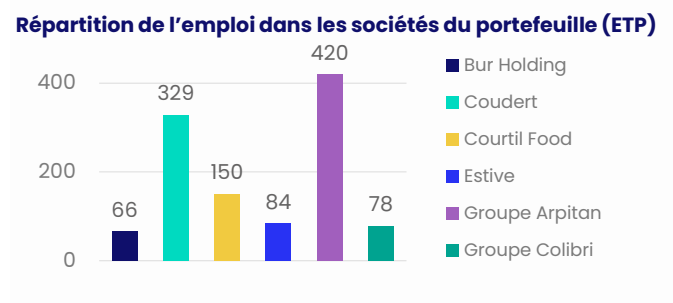
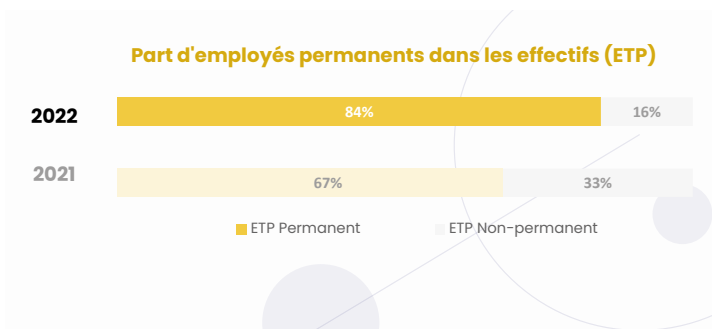
- **Le Groupe Colibri** a formé ses équipes sur les procédures de qualité et de traçabilité des matières premières non OGM et met en avant des recettes mises au point par une équipe maîtrisant les enjeux de la biodiversité.
- **Le Groupe Arpitan** n'utilise pas d'OGM et ne s'approvisionne pas en animaux nourris avec des OGM pour la fabrication de ses produits.
- **Coudert** a mis en place un plan d'économie d'eau et une usine de traitement est disponible sur place.
- **Courtil Food** et le Groupe Arpitan recyclent ou valorisent la quasi-totalité des déchets produits (0,01% de déchets non recyclés/valorisés).



Résultats consolidés Social

EMPLOI

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
Effectifs en France (ETP permanents et non permanents)	Nombre	440	17%	1073	100%



DIVERSITÉ



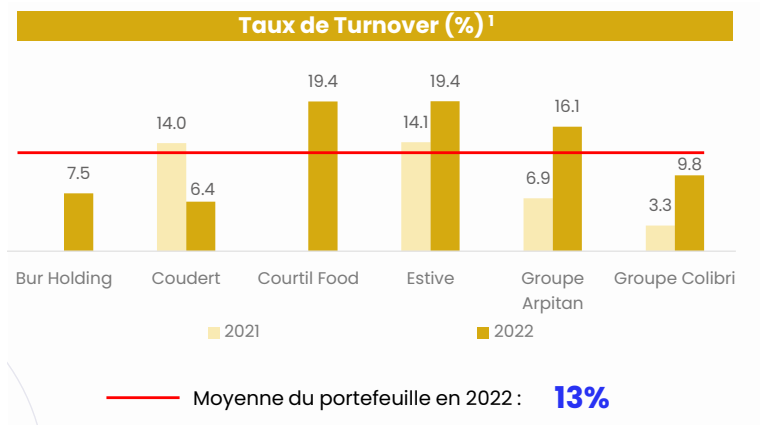
INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
Charte et/ou engagements en matière de diversité	% Oui	0%	17%	50%	100%
Initiatives en faveur des seniors	% Oui	-	0%	50%	100%

BONNES PRATIQUES



- **Courtil Food** a signé en 2019 un accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) incluant des mesures en faveur des seniors. La société a notamment conservé la charte sur l'égalité entre les hommes et les femmes, formalisée lorsque la société appartenait au groupe Nestlé.
- **Coudert** s'engage pour la diversité et lutte contre les discriminations, notamment en travaillant avec un ESAT (Établissements ou services d'aide par le travail) local pour les travailleurs handicapés.
- **Estive** n'a pas formalisé d'engagements, mais travaille en collaboration avec Pôle Emploi afin de favoriser la diversité dans le recrutement

ATTRACTION ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS



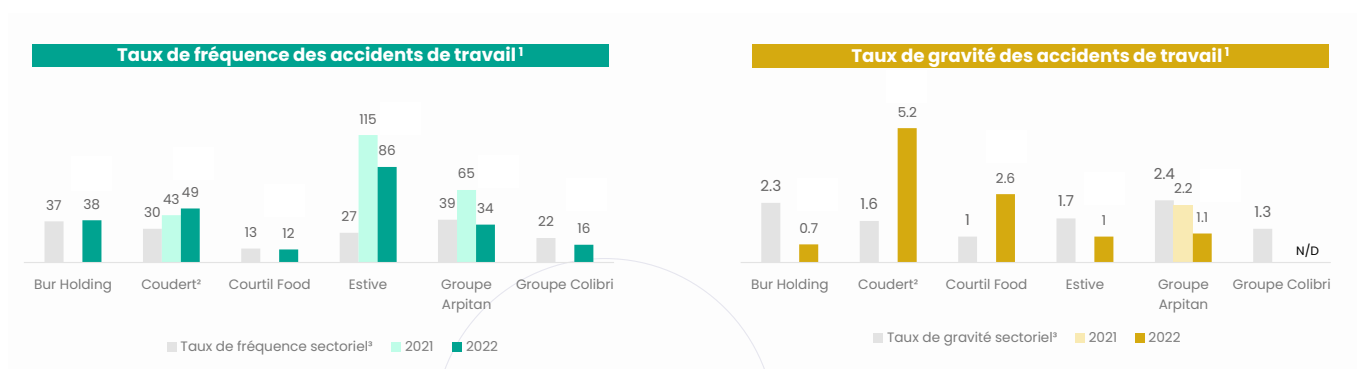
¹ Seul le Groupe Arpitan a pu fournir des données sur l'absentéisme en 2021. Le taux de turnover n'a pas pu être calculé pour la société Bur Holding et Courtill Food en 2021. La cession par le groupe Nestlé a impacté le niveau des embauches organiques nettes de Courtill Food.

BONNES PRATIQUES



- Les sociétés **Coudert**, **Courtill Food** et le **Groupe Arpitan** ont mis en place une étude de la satisfaction des employés.
- Le **Groupe Colibri**, **Courtill Food** et le **Groupe Arpitan** ont mis en place une protection sociale non obligatoire pour l'ensemble de leurs employés.
- **Estive** a mis en place des mesures de rétention des talents, comme une augmentation des salaires et une évolution des compétences et de la valeur ajoutée des salariés. De son côté, **Courtill Food** a mis en place des mesures d'attraction des talents en passant par la publicité, les job datings locaux, et renforcer sa présence sur les réseaux sociaux.

SANTÉ ET SÉCURITÉ



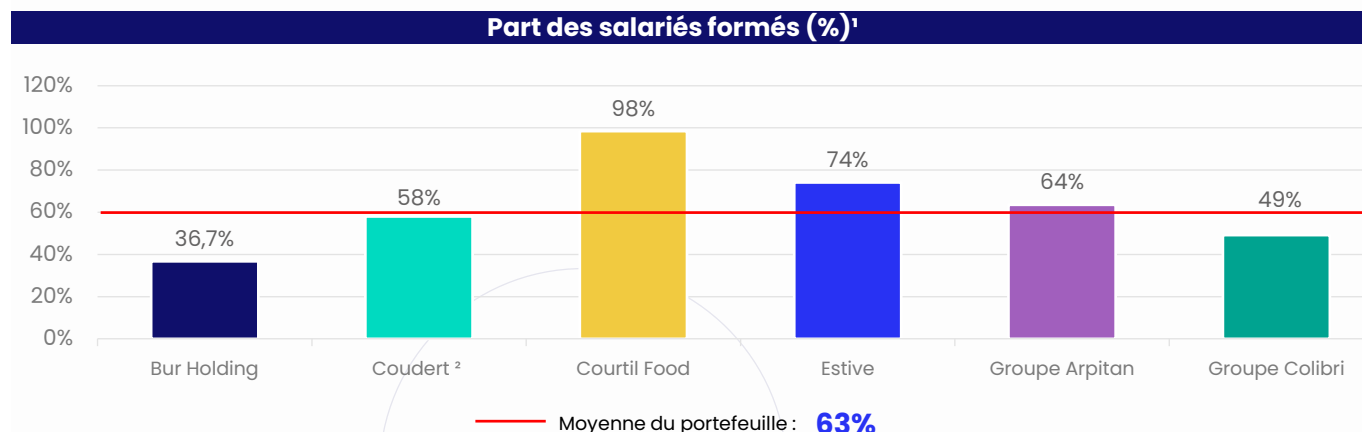
¹ A l'exception du Groupe Arpitan, les sociétés n'ont pas fourni les données nécessaires au calcul du taux de gravité des accidents du travail en 2021. Il en est de même pour Courtill Food, le Groupe Colibri et Bur Holding sur le taux de fréquence des accidents du travail.

BONNES PRATIQUES



- Toutes les sociétés, sauf Bur Holding, ont mis en place une politique de santé et de sécurité.
- **Courtill Food** a mis en place une politique « 1 soin = 1 zoom » : dès qu'il y a un accident, une communication est faite auprès de tous les employés sur ce qu'il s'est passé, une feuille de rappel des bonnes pratiques est envoyée à 100% des employés retraçant l'évènement qui a entraîné le soin pour informer l'ensemble des employés.
- **Coudert** a mis en place un comité de santé et de sécurité et une politique dédiée, soutenue par un spécialiste de la sécurité. Un processus d'évaluation des employés est effectué tous les 2 ans.

FORMATION DES SALARIÉS



¹ ETP permanents

² La donnée renseignée couvre un périmètre restreint de l'effectif total de Coudert (228/329 salariés).

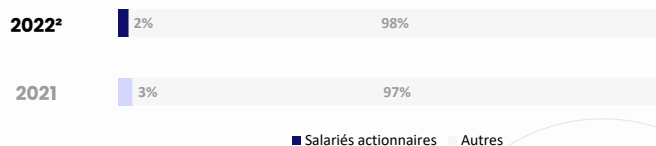
BONNES PRATIQUES



- L'ensemble des sociétés (à l'exception du Groupe Colibri) a formalisé une politique de formation.
- Le Groupe Colibri a proposé une formation à l'EDHEC pour ses cadres et travaille sur la mise en place d'une formation couvrant la partie RSE et qualité, notamment grâce à l'arrivée d'une responsable des ressources humaines.
- Le Groupe Arpitan a mis en place des formations contre le harcèlement au travail.

PARTAGE DE LA CRÉATION DE LA VALEUR

Part des salariés actionnaires (en dessous du CODIR) (%)



Part du capital détenu par les salariés (en dessous du CODIR) (%)



80%

des sociétés ont un Accord sur le partage de la plus-value à la sortie (loi PACTE)

80%

des sociétés ont un Accord d'intéressement lié à des objectifs d'entreprise¹

¹ Le Groupe Colibri n'a pas fourni les données nécessaires permettant d'inclure la société dans le périmètre du calcul.

² La donnée renseignée couvre un périmètre restreint de l'effectif total de Coudert (228/329 salariés).

Résultats consolidés

Gouvernance

GOVERNANCE

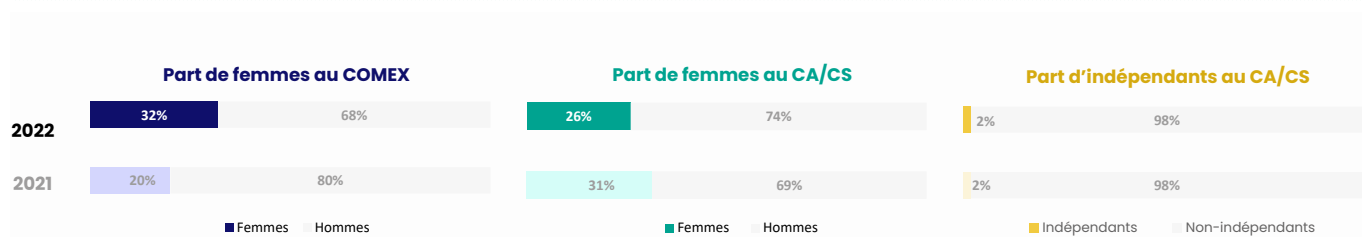
INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
RSE abordée au CA/CS	% Oui	100%	83%	83%	100%
Litige significatif ¹	% Oui	20%	83%	0%	100%
Incident de discrimination avec sanction	Nombre	-	0%	0	100%
Gestion des données personnelles ou sensibles	% Oui	75%	67%	67%	100%
Politique de cybersécurité	% Oui	100%	67%	100%	100%

¹ En 2021, la société Coudert a eu une amende sur litige pour rupture conventionnelle du contrat de travail et licenciement du salarié.

BONNES PRATIQUES

- Le comité de gouvernance du Groupe Colibri est proactif sur les sujets de RSE, notamment à travers la mise en place d'indicateurs et une sensibilisation et la sensibilisation des collaborateurs.
- La société Henri Raffin (Groupe Arpitan) a réalisé un audit de cybersécurité à la fin de l'année 2022 et a permis de formaliser une politique concordante.

DIVERSITÉ DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES ET ENGAGEMENTS FNB

Loi Copé-Zimmermann - Gouvernance actionnariale (CA/CS)

- La loi du 27 janvier 2011 (loi Copé-Zimmermann) fixe une représentation de **40%** d'un des deux sexes au sein des conseils d'administration et de surveillance pour les entreprises cotées et celles de plus de 250 salarié/es et dont le chiffre d'affaires ou le total de bilan dépasse **50 millions d'euros**.
- A défaut de précision dans la loi, les seuils indiqués en effectif ou en chiffre d'affaires / total de bilan s'apprécient au niveau d'une entité juridique et pas au niveau consolidé d'un groupe.
- A noter que cette loi ne s'applique qu'aux sociétés anonymes (et aux sociétés en commandite par actions), elle ne s'applique pas aux autres formes de sociétés et notamment aux SAS et coopératives

Loi Rixain - Gouvernance opérationnelle (COMEX/CODIR)

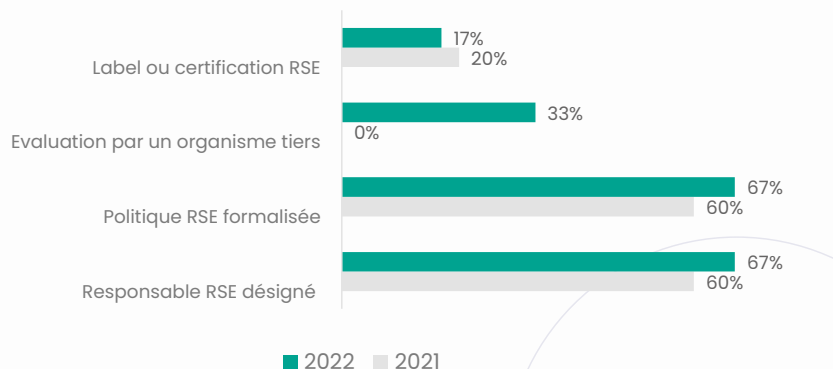
- La loi du 24 décembre 2021 (loi Rixain) crée une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes des grandes entreprises. Ces obligations concernent toutes les entreprises d'au moins 1 000 salarié/es pour le troisième exercice consécutif. Ce seuil s'apprécie au niveau d'une entité juridique et pas au niveau consolidé d'un groupe.

Signataire de la Charte France Invest pour la parité Femmes / Hommes

- La Charte est composée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations. Ainsi, parmi les objectifs l'ambition est d'atteindre 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030.

INITIATIVE RSE

Initiatives RSE mises en place par les sociétés (%)



BONNES PRATIQUES



- **Coudert** a formalisé sa démarche RSE basée sur la norme ISO 26000. La politique RSE de la société se répartit en 22 enjeux majeurs ainsi que la définition d'indicateurs de suivi pour ces enjeux. Le comité exécutif suit directement tous les projets mis en place autour de la RSE.
- **Courtil Food** est accompagnée d'un cabinet de conseil (I Care) afin d'estimer les émissions de gaz à effet de serre, mais également de poursuivre les actions RSE mises en place par la société.
- **Estive** a été évalué par l'organisme Ecovadis et a pour objectif d'obtenir le label PME+ en 2023.

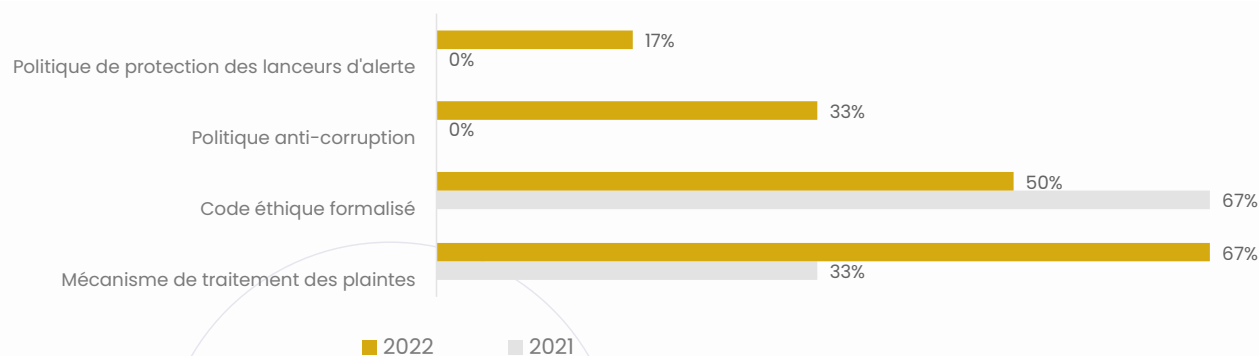


Les sociétés **Henri Raffin (Groupe Arpitan)** et **Estive** ont reçu le **label des entreprises indépendantes françaises à taille humaine**, ayant des pratiques éthiques et responsables.



La société **Henri Raffin (Groupe Arpitan)** a obtenu le label **Entreprise du Patrimoine Vivant**, attestant de l'excellence du savoir-faire artisanal et industriel des entreprises françaises.

INITIATIVES D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES



BONNES PRATIQUES

- **Le Groupe Colibri** a formalisé son code éthique en 2021 et le transmet à tous les salariés de la société.
- **Courtil Food** a inscrit dans son règlement intérieur le principe de protection des lanceurs d'alerte.

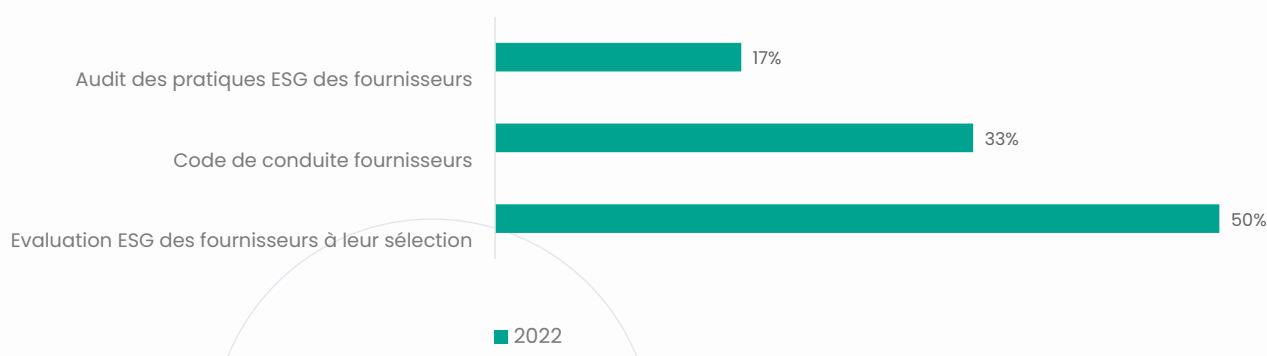
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
Evaluation des enjeux liés aux matières premières	% Oui	100%	17%	83%	100%
Gestion des risques liés aux matières premières	% Oui	-	-	100%	100%
Présence de fournisseurs dans les zones à risques en termes de droits humains et/ou corruption	% Oui	0%	17%	33%	100%
Nombre de fournisseurs dans les zones à risques en termes de droits humains et/ou corruption		-	-	31	100%
Contractualisation des fournisseurs	% Oui	-	-	50%	100%

BONNES PRATIQUES



- **Courtill Food** privilégie l'approvisionnement local pour les ingrédients et a tissé des partenariats longue durée avec ses fournisseurs (jusqu'à 30 ans de collaboration avec les agriculteurs).
- **Estive** a identifié les risques matériels, microbiotiques et de fraude sur la qualité des produits (des emmentals pas assez affinés par exemple), mais des contrôles sont effectués pour atténuer ce risque.
- **Le Groupe Arpitan** a identifié les enjeux liés aux matières premières (prix et origine de l'approvisionnement principalement) et a mis en place des mesures telles qu'une procédure d'achats Groupe, des procédures de référencement et d'évaluation des fournisseurs, ou encore la mise en place de matrices de risque afin de atténuer ces risques.

Mesures mises en place pour la gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement (% des sociétés) ¹

¹ Les sociétés n'ont pas fourni d'indications sur les initiatives mises en place en 2021.

BONNES PRATIQUES



- **Bur Holding** envoie un questionnaire à l'ensemble de ses fournisseurs et a un taux de complétion de 70% après envoi.
- **Coudert** évalue le profil de ses fournisseurs dans la mesure où le développement de produits biologiques est un enjeu clé de sa stratégie de marque et met en avant des filières d'approvisionnement local et de l'union européenne.
- **Henri Raffin** (Groupe Arpitan) a formalisé récemment un code de conduite fournisseur suite à la structuration d'une équipe en charge des achats.
- **Coudert** réalise actuellement une cartographie des risques, et a pour projet de mettre en place un plan d'action

Résultats consolidés Sociétal

INITIATIVES SOCIÉTALES

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2021	PÉRIMÈTRE	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE
Promotion d'ingrédients issus de l'agriculture biologique	% Oui	-	0%	83%	100%
Sensibilisation des consommateurs - alimentation saine et durable	% Oui	-	0%	50%	80%
Initiatives en faveur du bien-être animal ¹	% Oui	100%	17%	50%	100%

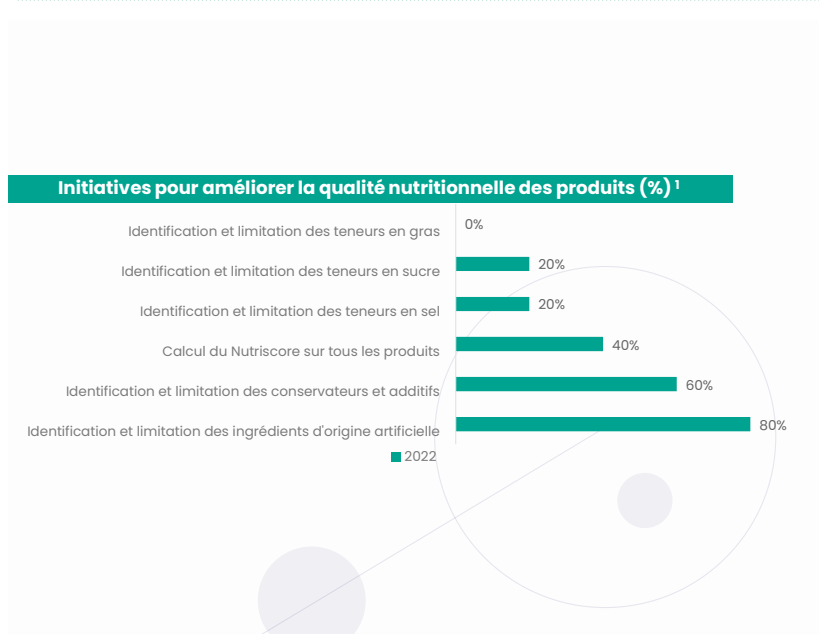
¹ La forte variation à la baisse s'explique par l'évolution du périmètre entre 2021 (1 société répondante) et 2022 (6 sociétés répondantes) 25

BONNES PRATIQUES



- Le Groupe Colibri a signé une charte contre la souffrance animale et forme ses salariés au bien-être animal.
- Le Groupe Arpitan mène des actions de sensibilisation auprès des consommateurs pour une alimentation plus saine par le biais de la FICT (Fédération française des industriels charcutiers traiteurs) en rappelant que les produits de charcuterie ne se consomment pas seuls, mais associés avec d'autres ingrédients aux profils nutritionnels différents.
- Certains produits des sociétés Bur Holding et Groupe Colibri sont certifiés Agriculture Biologique.

QUALITÉ NUTRITIONNELLE ET TRAÇABILITÉ



Bonnes pratiques

- ✓ **Courtill Food** fait apparaître le nutriscore sur l'ensemble de ses produits commercialisés en France.
- ✓ **100% des sociétés ont obtenu une certification en lien avec la qualité des produits :**



- Valade (Coudert)
- Henri Raffin (Groupe Arpitan)
- Estive
- Billaud Grains (Groupe Colibri)



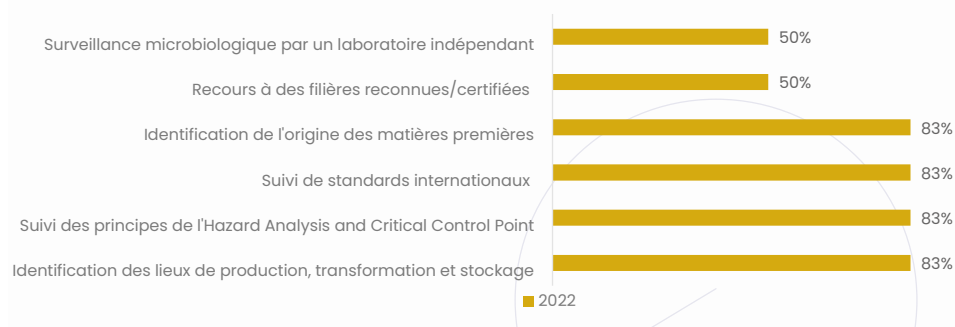
- Système de gestion de la qualité :
- Courtill Food
 - Billaud Grains (Groupe Colibri)



- Système de management de la sécurité des denrées alimentaires :
- Bur Holding

TRAÇABILITÉ

Initiatives pour garantir la traçabilité et la sécurité des produits (%)¹



¹ Les sociétés n'ont pas fourni d'indications sur les initiatives mises en place en 2021.

BONNES PRATIQUES



- La société Henri Raffin (Groupe Arpitan) a mis en place un plan de formation des opérateurs à la sécurité des aliments et à leur traçabilité.

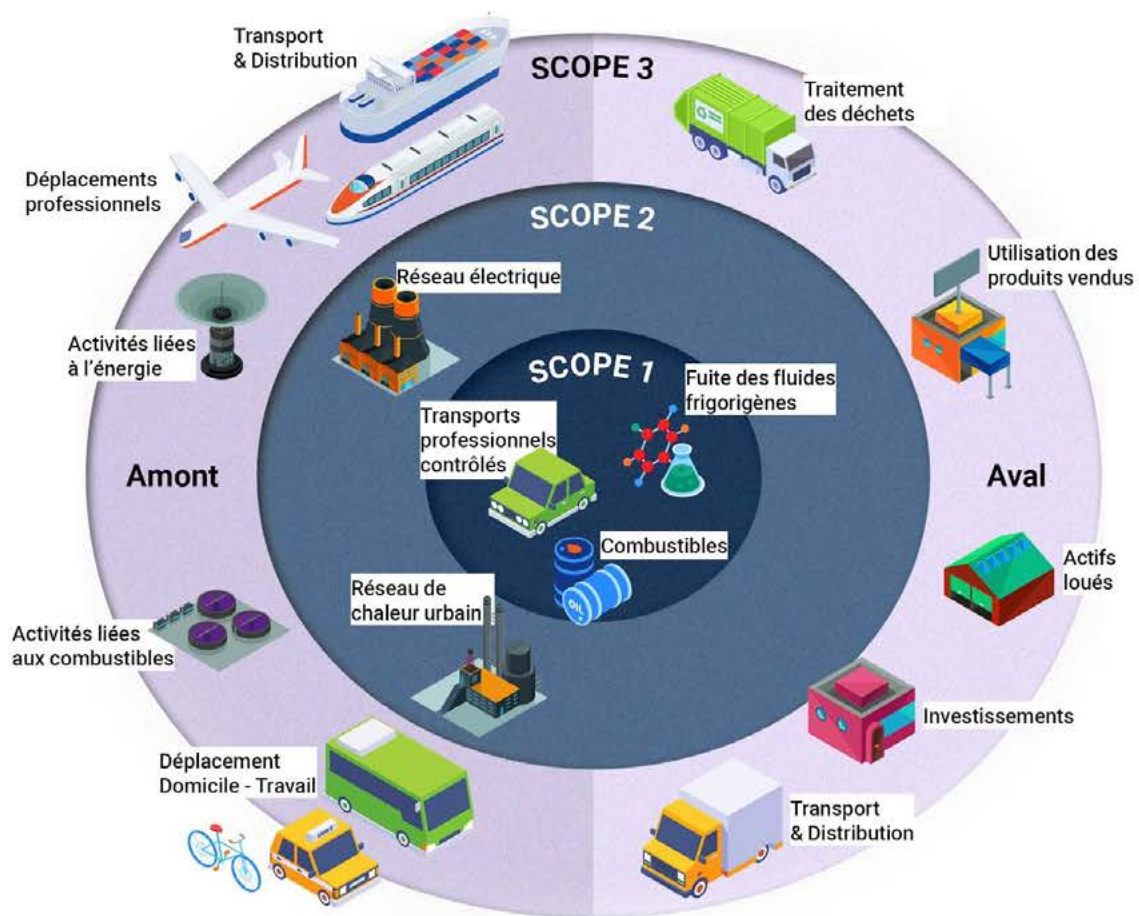


Bilan Carbone

Ce rapport synthétise les résultats du bilan d'émissions de gaz à effet de serre 2021 de FnB Private Equity, sur la base des informations collectées et sous réserve de leur exhaustivité, de leur bonne catégorisation et validation.

Ce bilan sert à identifier les principaux axes d'amélioration de votre impact.

MÉTHODOLOGIE DE COMPTABILITÉ CARBONE



SCOPE 1 Émissions directes

Emissions de GES générées directement par l'organisation et ses activités.

Exemple : combustion de combustibles fossiles, fuites de fluides frigorigènes.

SCOPE 2 Émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

Emissions associées aux consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur de l'organisation.

Exemple : consommation d'électricité.

SCOPE 3 Autres émissions indirectes

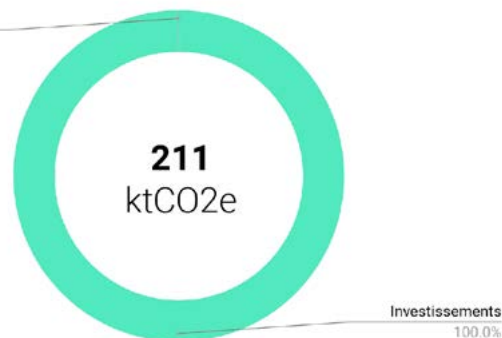
Ensemble des autres émissions indirectes ayant lieu en amont ou en aval de la chaîne de valeur de l'organisation.

Exemples : achat de matières premières, achat de services, déplacement des collaborateurs, transport des marchandises, déchets, utilisation et fin de vie des produits vendus, amont de l'énergie.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

	FnB Private Equity <i>tCO2e</i>	Par collaborateur <i>tCO2e/collaborateur</i>
Investissements	210590	42118
Achat de services	24	4.7
Activités et événements	15	3.1
Énergie	15	3
Immobilisations	10	2.1
Achat de produits	8.5	1.7

Achat de services
0.0%



Résultats préliminaires - sous réserve de la bonne catégorisation de toutes les dépenses

RÉSUMÉ EXÉCUTIF - ÉMISSIONS DE FONCTIONNEMENT

Résultat du Bilan d'émissions - Scope 1, 2, 3 :	85 tCO2e	= 17 t/collaborateur
Scope 1 & 2 :	15 tCO2e	= 3 t/collaborateur
Scope 3 :	70 tCO2e	= 14 t/collaborateur

Résultats préliminaires - sous réserve de la bonne catégorisation de toutes les dépenses

Me situer

Benchmark Secteur

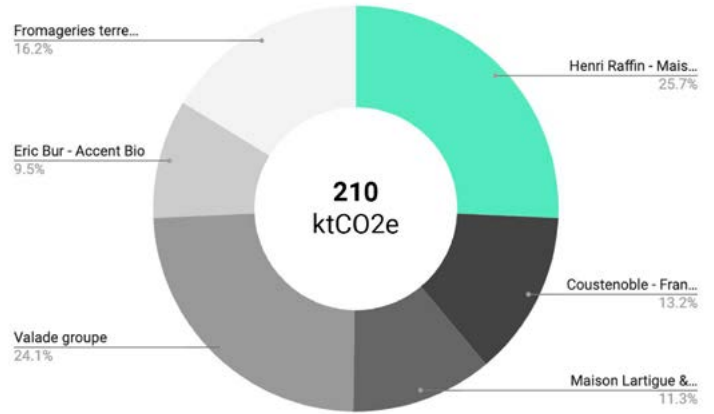
Fonds d'investissement :

~ 3-10 tCO2e / collaborateur

Scope 1, 2 & 3

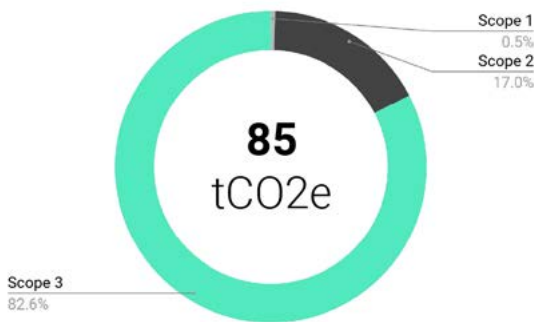
ESTIMATION CARBONE DES PARTICIPATIONS EN 2021

Arpitan (Henri Raffin - Maison Milhau)	54 ktCO2e
Coudert (Groupe Valade)	51 ktCO2e
Estive (Fromageries Terres d'Or)	34 ktCO2e
Colibri (Coustenoble - France Aligrain - Billaud Grains)	28 ktCO2e
Baserria (Maison Lartigue & Fils - Tradition de Vendée)	24 ktCO2e
Bur Holding (Eric Bur - Accent Bio)	20 ktCO2e
Total Industrie agroalimentaire	210 ktCO2e



FNB PRIVATE EQUITY - VISUALISATION DES RÉSULTATS PAR SCOPE

Emission totales de FnB Private Equity, hors portefeuille, par Scope



	FnB Private Equity tCO2e/collaborateur	Potentiel de réduction
Scope 1	0.1	<div style="width: 5%; background-color: black;"></div>
Scope 2	2.9	<div style="width: 15%; background-color: black;"></div>
Scope 3	14	<div style="width: 65%; background-color: #00c853;"></div>

85 tCO2e c'est l'équivalent :

1. De 48 allers-retours Paris - New York*
2. Des émissions annuelles de 8.6 Français*
3. De la quantité de CO2 séquestré annuellement par 7.7 hectares de forêt en croissance*

PAI (Principal Adverse Impact) Consolidés



INDICATEURS OBLIGATOIRES

INDICATEURS PAI		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1.1.1	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	9 933,74 Taux de couverture : 86%
1.1.2	Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	456,25 Taux de couverture : 86%
1.1.3	Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	7 169 Taux de couverture : 20%
1.1.4	Emissions de GES	16 558,99 Taux de couverture : 86%
1.2	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	155,97 Taux de couverture : 86%
1.3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	153,28 Taux de couverture : 86%
1.4	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0 Taux de couverture : 100%

INDICATEURS PAI		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1.5.a	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	79 Taux de couverture : 86%
1.5.b	Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	46 Taux de couverture : 40%
1.6	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,1 Taux de couverture : 86%
1.7	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	0 Taux de couverture : 100%
1.8	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0 Taux de couverture : 86%
1.9	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0 Taux de couverture : 86%
1.10	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0 Taux de couverture : 100%

INDICATEURS PAI		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1.11	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	100 Taux de couverture : 100%
1.12	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	2,41 Taux de couverture : 64%
1.13	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Conseil d'administration / Conseil de surveillance)	74,22 Taux de couverture : 100%
1.13	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Comité de direction / Comité Exécutif)	67,77 Taux de couverture : 100%
1.14	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0 Taux de couverture : 100%





Analyser

Bur Holding

ERIC BUR - ACCENT BIO



La société Bur développe, fabrique et distribue des produits d'épicerie fine depuis 1938.

Ces activités d'importation et de négoce sont destinées aux Grandes et Moyennes Surfaces spécialisés en épicerie fine et produits du monde. En 2021, la société intègre Accent Bio au groupe, 3^e acteur national du marché des fruits secs, spécialisé dans la distribution de produits alimentaires issus de l'agriculture Biologique exclusivement à destination des enseignes spécialisées Bio.



**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
31,3 M€



**NOMBRE
DE SITES**
2



EFFECTIFS
64



ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Impact de l'amont sur les émissions de GES, gestion de l'énergie, éco-conception des emballages et biodiversité.

Chaîne d'approvisionnement : conséquences du changement climatique sur la chaîne d'approvisionnement, sélection des fournisseurs et achats durables.

Social : santé et sécurité des collaborateurs, attraction et fidélisation des collaborateurs, ancrage local de la société.



INTERVIEW de Ferréol de BONY

Président de
Bur Holding



Comment définiriez-vous le développement durable dans le contexte de votre entreprise ?

Le développement durable, c'est la prise en compte dans les décisions stratégiques et quotidiennes de l'entreprise des dimensions sociales, sociétales et environnementales, tout en les combinant avec la réalité économique et les contraintes opérationnelle de son activité. S'agissant de Bur Holding, le développement durable trouve surtout tout son sens dans la nécessité d'intégrer les deux entités que sont Groupe Bur et Accent Bio dans une même vision de long terme et sur un secteur d'activité qui doit concilier les attentes de nos consommateurs de produits nouveaux et authentiques et les défis que posent notre activité de distribution : empreinte carbone, emballages, transport.

Quels sont les objectifs spécifiques de durabilité que votre entreprise s'est fixés à court et à long terme ?

Accent Bio est, par la nature de ses produits, engagé sur la filière bio tout en restant en cohérence avec sa propre organisation et ses processus opérationnels. L'objectif à court terme est de mener des actions d'économies : amélioration du transport, remplacement des bouteilles d'eau plastique distribuées aux salariés par des fontaines à eau, économies d'énergie, etc. A moyen terme, nous voulons développer quelques filières labellisées Commerce équitable afin de prendre la dimension sociale à l'origine et répondre aux attentes des parties prenantes et consommateurs.

En ce qui concerne Bur Distribution, nous souhaitons réduire les emballages de la marque Bur lorsque cela est possible en réduisant progressivement les emballages plastiques et privilégier des contenants en verre. Par ailleurs et indépendamment des normes et certifications en vigueur (Certification Agriculture Biologique, Demeter et ISO 22000) nous travaillons sur une amélioration du cahier des charges auprès de nos fournisseurs dans le but de maximiser les ingrédients d'origine France, améliorer la traçabilité des produits finis et matières premières (développement d'une gamme de produits « direct producteur »), ou supprimer les additifs inutiles, ou encore développer des produits à base de protéines végétales.

Pouvez-vous expliquer comment votre entreprise contribue à la communauté locale en termes de projets sociaux ou environnementaux ?

Bur Distribution et Accent Bio sont engagés auprès d'ESAT locaux afin de faire travailler les personnes en situation de handicap sur des missions telles que l'étiquetage, la re palettisation, la mise en sachet de mangue etc. Cela représente tout de même 35 heures de travail par mois chez Bur et 3 personnes par jour (une demi-journée) chez Accent Bio !

Les 2 entreprises donnent également les invendus à des associations ou banques alimentaires.

Enfin Bur Distribution est impliqué sur des initiatives locales le site historique des Mureaux avec des partenariats destinés à faciliter l'insertion de jeunes en difficulté (E2C Ecole de la Deuxième Chance, Mission Locale, PTCE Vivre les Mureaux). Bur est également Membre d'associations locales telles que «Mureaux Entreprises» pour entretenir ses liens avec le réseau économique et l'administration locale

Bur Holding

Eric Bur - Accent Bio

	ENJEUX ESG*	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat ¹		
	Biodiversité ¹		
	Eau ¹		
	Déchets en éco-conception ¹		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

¹ Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

* Cf méthodologie page 84



ENVIRONNEMENT

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Energie, Carbone & Climat : Optimisation des déplacements professionnels.

Déchets et éco-conception : Mise en place du tri des plastiques et des cartons (gestion et recyclage assuré par Suez). Transition progressive des emballages plastiques vers des contenants en verres.

Biodiversité : Obtention de la certification Demeter, Agriculture Biologique (Accent Bio) et Ecocert (Bur). Installation de ruches sur le site des Mureaux en partenariat avec un apiculteur.

Eau : Sensibilisation des salariés aux gestes d'économie d'eau.

ACTIONS PLANIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Mise en place du programme Diag Décarbon'Action avec l'ADEME en 2023. Etude de potentielles installations de systèmes photovoltaïques sur les bâtiments d'exploitation et de stockage.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Mettre en place d'un suivi des consommations énergétiques de la société. Evaluation de la vulnérabilité de l'activité de la société au changement climatique.

Déchets et éco-conception : Suivre la quantité et de la typologie de déchets produits. Augmenter la part d'emballages à base de matières recyclées et/ou bio sourcées et/ou biodégradables/compostables (ex: Bioplastiques (PLA, PHA, PBS, PBAT, PCL...)). Augmenter la recyclabilité et/ou réutilisabilité des emballages.

Biodiversité : Evaluation de l'impact de la société sur la biodiversité.

Eau : Mettre en place un suivi des consommations d'eau de la société. Formalisation d'une politique de gestion de l'eau.



CHIFFRE D'AFFAIRES
31,3 M€



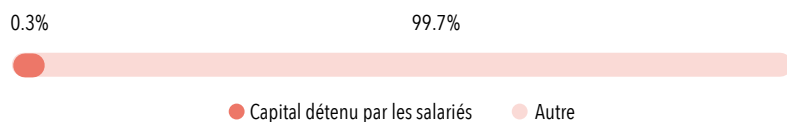
**TAUX DE COUVERTURE
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**
100%

	INDICATEURS	2021	2022
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	--	N/D
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	--	N/D
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	Non
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	--	Non
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	--	Oui
EAU	intensité de consommation en eau (m³/M€ de CA)	--	N/D
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	--	0
	Pollution de l'eau (kg)	--	N/D
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	--	0
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	--	N/D
	Pratiques d'écoconception	--	Oui

Bur Holding

Eric Bur - Accent Bio

PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2021	2022
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	72	66
	Part des effectifs en France (%)	--	100%
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	--	0%
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	--	0%
	Part d'employés en CDI (%)	90%	91%
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	--	3
	Taux d'absentéisme (%)	--	1,6%
	Taux de turnover (%)	16%	7,5%
	Salariés formés (%)	15,4%	36,7%
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	--	Oui
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	--	38
	Taux de gravité des accidents	--	0,70
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	1,5%	1,6%
	Score à l'index Egapro (/100)	N/A	N/A

NOTA BENE :

Le département des Ressources Humaines n'existait pas auparavant et est en cours de structuration.

SOCIAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Santé et sécurité : Suivi de l'accidentologie. Formations à la sécurité et à la manipulation de machines de conditionnement et des engins de manutention sur chaque site.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Suivi de l'absentéisme. Mise en place d'un accord d'intéressement. Revalorisation des salaires des personnes clés.

Ancrage local et création d'emploi en France : Partenariat avec des associations pour aider les jeunes à s'insérer sur le marché de l'emploi (E2C Ecole de la Deuxième Chance, Mission Locale, PTCE Vivre les Mureaux). Membre d'associations locales « Mureaux Entreprise » et mise en place de mission locale (PACTE). Partenariat avec l'ESAT de Poissy pour des travaux spécifiques (Labellisation). Lancement d'une gamme de légumineuses « Made In France ». Développement de gamme de produits « direct producteur ».

Formation : Formation incendie pour la moitié des employés (Bur). Besoins de formation recueillis lors des entretiens annuels pour les cadres. Augmentation de la part des employés formés en 2022.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Santé et sécurité : Formalisation d'une politique de santé et de sécurité. Communication en interne sur la sécurité et la prévention.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Mise en place d'une étude de la satisfaction des employés. Mise en place de protection sociale non obligatoire. Développer la marque employeur et le bien-être au travail.

Discrimination et diversité : Formalisation d'engagements en matière de diversité.

SOCIÉTAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Certification ISO 22000, Demeter et Agriculture Biologique (Accent Bio). Certification Ecocert (Bur). Adhésion aux plateformes gouvernementales « Rappel Conso » et « Signal Conso ».

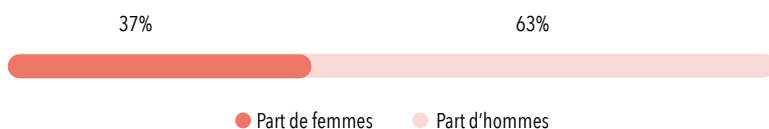
PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Sensibilisation des consommateurs à une alimentation saine et durable. Mise en place d'initiatives pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits.

PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



	INDICATEURS	2021	2022
GOUVERNANCE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	N/D
	Code éthique	--	Non
GOUVERNANCE RSE	RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui
	Formalisation d'une politique RSE	Non	Non
	Responsable RSE	Non	Non
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles	Oui	Oui
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	Non	Non
	Evaluation RSE des fournisseurs	--	Oui
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non
	Contractualisation fournisseurs	Non	Non



GOUVERNANCE

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Gouvernance : Enjeux RSE évoqués au niveau du COMEX et du conseil de surveillance. Organisation d'un comité de direction hebdomadaire pour définir la stratégie de l'entreprise suivis de points avec les référents de service pour un échange sur l'actualité de l'équipe.

Cybersécurité et RGPD : Formalisation d'une charte informatique précisant notamment la surveillance du système d'information.

ACTIONS PLANIFIÉES

Gouvernance : Réalisation d'une cartographie / état des lieux RSE.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Ethique des affaires : Formalisation d'un code éthique à diffuser à l'ensemble des salariés. Mise en place de mécanisme de traitement des plaintes.

Gouvernance : Formalisation d'une politique RSE avec un plan d'action identifiant les enjeux principaux de la société. Intégration de membres indépendants au conseil de surveillance.



PARTIES PRENANTES

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Chaîne d'approvisionnement : Évaluation du profil des fournisseurs à travers un questionnaire envoyé à 100% des fournisseurs (avec un taux de réponse de 70%).

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Chaîne d'approvisionnement : Formalisation d'un code de conduite fournisseurs. Identification des risques liés aux matières premières et mise en place de mesures pour limiter ce risque. Audit des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des principaux fournisseurs.

Coudert

GROUPE VALADE



Le groupe Valade est spécialiste dans la transformation du fruit depuis 130 ans. Réparti en **3 sites industriels** en Corrèze, en Drôme et en Italie, le groupe transforme les pommes, châtaignes, et fruits du verger en confitures, compotes, coulis, sauces et crèmes de marron. La distribution des produits est principalement faite dans les grandes surfaces (marque propre et marques distributeurs) et dans la restauration/hôtellerie. Les données renseignées ne couvrent que le site industriel de Lubersac en Corrèze.

€
CHIFFRE D'AFFAIRES
95,4 M€

📍
NOMBRE DE SITES
3

👤
EFFECTIFS
329



ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Impact de l'amont sur les émissions de GES, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, éco-conception des emballages et biodiversité.

Chaîne d'approvisionnement : conséquences du changement climatique sur la chaîne d'approvisionnement, sélection des fournisseurs et achats durables.

Social : santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local de la société



INTERVIEW
de Guillaume
ARGAND
Président
de Coudert



Quelle est la stratégie globale de votre entreprise en matière de développement durable ?

Nous avons mené une démarche répondant aux objectifs de développement durable selon les lignes directrices de l'ISO 26000, qui nous a conduit à établir une politique fondée sur 4 engagements.

Nous proposons une alimentation saine donnant la priorité à la santé des consommateurs, en offrant des produits exemplaires en termes de sécurité, de plaisir et de qualité nutritionnelle, et dont nous garantissons une traçabilité totale et transparente. Aussi, nous investissons de façon continue et soutenue en Recherche et Développement pour proposer des produits plus durables.

Nous progressons avec tous les acteurs de notre écosystème en accompagnant nos collaborateurs dans leur parcours, en nous investissant dans notre région pour son développement économique et social, et en engageant des partenariats pour une alimentation plus durable. Nous agissons pour réduire nos impacts sur l'environnement dès aujourd'hui et pour demain. Nous mesurons pour réduire, et anticipons pour prévenir les risques dans notre territoire et dans toute notre chaîne de valeur. Nous optimisons nos consommations d'énergie et d'eau et réduisons le gaspillage alimentaire, nos déchets et nos emballages.

Nous développons une culture de l'engagement pour un développement durable, individuellement et collectivement en adaptant un comportement éthique et en l'exigeant sur toute notre chaîne de valeur. Nous incluons et sollicitons l'ensemble de nos collaborateurs pour qu'ils contribuent à cette stratégie et communiquons en interne et en externe sur nos engagements et nos résultats.

Pouvez-vous décrire les initiatives de réduction des émissions de carbone que votre entreprise a mises en place ?

Nous nous sommes engagés à cultiver les bonnes idées, durables et responsables. Parmi nos engagements, nous avons décidé d'agir pour réduire nos impacts sur l'environnement.

Pour cela, nous capitalisons sur nos diagnostics énergétiques en les inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de notre performance énergétique. Nous venons aussi de réaliser notre premier bilan carbone sur les scopes 1, 2 et 3. Cette étape structurante dans notre démarche de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre vient illustrer pleinement notre ambition de contribuer significativement à la transition écologique. Nous construisons actuellement notre plan de transition avec des objectifs de réduction à court-terme et long-terme.

Comment assurez-vous la durabilité de votre chaîne d'approvisionnement ?

Les événements climatiques puissants voire extrêmes et de plus en plus fréquents viennent compliquer nos approvisionnements, en fruits notamment. Afin de sécuriser notre chaîne d'approvisionnement, nous avons créé un poste de sourceur qui au-delà d'identifier les fruits de la meilleure qualité, prend en compte la démarche environnementale de nos fournisseurs au travers de leurs pratiques agricoles et sociales ou encore du bilan carbone des matières sourcées. Nous sommes en veille permanente pour identifier les risques émergents et multiplions les sources d'approvisionnement pour pallier ces crises de plus en plus fréquentes.

Comment assurez-vous que vos employés sont conscients de l'importance de la durabilité et comment les impliquez-vous ?

Nous avons inscrit dans notre politique RSE l'engagement individuel et collectif de nos collaborateurs. Ainsi, nous privilégions le travail collaboratif dans tous les projets que nous menons. Le rôle de chacun est primordial dans le déploiement de notre stratégie globale. C'est ainsi que nous avons établi notre politique RSE et le plan d'actions qui en découle, que nous avons mené notre bilan carbone et dressés notre trajectoire de décarbonation.

Nous avons réalisé en 2023 un atelier Fresque du Climat qui s'inscrit dans un plan plus large de sensibilisation et de formation aux enjeux climatiques et sociétaux.

Quels sont les 3 valeurs de votre entreprise qui incarnent le mieux votre vision du développement durable ?

Nos valeurs ACCORD font partie de notre ADN : elles représentent ce que nous sommes, et ce que nous voulons être pour le futur. Notre Agilité, et notre Créativité sont plus que jamais des atouts pour nous transformer mais aussi nous adapter aux défis d'aujourd'hui ; Notre Optimisme démontre un état d'esprit tourné vers l'avenir : transformer les fruits et les rendre accessibles au plus grand nombre est notre contribution à un futur plus sain. Nous le faisons en Responsabilité, collectivement et individuellement, avec Courage, en étant exigeant sur la qualité de nos produits, en assurant un cadre sûr à nos collaborateurs et en travaillant à réduire nos impacts sur notre environnement. Notre Diversité - des hommes et des femmes, des clients, des fournisseurs, des fruits - amplifie la puissance et le goût de la collaboration.

	ENJEUX ESG*	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat ¹		
	Biodiversité ¹		
	Eau ¹		
	Déchets en éco-conception ¹		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

¹ Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

* Cf méthodologie page 84



ENVIRONNEMENT

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Energie, Carbone & Climat : Dotation du parc à 78% en chariot électrique. 75% des lampes à LED. Identification des risques liés au changement climatique.

Déchets et éco-conception : Proposition d'emballages avec des matériaux recyclés ou recyclables en respectant les contraintes des clients autour de la conservation des aliments. Amélioration de la gestion des déchets en permettant le tri sélectif pour le recyclage. Valorisation des déchets d'emballage (carton, plastique, bois, métal, verre, ainsi que les déchets fermentés, déchets organiques, déchets de pommes fraîches). Limitation des déchets en favorisant la vente de gros contenants (gros pots en verres plutôt que petits pots en plastique). **Biodiversité** : Obtention de la certification Demeter, Agriculture Biologique (Accent Bio) et Ecocert (Bur). Installation de ruches sur le site des Mureaux en partenariat avec un apiculteur.

Eau : Suivi de la consommation par la mise en place de KPI et d'objectifs chiffrés de réduction. Détection et correction des fuites.

ACTIONS PLANIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Evaluation de l'empreinte carbone du site de Lubersac prévue en 2023 selon le dispositif Décarbon'action et accompagnement en cours sur un plan d'économie d'énergies (eau, électricité, gaz, air comprimé) sur ce site.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Réalisation d'un état des lieux pour voir si des opportunités d'augmenter la part d'énergies renouvelables existent pour l'entreprise.

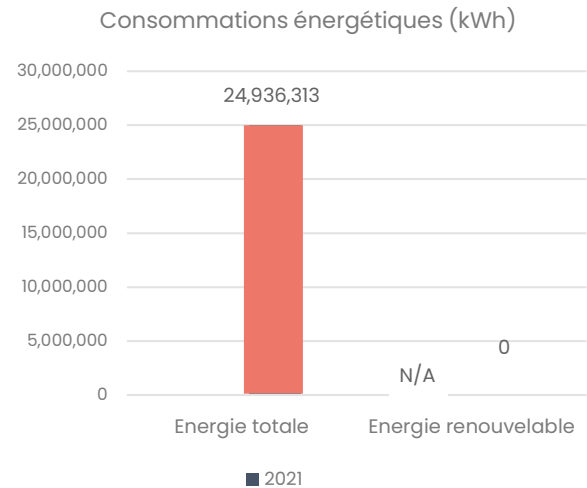
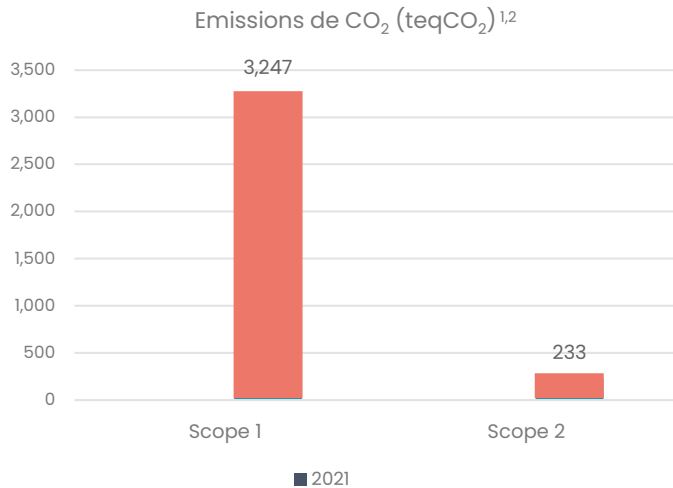
Eau : Augmenter la part d'emballages à base de matières recyclées et/ou biosourcées et/ou biodégradables/compostables (ex : Bioplastiques (PLA, PHA, PBS, PBAT, PCL...)). Augmenter la recyclabilité et/ou réutilisabilité des emballages.



CHIFFRE D'AFFAIRES
95,4 M€



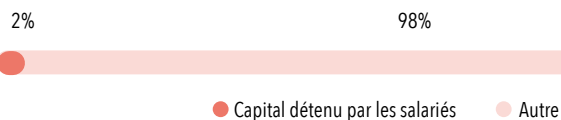
**TAUX DE COUVERTURE
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**
70%



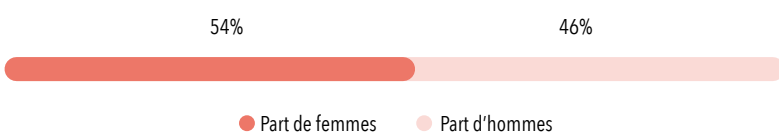
¹Méthodologie en annexe
²Emissions estimées par SIRSA

	INDICATEURS	2021	2022
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	--	261 386
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	--	0 %
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	Non
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	--	Non
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	--	Non
EAU	intensité de consommation en eau (m ³ /M€ de CA)	--	1 397
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	--	0
	Pollution de l'eau (kg)	--	0
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	--	0
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	--	53%
	Pratiques d'écoconception	--	Oui

PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2021	2022
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	--	329
	Part des effectifs en France (%)	--	83,6%
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	--	16,4%
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	--	0%
	Part d'employés en CDI (%)	--	88%
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	--	-5
	Taux d'absentéisme ¹ (%)	--	5%
	Taux de turnover (%)	--	6,4%
	Salariés formés ¹ (%)	--	58%
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	--	Oui
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents ¹	42,5	48,7
	Taux de gravité des accidents	--	5,2
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	--	4,3%
	Score à l'index Egapro (/100)	--	84

¹La donnée renseignée couvre un périmètre restreint de l'effectif total de Coudert (228/329 salariés).



SOCIAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Santé & sécurité des collaborateurs : Formalisation d'une politique santé et sécurité ainsi que d'un comité dédié, soutenu par un spécialiste de la sécurité. Formations santé-sécurité. Investissement dans des machines plus ergonomiques (notamment sur la partie préparation). Organisation d'un Safety Day pour sensibiliser les employés.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Travail avec une agence d'intérim sur la mise en place d'une étude de la satisfaction des employés. Actionnariat salarié à hauteur de 2% du capital de la société. Travail en interne sur l'accueil et l'intégration des salariés et sur la marque employeur.

Formation : Processus d'évaluation pour chacun des employés tous les deux ans, afin de développer leurs compétences.

Discrimination et diversité : Engagements en matière de diversité et nondiscrimination : 50% des salariés sont des femmes et l'entreprise travaille avec un ESAT local (travailleurs handicapés).

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Mise en place d'une protection sociale non obligatoire.



SOCIÉTAL

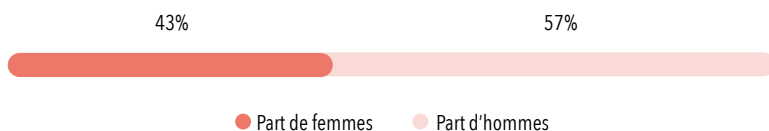
BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Mesures d'identification et limitation des conservateurs et additifs, d'identification et limitation des teneurs en sucre et des ingrédients d'origine artificielle. Le calcul du Nutriscore est disponible sur une gamme de produit (WE BIO).

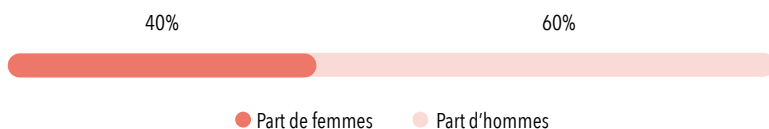
PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Obtention d'une certification qualité (ISO 9001,...). Sensibilisation des consommateurs à une alimentation saine et durable.

PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



	INDICATEURS	2021	2022
GOUVERNANCE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	0%
GOUVERNANCE RSE	Code éthique	Oui	Oui
	RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui
	Formalisation d'une politique RSE	Oui	Oui
	Responsable RSE	Oui	Oui
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles	Oui	Oui
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	--	Non
	Evaluation RSE des fournisseurs	--	Oui
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	--	Non
	Contractualisation fournisseurs	--	Oui



GOUVERNANCE

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Gouvernance : Formalisation d'une politique RSE avec des engagements et un plan d'action identifiant les 6 enjeux principaux de la société ainsi que ses 4 axes d'engagement. Les performances RSE de la société sont ensuite étudiées au niveau du COMEX et du conseil de surveillance. Un responsable RSE a été désigné à temps partiel. Mise en place d'un mécanisme spécifique de traitement des différends ou plaintes concernant les questions de personnel.

Ethique des affaires : Formalisation d'une charte éthique.

Cybersécurité et RGPD : Une politique de cybersécurité et des procédures spécifiques pour protéger les données sensibles sont mises en place.

ACTIONS PLANIFIÉES

Ethique des affaires : Diffusion de la charte auprès des salariés.



PARTIES PRENANTES

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Chaîne d'approvisionnement : Diversification de fournisseurs pour atténuer les risques liés au changement climatique. Évaluation du profil des fournisseurs sur leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance durant leur sélection. Formalisation d'un cahier des charges fournisseurs incluant les pratiques environnementales et sociales. Questionnaire d'auto-évaluation envoyé aux fournisseurs incluant des éléments environnementaux et sociaux. Audit des fournisseurs. Favorisation d'un approvisionnement local et en UE assurant la traçabilité des produits dans un souci de transparence du processus de production. Mise en place de contrats avec certains fournisseurs. Travail de lutte contre la Food Fraud (provenance et caractéristiques des matières premières).

ACTIONS PLANIFIÉES

Chaîne d'approvisionnement : Évaluation des fournisseurs qui va aboutir sur un classement des fournisseurs selon leurs pratiques.

Arpitan

HENRI RAFFIN & MAISON MILHAU



Henri Raffin produit des salaisons sèches de terroir (7% de parts de marché dans les saucissons) et détient deux sites de production et un séchoir avant son acquisition de la société **Maison Milhau** en 2019 (fabrication de charcuterie fraîche, jambons, saucissons secs et saucisserie dans le Tarn).

Les clients d'Henri Raffin sont majoritairement des enseignes de GMS (93% du CA).



ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion de l'eau et des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement, préservation de la biodiversité.

Social : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents.

Sociétal : Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle des produits transformés, bien-être animal.

Gouvernance : Sélection des fournisseurs et achats durables, bien-être animal.



INTERVIEW de Sébastien de LAPORTE Président d'Arpitan



Quelle est la stratégie globale de votre entreprise en matière de développement durable ?

La stratégie RSE de Arpitan s'articule autour de 4 axes :

1. Permettre à chacun de développer son savoir-faire
2. Adopter une production sobre en ressources naturelles
3. Soutenir durablement les filières porcines locales
4. Promouvoir des recettes simplement authentiques de nos terroirs

Pouvez-vous décrire les initiatives concrètes que votre entreprise a prises pour réduire son impact environnemental ?

Sur le site de La Rochette, un gros travail d'optimisation de la production de froid a été mené, tant pour réduire la quantité de fluide frigorigène que pour s'assurer de leurs conformités avec les normes environnementales les plus exigeantes.

De plus, un nouveau système permet, lorsque les conditions météorologiques le permettent, de prendre directement l'air froid à l'extérieur, puis de l'utiliser après filtration pour maintenir une température de +6° dans les ateliers de production, plutôt que produire de l'air froid à partir de nos blocs de refroidissement.

Sur l'eau, un travail est mené avec la Communauté de Commune pour partager les bonnes pratiques d'utilisation de l'eau, pour étudier comment recycler nos eaux grises (par exemple pour laver des quais de chargement) et pour réduire fortement nos rejets d'effluents.

Quelles actions votre entreprise prend-elle en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ?

Sur le site de La Rochette, 7 travailleurs handicapés travaillent dans l'atelier dans le cadre d'une convention avec un ESAT. De plus, la société est aussi labellisée PME+, certifiant nos pratiques éthiques et responsables. Et le site de La Rochette est labellisé Mont Blanc Excellence et Entreprise du Patrimoine Vivant, témoignant à la fois de notre ancrage territorial et de notre savoir-faire unique.

Comment votre entreprise gère-t-elle les risques liés au développement durable, tels que les réglementations environnementales ?

Un de nos enjeux est de se conformer à la réglementation à venir AGEC 2025 sur la recyclabilité des emballages.

Avec le support de la région AURA, nous avons ide

tifié plusieurs prestataires pour nous accompagner dans cette transition qui implique de changer nos emballages plastiques afin de réduire notre consommation et d'utiliser des matériaux pleinement recyclables.

Comment lutez-vous contre le gaspillage alimentaire ?

Un processus S&OP a été mis en place pour que le Commerce partage ses prévisions de vente sur les 3 prochains mois, afin que l'Industrie s'organise au mieux pour produire la juste quantité. Ainsi, nous commençons à réduire le volume de nos produits invendus ou dégagés à vils prix, dans une logique d'amélioration économique et de réduction des gaspillages. De plus, un travail a été effectué pour ré-utiliser toutes nos chutes de produits, comme par exemple les entames ou les talons des jambon secs. Ils sont ainsi valorisés

Comment parvenez-vous à privilégier des approvisionnements locaux dans vos achats ?

Sur La Rochette, près de 30% de nos approvisionnements de porc sont locaux, c'est-à-dire que les porcs viennent de la région Auvergne Rhône Alpes et ont été abattus à l'abattoir de Bourg-en-Bresse. Les emballages viennent aussi d'un site de production à La Rochette. A Lacaune, l'abattoir et le découpeur de la majorité de nos approvisionnements sont localisés dans le même village que le nôtre.



ENVIRONNEMENT

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Energie, Carbone & Climat : Politique environnementale formalisée. Définition d'objectifs spécifiques, quantifiés et datés de réduction des émissions de GES. Démarche Fret 21 engageant la société à réduire ses émissions de CO2 en agissant sur le transport en aval (Henri Raffin). Forte réduction de l'utilisation du gaz liquide dans le mix énergétique. Sensibilisation des salariés afin d'optimiser les consommations (Maison Milhau). Etude biométrique et calcul de performance énergétique afin d'optimiser les consommations. Relamping LED initié en 2018. Récupération de la chaleur générée par la production de froid pour chauffer l'eau sur l'ensemble du site de production. Modernisation et rénovation d'installations pour optimiser la consommation (séchoirs, pompe à chaleur). Nouveauté : Rénovation partielle d'installations de production de froid par CEE (saloir jambons et atelier tranchage).

Déchets et éco-conception : Tri sur les sites Henri Raffin avec une valorisation des déchets. Utilisation de matériaux recyclables sur les emballages. Suppression du noir de carbone dans les emballages BIO et jambon tranché. Suppression des filets sur les jambons. Suppression des emballages sur une gamme. Conditionnement de co-produits issus du tranchage pour une vente de ces produits à des dégageurs, à des industriels ou en dons aux œuvres. Revente au personnel de saucissons déclassés. Méthanisation sur le site de La Rochette (objectif : 30% des déchets de viande méthanisés).

Eau : Mise en place d'une politique de gestion de l'eau avec un accompagnement par Suez pour le traitement de l'eau (Henri Raffin).

Biodiversité : Analyse d'impact sur la biodiversité conduite via le dossier ICPE de 2009 (Maison Milhau).

ACTIONS PLANIFIÉES

Déchets et éco-conception : Test en cours pour un emballage recyclable transparent pour les diots.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Carbone et climat : Mesure de l'empreinte carbone (Bilan Carbone Scope 1, 2, 3), Evaluation de la vulnérabilité au changement climatique de la société.

Energie : Réalisation d'un état des lieux pour voir si des opportunités d'augmenter la part d'énergies renouvelables existent pour l'entreprise.

Biodiversité : Formalisation d'une politique de préservation de la biodiversité.

Déchets et éco-conception : Réalisation d'une Analyse Cycle de Vie.

	ENJEUX ESG*	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat ¹		
	Biodiversité ¹		
	Eau ¹		
	Déchets en éco-conception ¹		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

¹ Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

* Cf méthodologie page 84

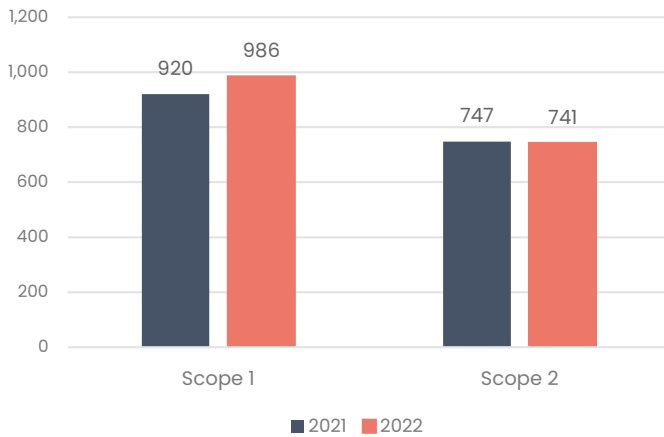


CHIFFRE D'AFFAIRES 101 M€

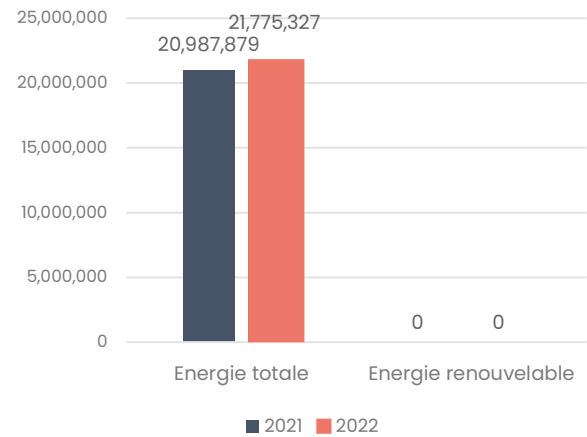


TAUX DE COUVERTURE DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES 100%

Emissions de CO₂ (teqCO₂)^{1,2}



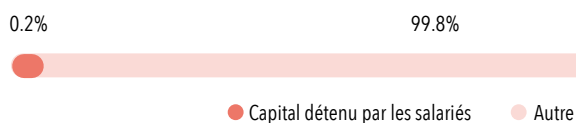
Consommations énergétiques (kWh)



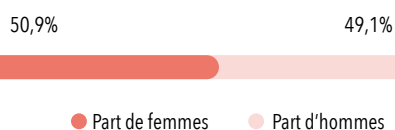
¹Méthodologie en annexe
²Emissions estimées par SIRSA

	INDICATEURS	2021	2022
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	4 784	4 368
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	--	0 %
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	--	Non
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	--	Non
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Non	Non
EAU	intensité de consommation en eau (m ³ /M€ de CA)	711	544
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	--	0
	Pollution de l'eau (kg)	0	0
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	--	0
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	--	7,3
	Pratiques d'écoconception	Oui	Oui

PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2021	2022
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	447	419,7
	Part des effectifs en France (%)	100%	100%
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0	0%
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0	0%
	Part d'employés en CDI (%)	87%	91%
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	9	9
	Taux d'absentéisme (%)	9,8%	10%
	Taux de turnover (%)	6,7%	16,1%
	Salariés formés (%)	52%	64%
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui	Oui
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	65,4	34,1
	Taux de gravité des accidents	2,2	1,1
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	3,2%	3,7%
	Score à l'index Egapro (/100)	87	76,5

NOTA BENE : En 2022, la majorité des départs étaient dus au rapprochement des employés de leur domicile. Les difficultés de recrutement dans la région Dauphiné-Savoie n'ont pas permis de compenser ces départs, augmentant le taux de turnover. Les deux sociétés du Groupe Arpitan ont mis un accent sur la sécurité en 2022 permettant la réduction du taux de fréquence et du taux de gravité des accidents. Le score à l'Index Egapro est de 60/100 pour l'entité Maison Milhau et de 93/100 pour l'entité Henri Raffin. Malgré une hausse du score de Henri Raffin (passé de 81 à 93), la note globale est en baisse suite à l'évolution de celle de Maison Milhau (93 à 60).



SOCIAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Santé & Sécurité : Politique formalisée et responsable depuis 2006, système de management de la santé et de la sécurité (Henri Raffin), évaluations ergonomiques, formations gestes & postures et aménagements de postes de travail ; **NOUVEAUTÉ :** **Groupe de travail sur Taninges et La Rochette pour réduire l'accidentologie.**

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Etude sur la satisfaction des employés (2021), accord de partage de la valeur (via loi Pacte) et plan d'épargne facultatif, protection sociale non obligatoire, politique de dé-précarisation de l'emploi (réduction de l'intérim, enquête climat social et risques psychosociaux).

Formation : Plan de développement des compétences (Henri Raffin).

Dialogue social : Réunion du CSE tous les deux mois, négociation d'accords d'entreprises avec les IRP (syndicats).

Discrimination et diversité : Emploi des seniors (1/4 de l'effectif Maison Milhau).

NOUVEAUTÉ : **Mise en place d'un plan d'action suite à la note de 60/100 à l'index Egapro sous la forme d'un accord égalité professionnelle (Maison Milhau).**

ACTIONS PLANIFIÉES

Santé et sécurité : Analyse des causes, développement d'une newsletter interne sur la sécurité, réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Développement de la marque employeur.

SOCIÉTAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Bien-être animal : Démarche de réintroduction d'une race ancienne dans la région AURA au sein d'élevages plein air, audits réguliers réalisés sur les conditions de transport et d'abattage par les services « qualité » et « achat ».

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Visite des fournisseurs de matières premières, travail sur la réduction des conservateurs et additifs, des teneurs en sel et des ingrédients d'origine artificielle. Sensibilisation du groupe à une alimentation saine et durable via la FICT pour associer à la consommation des ingrédients au profil nutritionnel différent, Procédure de gestion de crise/retrait/rappel, non utilisation d'OGM et d'approvisionnement en animaux nourris avec des OGM pour la fabrication des produits (Maison Milhau).

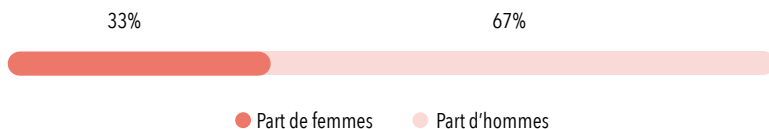
ACTIONS PLANIFIÉES

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Développement de recettes de diots mixant l'animal et le végétal (Henri Raffin).

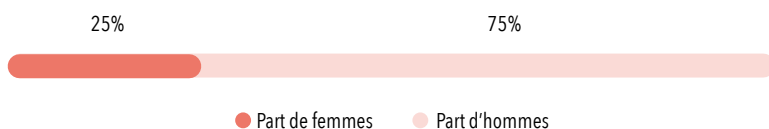
PISTES D'ACTIONS PLANIFIÉES

Bien-être animal : Formalisation d'un engagement sur le bien-être animal.

PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



CATEGORIE	INDICATEURS	ANNEES	
		2021	2022
GOUVERNANCE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	13%	13%
GOUVERNANCE RSE	Code éthique	Non	Non
	RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui
	Formalisation d'une politique RSE	Oui	Oui
	Responsable RSE	Non	Non
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles ou sensibles	Non	Non
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	Non	Oui
	Evaluation RSE des fournisseurs durant les processus de sélection	Oui	Oui
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non
	Contractualisation fournisseurs	Oui	Oui



GOUVERNANCE

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Gouvernance : Structuration d'un comité exécutif. Comité opérationnel RSE (membres : Président, Achats, Marketing, Qualité, DRH). Charte ESG et plan d'action. Deux référents ont été nommés pour gérer le traitement des plaintes. Label « Entreprise du Patrimoine Vivant » obtenu en 2018. Obtention du Label PME + avec la note de 74%.

NOUVEAUTÉ : RSE abordée au niveau du comité exécutif en plus du conseil d'administration. Evaluation de l'éligibilité à la Taxonomie.

Cybersécurité et RGPD :

NOUVEAUTÉ : Audit de cybersécurité et formalisation d'une politique associée.

ACTIONS PLANIFIÉES

Gouvernance : Renouvellement du Label EPV en 2023 (Henri Raffin).

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Gouvernance : Formalisation d'une politique RSE : nomination d'un responsable dédié à la RSE, réalisation d'une analyse de matérialité, formalisation d'objectifs et de plans d'action associés, production d'un Rapport RSE.

Éthique des affaires : Formalisation d'un code éthique à diffuser aux salariés, Mise en place d'un dispositif d'alerte.

Cybersécurité et RGPD : Tenue du registre des activités de traitement, Nomination d'un Délégué à la Protection des Données, Formation des employés.

PARTIES PRENANTES

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Chaîne d'approvisionnement : 100% des fournisseurs importants évalués annuellement et potentiels fournisseurs audités. Signature d'un contrat de filière pour 3 ans qui établit de manière plus durable et équitable le prix des viandes utilisées. **Nouveauté** : Formalisation d'un code déontologique au niveau des achats et structuration de l'équipe achat. Evaluation des enjeux liés à l'accès aux matières premières. Mise en place de matrices de risque et d'actions de remédiation pour atténuer ce risque (prix).

Ancrage local : Signature d'une convention de partenariat avec la région afin de renforcer l'ancrage local. Engagement dans une démarche de réintroduction d'une race ancienne dans la région AURA avec engagement d'achats réguliers pour développer une offre spécifique.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Chaîne d'approvisionnement : Identification de critères RSE dans les achats, formation des acheteurs au pilotage de critères RSE, Réalisation d'audit chez les fournisseurs existants les plus à risque.

Colibri

COUSTENOBLE - FRANCE ALIGRAIN - BILLAUD GRAINS



Le groupe Colibri comprend 3 sociétés. Coustenoble est spécialisée dans la production de mélanges secs et de nourriture dédiée à l'oïsellerie (oiseaux, pigeons, volaille) et animaux domestiques. La société a étendu son activité en intégrant France Aligrain en 2020, fabriquant de mélange de produits pour les animaux de basse-cour et petits animaux de la ferme. Enfin, une dernière opération a intégré en 2021 au groupe Colibri la société Billaud Grains, spécialiste de graines et boules de graisses pour oiseaux.



ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement.

Social : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents.

Sociétal : Traçabilité et qualité nutritionnelle des produits transformés.

Gouvernance : Sélection des fournisseurs et achats durables, harmonisation des pratiques de gouvernance entre les entités du groupe.

INTERVIEW de Philippe Combe Président de Colibri

Comment définiriez-vous le développement durable dans le contexte de votre entreprise ?

Historiquement le développement durable a été défini depuis les années 90 à travers les trois piliers que sont l'économie, l'environnement et la responsabilité sociale.

Depuis, la prise en compte du respect des idées culturelles et des attentes sociétales (qualité, solidarité locale, évolution de carrière...) sous le simple principe que la différence entre les personnes au sein d'une même équipe collaborative permet de multiplier les perspectives, le questionnement et stimuler l'émergence de solutions.

Notre vision du développement durable au sein de Colibri est justement de développer un sentiment d'appartenance autour du respect et de la défense de ces 4 piliers avec un esprit ouvert où la culture de l'efficacité et de la performance est le principal indicateur.

Quelle est la stratégie globale de votre entreprise en matière de développement durable ?

Le plan stratégique de Colibri au regard du développement durable s'appuie principalement sur 6 axes :

- **D'abord l'Axe financier**, il est le socle, la plateforme de répartition de toutes les ressources (financières, humaines, intelligence) et le garant de relations pérennes avec nos investisseurs.
- **L'Axe QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement), ses objectifs sont de normaliser nos actes et nos décisions en matière d'hygiène et de qualité produits et services, en matière de respect de l'environnement et des ressources naturelles, et en matière de sécurité des personnes (employés, prestataires et consommateurs), en privilégiant le pragmatisme à l'excès de normalisation. Nous restons avant tout une PME local en devenir.
- **L'Axe management**, qui englobe le pilier sociétal et des différences culturelles afin de privilégier un seul objectif, le développement de l'esprit d'appartenance dans une recherche partagée de la performance collective (certainement l'axe d'enjeu majeur pour gagner la partie concurrentielle dans une société humaine qui prouve quotidiennement qu'elle se cherche),
- **L'Axe production** et sécurité de nos capacités de production. Cela concerne l'optimisation de nos exploitations, de la maintenance préventive (voir prédictive) des outils, avec en point de mire l'optimisation et la sécurisation de nos sites au regard des risques de pollutions, de gaspillage



de matières, de temps, d'énergie, d'espace et de motivation de nos équipes,

- **L'Axe Achat** : il est indispensable de l'inclure dans notre stratégie développement durable pour faire corrélés les économies de coûts chez les fournisseurs (grâce à l'analyse des économies d'échelles réalisables chez nous fournisseurs, nos prestataires et nos transporteurs),
- **L'Axe R&D** à développer pour notamment y inclure une analyse de l'impact environnemental de nos produits et nos emballages ainsi que l'incorporation de l'ensemble de nos cadres dans cette démarche afin de créer un réseau de sympathie et une prise de conscience collective.

Quels sont les objectifs spécifiques de durabilité que votre entreprise s'est fixés à court et à long terme ?

Dans un premier temps, du fait de la concurrence forte, nous ne pouvons passer outre les certifications qu'attendent les parties prenantes et notamment ISO 9000 ou IFS, afin de rassurer à la fois nos clients et les services de l'Etat.

Ensuite, d'un point de vue commercial, nous devons être proactifs avec les services R&D de nos clients de plus en plus éveillés et sensibles sur les sujets de développement durable afin d'être force de proposition dans le développement à moyen et longs termes de leurs assortiments magasins.

Enfin, nous entendons agir en premier dans toutes les situations de gaspillage (énergie, matières premières, matériels), étant acteur dans un secteur de l'économie particulièrement exposé mais également en pleine mutation sur ces questions.



	ENJEUX ESG*	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat		
	Biodiversité ¹		
	Eau		
	Déchets en éco-conception		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

¹ Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

* Cf méthodologie page 84



ENVIRONNEMENT

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Energie, Carbone & Climat : Réduction de 15% de l'empreinte carbone de la société suite à la relocalisation de la production et aux synergies de flux entre filiales. Verdissement de la flotte automobile. Evaluation de la vulnérabilité de l'activité aux risques physiques liés au changement climatique.

Déchets et éco-conception : Valorisation de 100 % des sous-produits en biométhanisation. 89% des sacs sont valorisables.

Biodiversité : Formalisation d'une politique de préservation de la biodiversité avec un travail de R&D pour améliorer la composition des produits et adresser des problématiques des animaux du dehors (digestion des rongeurs par exemple). Analyse de la dépendance de la société à la biodiversité. Refus de l'utilisation d'OGM dans les matières premières utilisées.

NOUVEAU : **Renouvellement de la certification agriculture biologique en 2022.**

ACTIONS PLANIFIEES

Energie, Carbone & Climat : Objectif de diminution de la consommation énergétique dans le plan d'action de la société.

Déchets : Objectif de développement d'emballages éco-responsable dans le plan d'action.

PISTES D'ACTION IDENTIFIEES

Energie, Carbone & Climat : Evaluation de l'empreinte carbone (Scope 1, 2 et 3).

Réalisation d'un état des lieux pour voir si des opportunités d'augmenter la part d'énergies renouvelables existent pour l'entreprise.

Biodiversité : Evaluation de l'impact de la société sur la biodiversité. Intégration d'initiatives (act4nature International, 1% for the planet, 4 pour 1000, etc.).

Eau : Formalisation d'une politique de gestion de l'eau.

NOTA BENE :

Les produits phytosanitaires sont utilisés au minimum afin de traiter le grain pour ne pas avoir de nuisibles (charançons, araignées). Un quota d'utilisation est fixé et la société n'atteint même pas 50% du quota d'utilisation de ces produits.

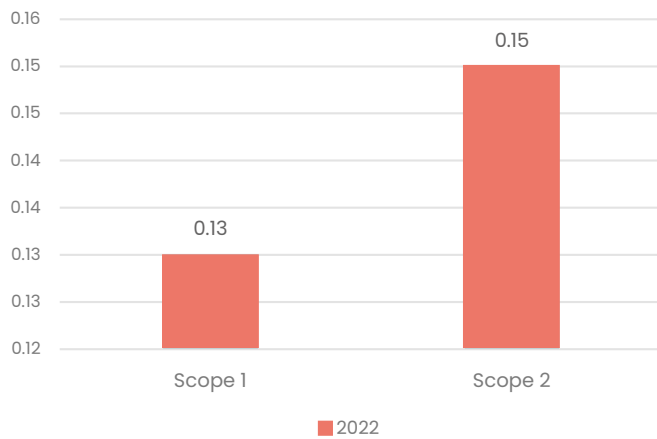


**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
46,6 M€

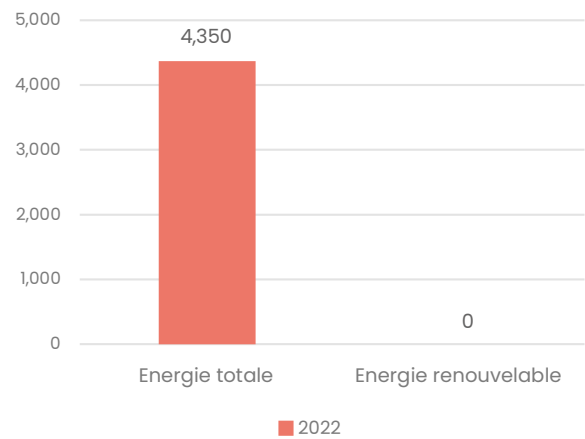


**TAUX DE COUVERTURE
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**
100%

Emissions de CO₂ (teqCO₂)^{1,2}



Consommations énergétiques (kWh)

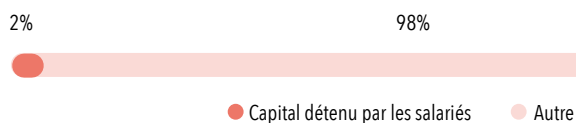


¹Méthodologie en annexe

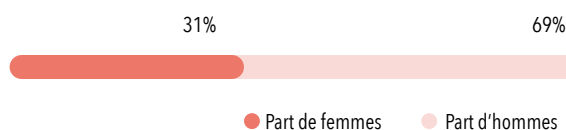
²Emissions estimées par SIRSA

	INDICATEURS	2021	2022
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	--	93
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	--	0 %
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	Non
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	--	Oui
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	--	Oui
EAU	intensité de consommation en eau (m ³ /M€ de CA)	--	10
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	--	10 000
	Pollution de l'eau (kg)	--	0
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0,05	0
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	--	N/D
	Pratiques d'écoconception	--	Oui

PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2021	2022
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	75	78
	Part des effectifs en France (%)	--	100%
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	--	0%
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	--	0%
	Part d'employés en CDI (%)	80%	78%
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	2	0
	Taux d'absentéisme (%)	--	1,3%
	Taux de turnover (%)	3,3%	9,8%
	Salariés formés (%)	16,7%	49,2%
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	--	Non
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	--	16
	Taux de gravité des accidents	--	0
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	--	0%
	Score à l'index Egapro (/100)	--	Non

NOTA BENE :

L'évolution du taux de turnover est principalement liée aux départs chez France Aligrain. L'évolution du taux de formation est liée à la formation de cadres à l'EDHEC.

SOCIAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Santé et sécurité : Formalisation d'une politique de santé et de sécurité. Des équipements de protection adaptés à chaque saison fournis au personnel (équipement EPI). Installation de détecteurs de CO2 dans les bureaux afin de mesurer les dangers de l'air et favoriser son renouvellement. Collaboration avec les différents services de l'état (CARSAT, DDTE et DREAL) pour la prévention des TMS. **NOUVEAU** : **Arrêt de l'utilisation des produits potentiellement cancérogènes.**

Attraction et fidélisation des collaborateurs : **NOUVEAU** : Revalorisation des salaires des commerciaux.

Discrimination et diversité : **NOUVEAU** : Augmentation des salaires pour diminuer l'écart de rémunération par genre.

Formation : **NOUVEAU** : Mise en place d'une formation à l'EDHEC pour les cadres.

ACTIONS PLANIFIÉES

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Mesures de rétention des talents en structuration grâce à l'arrivée d'une responsable RH. Mise en place d'entretiens individuels.

Formation : Structuration d'une formation sur la partie RSE et qualité.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Formation : Formalisation d'une politique de formation. Identification des besoins de formation des salariés. Fixation d'objectifs chiffrés sur la formation.

Santé et sécurité : Développement d'une newsletter interne sur la sécurité. Réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles. Mise en place d'incitations pour les salariés sur les objectifs santé-sécurité.

Ancrage local et création d'emploi en France : Mise en place de partenariats locaux, d'actions de mécénat locales.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Développer la marque employeur et le bien-être au travail. Mise en place d'un questionnaire de satisfaction des employés. Mise en place d'un mécanisme de partage de la valeur.

SOCIÉTAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Bien-être animal : Signature d'une charte contre la souffrance animale. Formation des salariés au bien-être animal.

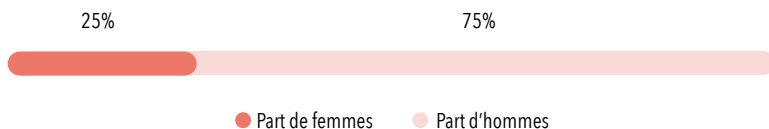
Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Passage à l'huile végétale pour 100% de la production d'aliments pour oiseaux. Identification et limitation des conservateurs et additifs.

NOUVEAU : **Embauche d'un responsable qualité pour la mise en place de normes.**

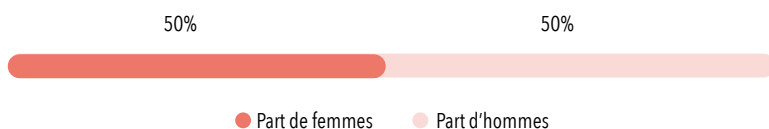
ACTIONS PLANIFIÉES

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Travail autour de la composition des aliments (tenue en oméga 3, etc.).

PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



INDICATEURS	2021	2022
GOVERNANCE		
Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	0%
GOVERNANCE RSE		
Code éthique	Oui	Oui
RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui
Formalisation d'une politique RSE	Oui	Oui
Responsable RSE	Non	Non
CYBERSÉCURITÉ		
Gestion des données personnelles ou sensibles	Non	Non
Politique de cybersécurité	Oui	Oui
FOURNISSEURS		
Code de conduite fournisseurs	Non	Non
Evaluation RSE des fournisseurs durant les processus de sélection	Oui	Oui
Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non
Contractualisation fournisseurs	--	Oui



GOVERNANCE

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Ethique des affaires : Mise en place d'un code éthique en 2021 transmis à l'ensemble des salariés.

Gouvernance : Formalisation d'une politique RSE et d'un plan d'action suivant les indicateurs RSE. Le comité de gouvernance suit ces indicateurs et intègre les enjeux RSE. **NOUVEAU** : Mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes.

Cybersécurité et RGPD : Mise en place d'une politique de cybersécurité pour le système informatique.

ACTIONS PLANIFIÉES

Gouvernance : Embauche d'une responsable des ressources humaines. Mise en place d'un CSE.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Gouvernance : Harmonisation des pratiques entre les filiales du groupe. Mise en place de comités de pilotage (qualité, RSE, etc.) Intégration de membre indépendant au Conseil d'administration..

Cybersécurité et RGPD : Mise en place de procédures spécifiques pour protéger les données personnelles ou sensibles.



PARTIES PRENANTES

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Chaîne d'approvisionnement : Identification des risques liés aux matières premières et mesures mises en place pour limiter ce risque : stockage, contractualisation sur les marchés, et adaptation des formulations. Contractualisation avec les fournisseurs.

Ancrage local et création d'emploi en France : Sélection de fournisseurs de proximité, permettant de faire vivre le tissu économique local.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Chaîne d'approvisionnement : Mise en place d'un code de conduite des fournisseurs. Audit des pratiques environnementale, sociales et de gouvernance des fournisseurs.

Estive

FROMAGERIES TERRES D'OR



Fromageries Terres d'Or est spécialisée dans le conditionnement (transformation et emballage) de fromages à pâte dure à destination des hyper et supermarchés français (principalement de l'emmental, du fromage à raclette et du fromage fondu).



**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
65,9 M€



**NOMBRE
DE SITES**
1



EFFECTIFS
84



ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement.

Sociétal : Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité organoleptique des produits transformés.

Gouvernance : Sélection des fournisseurs et achats durables.



INTERVIEW par Hervé Petitcolas Président d'Estive



Comment définiriez-vous le développement durable dans le contexte de votre entreprise ?

Les Fromageries Terre d'Or se sont engagées dans le développement durable alors même qu'elle n'y est pas légalement soumise. Cette décision relève d'une volonté de s'engager plus en avant dans la RSE et emmener l'ensemble du personnel. En lien avec des grands groupes, tant fournisseurs que clients, ceux-ci se sont également fortement engagés dans le développement durable. Nous faisons donc partie d'une chaîne qui s'engage vers un meilleur futur. Nous avons débuté notre engagement en réalisant un bilan carbone avec l'aide du cabinet spécialisé, New'e. Celui-ci va nous accompagner dans la construction, puis la mise en place de notre stratégie bas carbone. Le résultat de ce bilan est encourageant pour plusieurs raisons.

Premièrement notre impact carbone lié à notre émission directe de GES (Scope 1) et notre consommation directe d'énergie (scope 2) sont très faibles car ils ne représentent que 0,23% de nos émissions. Nous avons néanmoins réfléchi et travaillé sur plusieurs pistes d'amélioration.

Ensuite, nous sommes fortement impactés par nos achats de matières premières auprès de nos fournisseurs car il représente 96% de nos GES. Même si notre impact est limité, nous concentrerons nos efforts sur la relation avec nos partenaires et suivre leurs avancés sur leur propre réduction de GES.

En partenariat avec nos banques, nous avons pris le parti d'adhérer depuis 2022 au système de notation Ecovadis. Il nous permet de challenger notre politique RSE et de communiquer auprès des parties prenantes de l'entreprise.

Quels sont les objectifs spécifiques de durabilité que votre entreprise s'est fixés à court et moyen terme ?

Nous avons dans un premier temps nommé un responsable en charge des sujets de la RSE. Il s'agit de notre directeur du développement industriel, Bernard Antonazzi. Nous prévoyons également de mettre en place un Copil RSE pour un meilleur suivi des projets et mieux communiquer au sein de l'entreprise.

Les Fromageries Terres d'Or ont déjà commencé à s'engager dans des projets de réduction de GES dans le domaine du numérique, de l'énergie et des déchets. Nous avons donc travaillé sur une meilleure utilisation du matériel informatique et les bons gestes en matière d'économie d'énergie. Nous remplaçons également notre éclairage standard par des LED.

A moyen terme d'autres projets liés à notre consommation d'énergie, d'achat responsable et des transports sont également à l'étude. Ainsi nous prévoyons

l'installation d'ombrières en panneaux solaires sur le parking employés et ainsi obtenir une économie de près de 15%. Nous sommes également engagés dans le remplacement de la tour aérorefrigérante, plus moderne et moins consommatrice d'énergie et d'eau.

Comment l'entreprise gère-t-elle les risques liés au développement durable, tels que les réglementations environnementales ?

Nous sommes accompagnés par le cabinet New'e qui est spécialisé dans la mise en place de stratégie durable.

En parallèle, notre responsable RSE se tient régulièrement informé de l'actualité avec notre directeur financier. Ils font partie de groupe de travail indépendant traitant exclusivement de sujets RSE. Notre partenaire FNB et le représentant RSE du fonds, Blaise Duault suivent également l'actualité RSE, au même titre que notre expert-comptable. L'entreprise est donc en interaction avec une multitude de partenaires, ce qui est en cohérence avec notre fort engagement RSE.

Comment intégrez-vous le développement durable dans le processus de prise de décision au sein de votre entreprise ?

Au cours de chaque Copil, nous évaluons systématiquement l'avancée de nos projets RSE. Pour chaque décision que nous prenons, nous nous interrogeons toujours sur l'impact écologique. Si nous devons changer une machine, nous privilégierons toujours celle qui a un impact carbone moindre.

Pour chaque achat de matériel informatique, nous nous questionnons sur la recyclabilité, la consommation, le taux de réparabilité, ...

Ayant tous participé à l'élaboration du bilan carbone, nous avons tous été sensibilisés à la RSE et qui fait désormais partie intégrante du processus de prise de décision.

Comment lutter vous contre le gaspillage alimentaire ?

En premier lieu, nous réglons nos machines pour limiter le taux de freinte. Nous améliorons constamment la récupération de la matière première sur les lignes afin de faciliter le recyclage (en râpé ou en fromage fondu) et donc limiter les pertes. Pour le fromage tombé à terre lors du cycle de production, nous le vendons en biodéchets. Nous renforçons beaucoup les auto-contrôles sur les fuites de sachets des râpés et nous étudions également la possibilité de nous équiper d'un détecteur de fuite en ligne.

	ENJEUX ESG*	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat ¹		
	Biodiversité ¹		
	Eau ¹		
	Déchets en éco-conception ¹		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

¹ Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur
* Cf méthodologie page 84



ENVIRONNEMENT

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Energie, Carbone & Climat : Energie, Carbone & Climat : **NOUVEAU** : Etude sur la consommation d'énergie effectuée par EDF. Surveillance et limitation des trajets en voiture.

Déchets et éco-conception : Mise en place du tri des déchets dans l'usine et dans les bureaux (déchets organiques, bois, cartons, inox et métaux ferreux). Mise en place d'un partenariat avec l'institut de Dijon afin d'améliorer les films d'emballage afin de conserver les mêmes propriétés barrières tout en diminuant l'empreinte de l'emballage.

Eau : Utilisation de l'eau raisonnée dans le cadre de l'activité afin de limiter la consommation de l'entreprise.

ACTIONS PLANIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Projet d'ombrière photovoltaïque afin d'utiliser l'espace disponible pour la production d'électricité permettant une baisse de 15% des besoins en électricité. Réalisation d'un bilan carbone.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Réalisation d'un bilan carbone complet (Scope 1, 2 & 3). Formalisation d'une politique environnementale. Évaluation de la vulnérabilité de l'entreprise au changement climatique.

Biodiversité : Conduite d'une analyse d'impact sur la biodiversité.

Déchets et éco-conception : Réalisation d'une Analyse Cycle de Vie sur les emballages des produits.

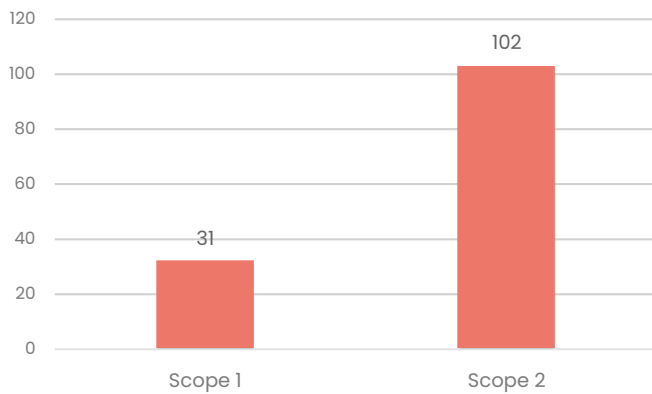


**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
65,9 M€

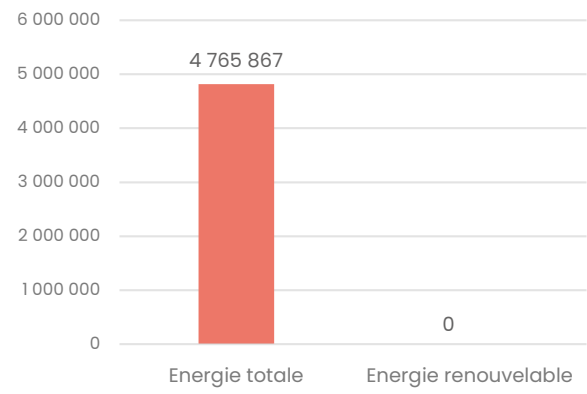


**TAUX DE COUVERTURE
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**
100%

Emissions de CO₂ (teqCO₂)^{1,2}



Consommations énergétiques (kWh)



¹Méthodologie en annexe

²Emissions estimées par SIRSA

INDICATEURS		2021	2022
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	--	72 319
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	--	0%
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	Non
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	--	Non
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	--	Non
EAU	intensité de consommation en eau (m ³ /M€ de CA)	--	53
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	--	0
	Pollution de l'eau (kg)	--	0
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	--	0
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	--	32%
	Pratiques d'écoconception	--	Oui

PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS

100%

● Capital détenu par les salariés ● Autre

PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS

67%

33%

● Part de femmes ● Part d'hommes

	INDICATEURS	2021	2022
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	84	84
	Part des effectifs en France (%)	--	100%
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	--	0%
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	--	0%
	Part d'employés en CDI (%)	61%	64%
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	5,7	3
	Taux d'absentéisme (%)	--	6,5%
	Taux de turnover (%)	14,1%	19,4%
	Salariés formés (%)	51%	74,1%
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	--	Oui
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	114,8	86,1
	Taux de gravité des accidents	--	1
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	7,8	7,4%
	Score à l'index Egapro (/100)	--	89

NOTA BENE :

Le taux de salariés formés a augmenté en 2022 suite à la mise en place d'un cycle de formation proposé aux salariés en charge du management.

SOCIAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Santé & Sécurité des collaborateurs : Formalisation d'une politique santé sécurité, mise en place d'un DUER et d'un plan d'action pour assurer la sécurité des ateliers. Identification des causes de TMS et remplacement de cette partie de la chaîne de production par des robots (palettisation, mise en cartons). Mise en place d'un double écran de contrôle sur les lignes de réception pour éviter le déplacement des employés et les chutes.

Diversité : Près de 30% des employés sont des seniors. Parité dans les rémunérations les plus élevées. **NOUVEAU** : Diminution de 39% de l'écart de rémunération par genre entre 2021 et 2022.

Formation : Formalisation d'une politique de formation. Renforcement des compétences professionnelles des employés et formations sur la « food safety culture ». **NOUVEAU** : Cycle de formation proposé aux employés en charge du management.

Ancrage local et création d'emploi en France : Collaboration avec Pôle Emploi pour optimiser le recrutement et favoriser la diversité.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Mise en place d'un contrat de partage de la plus-value. **NOUVEAU** : Augmentation des salaires. Evolution des postes en termes de compétences et de valeur ajoutée. Informatisation de la société pour alléger la charge des employés.

ACTIONS PLANIFIÉES

Attraction et fidélisation des collaborateurs: Etude Qualité de Vie au Travail en 2023.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Revue du contrat de mutuelle. Développer la marque employeur et le bien-être au travail.

Santé & Sécurité des collaborateurs : Réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles, communication en interne sur la santé et la sécurité, mise en place d'incitations pour les salariés sur les objectifs santé-sécurité.

Ancrage local et création d'emploi en France : Sélectionner des fournisseurs de proximité, permettant de faire vivre le tissu économique local, mise en place de partenariats locaux, d'actions de mécénat locales.

SOCIÉTAL

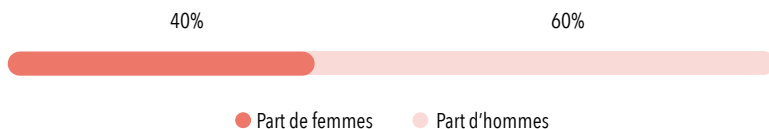
BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Certification IFS Food version supérieure. Évaluation des risques et contrôles microbiotiques et de fraude sur la qualité des produits (affinage des fromages). Rédaction d'un cahier des charges précisant les obligations en termes de qualité et traçabilité du produit.

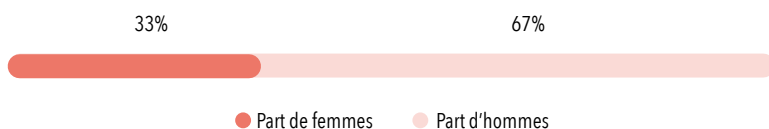
PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Bien-être animal : Intégration d'engagement sur le bien-être animal dans le cahier des charges des fournisseurs.

PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



	INDICATEURS	2021	2022
GOUVERNANCE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	0	0%
GOUVERNANCE RSE	Code éthique	Non	Non
	RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui
	Formalisation d'une politique RSE	Non	Non
	Responsable RSE	Oui	Oui
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles ou sensibles	Oui	Oui
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	Non	Non
	Evaluation RSE des fournisseurs durant les processus de sélection	Non	Non
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non
	Contractualisation fournisseurs	Non	Non



GOUVERNANCE

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Ethique des affaires : Mise en place d'un code éthique en 2021 transmis à l'ensemble des salariés.

Gouvernance : Formalisation d'une politique RSE et d'un plan d'action suivant les indicateurs RSE. Le comité de gouvernance suit ces indicateurs et intègre les enjeux RSE. **NOUVEAU** : Mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes.

Cybersécurité et RGPD : Mise en place d'une politique de cybersécurité pour le système informatique.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Gouvernance : Intégration d'un membre indépendant au conseil d'administration, formalisation d'une politique RSE. Réalisation d'une analyse de matérialité. Production d'un rapport RSE.

Ethique des affaires : Formalisation d'un code éthique et sensibilisation de tous les collaborateurs au code éthique (exemple : formation, intégration dans le livret d'accueil)

Cybersécurité et RGPD : Nomination d'un Délégué à la Protection des Données, formation des employés, tenue du registre des activités de traitement.



PARTIES PRENANTES

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Chaîne d'approvisionnement : Suivi du nombre de réclamations clients et suivi du nombre de rappels des produits. Diversification des fournisseurs et mise en place de solutions de stockage externe de sécurité afin de mitiger les risques liés aux matières premières. Rédaction d'un cahier des charges fournisseurs.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Chaîne d'approvisionnement : Identification de critères RSE dans les achats.

Formation des acheteurs au pilotage de critères RSE. Réalisation d'audit chez les fournisseurs les plus à risque.

Courtill Food

MOUSLINE



La société Mousline fabrique des flocons de pomme de terre dans son usine de Rosière-en-Santerre.

Elle commercialise ensuite la purée déshydratée principalement à des clients GMS (hyper et super) en France et l'export via des plateformes qui ensuite vendent et acheminent le produit vers différents points de vente.



CHIFFRE D'AFFAIRES
77,6 M€



NOMBRE DE SITES
2



EFFECTIFS
150



ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion de l'eau et des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement

Social : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents

Sociétal : Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle des produits transformés

Gouvernance : Gestion de la cession de Mousline par Nestlé, sélection des fournisseurs et achats durables



INTERVIEW de Philippe Fardel Président de Courtil Food



Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels votre entreprise s'efforce de réduire son impact environnemental ?

Plusieurs axes sont travaillés par Mousline pour continuer à réduire notre impact environnemental. Après la mise en place depuis plusieurs années de la chaudière Biomasse, de la vente de nos déchets à l'alimentation animal, de la réutilisation des autres déchets en méthanisation (Mousline fait partie de 2 GIE de méthaniseur) nous allons travailler dans les prochaines semaines sur la diminution de l'utilisation de l'eau avec un projet de ré utilisation des eaux en sortie de notre station d'épuration et la participation à un projet (GIEE) dirigé par la chambre d'agriculture pour mener des test afin de diminuer l'impact des cultures sur les nitrates dans le bassin d'impluvium de notre région.

Par ailleurs nous allons faire évoluer nos emballages pour que ceux-ci soit 100% recyclable (il manque a date encore le sachet de conditionnement) pour 2025.

Quelles actions votre entreprise prend-elle en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ?

Au-delà de l'aspect environnement, nous avons choisi de travailler sur le local et sur les employés. Sur le local nous sommes engagés avec 130 agriculteurs se trouvant dans un rayon de 25 km autour de notre site. Les livraisons se font majoritairement en tracteur. Nous leur proposons de contrats longue durée pouvant aller jusqu'à 3 ans et allons leur proposer la mise en place d'une dotation en collaboration avec Miimosa pouvant les aider pour les sujets à venir de transition (transmission , amélioration de l'outil, etc...).

Par ailleurs notre engagement local se matérialise avec des actions sur notre territoires comme le sponsoring de l'équipe de foot de Rosières en Santerre, des actions avec les associations caritatives et sociales locales (restos du cœur, sécurité civile etc.) et des partenariats avec le lycée Lassale à Amiens et Beauvais pour la formation des futurs ingénieurs agronomes.

Par ailleurs des propositions sont faites aux salariés pour être acteur localement. Ils ont la possibilité de participer aux dons du sang ou de participer à une journée en faveur de la collecte pour la protection civile sur leur temps de travail.

Comment assurez-vous que vos employés sont conscients de l'importance de la durabilité et comment les impliquez-vous ?

Notre région est sensible à l'impact du changement climatique, chaque salarié est soit de famille d'agriculteurs (voir son conjoint l'est), soit il en connait d'une manière proche. L'ensemble de nos actions sont présentés lors des prises de paroles trimestrielles par la direction à l'ensemble du personnel. Nous avons inclus dans notre comité RSE un salarié non-cadre de l'usine et une salariée cadre du siège parisien. Chacun apportant sa vision et relayant les actions décidées et mises en œuvre.

Par ailleurs un critère RSE fait partie des objectifs dans le cadre des accords intéressement et participation des salariés. Cette année il s'agit du projet sur la réutilisation de l'eau.

Comment lutez-vous contre le gaspillage alimentaire ?

Nous sommes partenaires de l'organisme « to good to go » qui facilite l'utilisation des produits en DLUO courte mais encore utilisable.

Sur chacun de nos packagings est inscrit le logo « to good to go » et il est stipulé que la date d'utilisation optimale figurant sur le pack n'empêche pas de consommer les produits via un pictogramme représentant les actions de « observer, sentir, goûter ».

Nous travaillons aussi avec des « déstockeurs » et des acteurs caritatifs pour nos fins de lots.

	ENJEUX ESG*	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat ¹		
	Biodiversité ¹		
	Eau ¹		
	Déchets en éco-conception ¹		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

¹ Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

* Cf méthodologie page 84



ENVIRONNEMENT

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Energie, Carbone & Climat : Certification ISO 14001. Production autonome d'énergie à partir d'une chaudière biomasse en propre fonctionnant à base de bois issu de forêts durables et consommation d'électricité 100% renouvelable. Remplacement de l'éclairage par du LED et passage à des véhicules hybrides ou électriques. **NOUVEAU** : Evaluation du bilan carbone de la société par le cabinet I Care.

Déchets et éco-conception : Travail sur la composition des emballages (fibres recyclées, amidon) et leur taille. Valorisation des déchets (vente pour la consommation animale de déchets de pommes de terre et membre d'un Groupement d'intérêt économique pour la méthanisation des autres déchets).

Biodiversité : Accompagnement des agriculteurs partenaires pour le développement de l'agriculture régénérative (limitation des intrants et optimisation des quantités d'eau) et pratique d'éco-pâturage sur le site, Adhésion au programme SOL VIVANT (limitation des sécheresses).

Eau : Formalisation d'une politique de gestion de l'eau. Suivi hebdomadaire des consommations et analyses des causes en cas de dépassement. Station d'épuration sur site et plan de réduction annuel de consommation d'eau Travail avec le fournisseur local d'eau (SIEP) sur la qualité des eaux.

ACTIONS PLANIFIÉES

Energie, Carbone & Climat : Etude de la possibilité de revendre de l'énergie de la chaudière biomasse (durant les périodes creuses), discussion autour de la mise en place de panneaux photovoltaïques à l'usine. Changement du dernier véhicule diesel de la flotte vers l'électrique.

Déchets et éco-conception : Travaux sur l'éco-conception de l'emballage (horizon 2025) et utilisation de matériaux recyclables sur la chaîne de production (la majorité des emballages contiennent 30% de fibres recyclées).

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Déchets et éco-conception : Déchets et éco-conception : Augmenter la part d'emballages à base de matières recyclées et/ou biosourcées et/ou biodégradables/compostables (ex : Bioplastiques (PLA, PHA, PBS, PBAT, PCL...)). Réalisation d'analyses de cycle de vie sur les emballages. Augmenter la recyclabilité et/ou réutilisabilité des emballages.

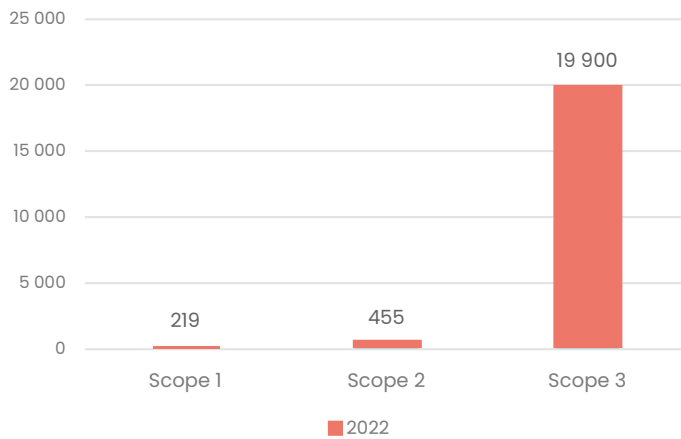


**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
77,6M€

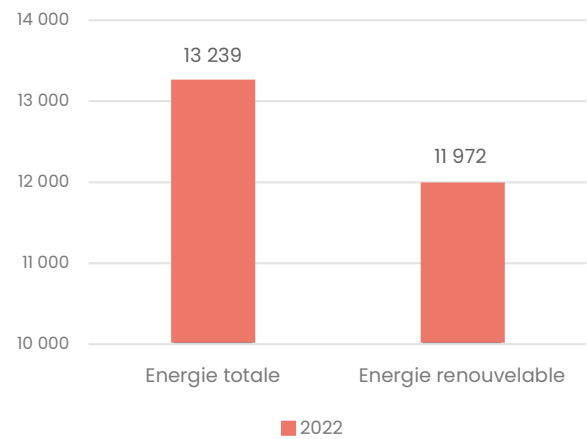


**TAUX DE COUVERTURE
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**
100%

Emissions de CO₂ (teqCO₂)



Consommations énergétiques (kWh)



INDICATEURS		2022
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	170
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	90%
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Non
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Oui
EAU	intensité de consommation en eau (m ³ /M€ de CA)	6457
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	0
	Pollution de l'eau (kg)	0
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	1
	Pratiques d'écoconception	Oui

PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS

0%

● Capital détenu par les salariés ● Autre

PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS

33%

67%

● Part de femmes ● Part d'hommes

	INDICATEURS	2022
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	150,2
	Part des effectifs en France (%)	100%
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0%
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%
	Part d'employés en CDI (%)	93%
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	4
	Taux d'absentéisme (%)	9,6%
	Taux de turnover (%)	19,3%
	Salariés formés (%)	98,4%
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	11,7
	Taux de gravité des accidents	2,6
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	0%
	Score à l'index Egapro (/100)	89

SOCIAL

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Santé & Sécurité des collaborateurs : Formalisation d'une politique santé et sécurité. Certification ISO 45001. Politique 1 soin = 1 zoom mettant en place une communication systématique auprès des employés dès qu'un accident a lieu. Réalisation d'une journée OSHE et formations régulières sur les gestes et procédures.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Couverture supra conventionnelle pour la prévoyance qui couvre l'ensemble des employés. Accord de participation et accord d'intéressement. Travail autour de l'image de marque (publicité, job datings, événements d'entreprise).

Formation : Formalisation d'une politique de formation et organisation de formations ESG, sécurité et qualité.

Ancrage local et création d'emploi en France : Collaboration avec les partenaires locaux pour la recherche de talents.

Discrimination et diversité : Diversité au sein de l'effectif (1/3 de femme et 20% de séniors) avec formalisation d'une charte pour l'égalité professionnelle et pour le handicap, accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels avec des mesures en faveur des seniors.

ACTIONS PLANIFIÉES

Ancrage local et création d'emploi en France : Adhésion à la démarche Gandee (système de cagnotte solidaire). Prise de contact à la mairie de Rosière en Santerre pour connaître les associations locales à aider.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Santé & Sécurité des collaborateurs : Réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles. Mise en place d'incitations pour les salariés sur les objectifs santé-sécurité.

Attraction et fidélisation des collaborateurs : Identification de mesures à mettre en place pour diminuer l'absentéisme et le turnover.

SOCIÉTAL

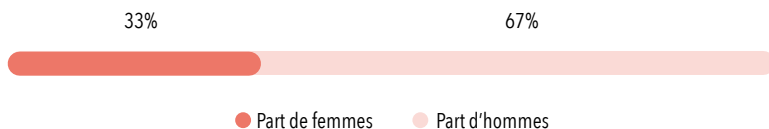
BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Obtention de la certification ISO 9001. Calcul du Nutriscore sur tous les produits. Identification des lieux de production, transformation et de stockage de toute matière entrant dans la composition des produits. Maîtrise des risques bactériologiques, chimiques et physiques selon les principes de l'HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point). Surveillance microbiologique par un laboratoire d'analyse indépendant sur les sites de production et chez les fournisseurs.

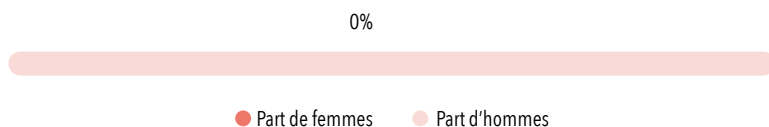
ACTIONS PLANIFIÉES

Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité : Travaux en cours pour diminuer au maximum les additifs et conservateurs.

PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



CATEGORIE	INDICATEURS		2022
	GOUVERNANCE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	
Code éthique			Oui
GOUVERNANCE RSE	RSE abordée au CA/CS		Non
	Formalisation d'une politique RSE		Oui
	Responsable RSE		Oui
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles ou sensibles		Oui
	Politique de cybersécurité		Oui
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs		Oui
	Evaluation RSE des fournisseurs durant les processus de sélection		Oui
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs		Oui
	Contractualisation fournisseurs		Oui



GOUVERNANCE

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Gouvernance : Désignation d'un responsable RSE à temps partiel. Mise en place d'un comité RSE. Diversité au sein du comité exécutif (1/3 de femmes).

Ethique des affaires : Formalisation d'un code éthique. Mise en place de politiques anti-corruption. Mécanisme de traitement des plaintes. Protection des lanceurs d'alerte.

Cybersécurité et RGPD : Mise en place des procédures de protection des données personnelles. Mise en place d'une politique cybersécurité.

ACTIONS PLANIFIÉES

Gouvernance : Accompagnement par le cabinet Icare. Plan d'action RSE en cours de rédaction.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Gouvernance : Intégration d'un membre indépendant au conseil de surveillance. Analyse des performances RSE de la société par les instances de direction. Formalisation d'une politique RSE.

Cybersécurité et RGPD : Nomination d'un Délégué à la Protection des Données.



PARTIES PRENANTES

BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

Chaîne d'approvisionnement : Formalisation d'un code de conduite fournisseurs. Evaluation RSE des fournisseurs (critères de qualité produit et de respect du cahier des charges). Audit qualité des fournisseurs tous les 2 ou 3 ans. Evaluation des risques liés aux matières premières (aucun risque identifié).

Ancrage local : Contractualisation avec les fournisseurs en privilégiant les sourcings locaux pour les ingrédients et longue durée (jusqu'à 30 ans de collaboration avec les agriculteurs). La totalité des fournisseurs de pommes de terre sont situés dans un rayon de 25km de l'usine.

PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

Chaîne d'approvisionnement : Identification de critères RSE dans les achats, formation des acheteurs au pilotage de critères RSE.

1851

CAFÉS LEGAL



La maison Legal, fondée en 1851, est un torréfacteur français historique dont le site principal est situé au Havre. En 1985, la marque Legal est rachetée auprès de General Foods. La société distribue aujourd'hui du café sous toutes ses formes: (i) café moulu, (ii) café en grain (iii) du café en portions individuelles (dosettes souples ou capsules compatibles Nespresso), (iv) du café d'origine et (v) du café Bio. Legal distribue ses produits en Marque Propre et en Marques de Distributeurs pour la GMS et le Hard Discount. Legal n'est pas présent sur le segment hors domicile (RHF).

La société dispose d'un site industriel moderne basé proche du port du Havre, premier port d'importation de café en France.



CHIFFRE D'AFFAIRES
62,8 M€



NOMBRE DE SITES
1



EFFECTIFS
135

ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

Environnement : Réduction de l'empreinte carbone des activités dans le cadre des objectifs de l'Accord de Paris sur le réchauffement climatique.

Social : Maintien et développement des emplois sur le site du Havre qui concentre la quasi totalité des départements de l'entreprise.

Ressources et biodiversité : Stratégie de durabilité des approvisionnements en café vert.

Sociétal : Ancrage du site de Legal du Havre dans son environnement en sensibilisant les habitants de la région sur l'histoire et le savoir faire de la société.



INTERVIEW de Christophe Pouyes Président Cafés Legal



Comment définiriez-vous le développement durable dans le contexte de votre entreprise ?

Parce que nous avons un outil industriel, que nous mettons en œuvre une matière première agricole et que notre implantation au Havre est historique, le développement durable est une ligne de conduite dans le cadre de la transformation des Cafés Legal et doit nous guider dans les choix que nous faisons aujourd'hui et demain.

Quelle est la stratégie globale de votre entreprise en matière de développement durable ?

La stratégie RSE de l'entreprise s'organise autour de 3 pôles :

- La stratégie énergie et climat afin de réduire l'empreinte carbone de notre activité dans le cadre des objectifs de l'accord de Paris
- La stratégie de durabilité de nos approvisionnements en café vert
- La stratégie sociale et sociétale comme acteur économique avec son ancrage historique dans le territoire du Havre.

Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels votre entreprise s'efforce de réduire son impact environnemental ?

Cafés Legal s'attache à réduire son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur depuis la culture du café dans les pays producteurs jusqu'à l'usage des produits finis par le consommateur final. C'est pour cela que avec l'appui de FNB et de Greenly nous avons commencé par le commencement et sommes en train de réaliser notre Bilan Carbone Scope 1, 2 et 3 afin de connaître notre point de départ avec une photographie exhaustive de nos émissions de gaz à effet de serre. En complément de cette mesure nous avons bien sûr pris des initiatives :

- Réduire notre consommation de gaz via le remplacement des brûleurs de nos torréfacteurs et des chaufferies de l'usine pour du matériel plus efficace qui doit nous permettre de réduire notre consommation de gaz de 15 %
- Mettre en œuvre des cafés verts labellisés qui ont un impact moindre sur leur environnement grâce à des pratiques agricoles plus durables et qui rémunèrent mieux les fermiers producteurs. Aujourd'hui nous avons les certifications qui nous permettent de transformer des cafés labellisés Bio, Max Havelaar et Rainforest Alliance.

Comment assurez-vous la durabilité de votre chaîne d'approvisionnement ?

Nous avons créé un poste de responsable achats afin de mieux structurer les relations avec nos fournisseurs avec l'objectif de mettre en place un code de conduite, de favoriser les fournisseurs locaux quand le sujet le permet et d'obtenir une certification via un label tel que celui d'Ecovadis.

Nous travaillons aussi avec nos fournisseurs de café vert pour relayer leurs programmes de durabilité et œuvrer à la traçabilité du café pour le consommateur

Quelles actions votre entreprise prend-elle en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ?

La première action concerne le maintien et le développement de l'emploi sur le site du Havre où sont présent la quasi-totalité des départements de l'entreprise : l'usine bien sûr, mais aussi les services administratifs comme achats, direction financière, informatique, qualité, recherche et développement, soit au total une centaine d'emplois

La deuxième est d'inscrire encore plus le site du Havre dans son environnement en l'ouvrant au grand public. Nous avons pour cela deux projets :

- En collaboration avec Le Havre Port Center qui est une association dont l'une des missions est de faire découvrir le territoire industrialo-portuaire, nous construisons avec les collaborateurs des Cafés Legal un programme de visite pour découvrir le parcours du café de la ferme à la tasse avec une découverte du monde du café, une visite de l'usine et une séance de dégustation
- L'ouverture d'une « mini - factory », un magasin d'usine où les havrais et les habitants de la région pourront venir découvrir un mini atelier de torréfaction et acheter des recettes originales.







Communiquer

Méthodologie

ÉVALUATION DES ENJEUX ET DE LA MATURITÉ ESG

Les données collectées ont permis d'identifier **le niveau d'enjeu et de maturité** de chaque société sur les 15 axes suivants :

	ENJEUX ESG	IMPOR- TANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat ¹		
	Biodiversité ¹		
	Eau		
	Déchets en éco-conception ¹		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal ¹		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

IMPORTANT :

L'enjeu est noté au regard de la taille de la société, de son secteur d'activité, de ses pays d'implantation, des données reportées, et dans une moindre mesure relativement aux autres sociétés du portefeuille

MATURITÉ :

La maturité est notée relativement au niveau d'enjeu et des éléments suivants :

- Est-ce que la société a conscience de l'enjeu ?
- Est-ce que la société a mis en place des politiques face à cet enjeu ?
- Est-ce que la société suit des données quantitatives sur cet enjeu ?
- Est-ce que les résultats sont satisfaisants ? (en valeur absolue, en intensité, comparé au benchmark, et en évolution dans le temps)
- Est-ce que la société a fait tout ce qu'il était possible de faire pour répondre à cet enjeu ? Il n'existe aucun axe d'amélioration possible ?

LÉGENDE D'IMPORTANT DE L'ENJEU :

- NON APPLICABLE
- ELEVÉ
- MOYEN
- FAIBLE

LÉGENDE DE MATURITÉ DE L'ENTREPRISE SUR L'ENJEU :

- NON APPLICABLE
- ELEVÉ
- MOYEN
- FAIBLE

LIMITATIONS MÉTHODOLOGIQUES

- Le tableau ci-dessus a vocation à présenter une image synthétique de l'empreinte et des enjeux ESG les plus saillants de la société. Cette représentation synthétique n'est qu'une aide permettant de visualiser les enjeux ESG de la société sur son secteur et son marché, et doit être soutenue par les éléments quantitatifs et qualitatifs des pages suivantes.
- L'analyse ESG est réalisée sur la base des données quantitatives et qualitatives fournies par la société et d'informations collectées lors d'un entretien téléphonique avec le management. La vision de Reporting 21 et de FnB (et donc la représentation des enjeux ESG) peut être rendue incomplète ou biaisée du fait d'informations partielles, erronées ou non disponibles.
- Cette synthèse comporte par définition des partis pris méthodologiques d'analyse.
- Afin d'apporter de la matérialité dans l'analyse au niveau du portefeuille, les résultats des analyses des différentes sociétés sont également harmonisés et mis en cohérence

ENJEUX ESG SECTORIELS SELON SASB



Reporting 21 a utilisé une méthodologie basée sur le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour définir les enjeux ESG de chaque société

- SASB est une organisation indépendante fondée en 2011 pour développer des normes de comptabilité durable spécifiques à chaque secteur.
- Soutenue par des investisseurs et des entreprises, SASB classe et hiérarchise plus de 200 enjeux matériels pour chacun des 80 secteurs couverts.
- Les enjeux ESG présentés dans les fiches de synthèse sont basés sur la dernière version des données du SASB (2022).

Pour information, risques de durabilité sectoriels de Bur Holding selon SASB

ENVIRONNEMENT :

- Emissions de GES
- Emissions atmosphériques dues à la réfrigération
- Gestion de l'énergie
- Gestion des déchets alimentaires

MODÈLE ÉCONOMIQUE ET INNOVATION :

- Gestion de la chaîne d'approvisionnement

CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN :

- Sécurité des données
- Qualité et sécurité des produits
- Bien-être des clients
- Méthodes de vente et étiquetage des produits

CALCUL DE RATIOS SUR LES DONNÉES SOCIALES

Certains ratios sont calculés sur la base des données remontées par les participations. Les formules utilisées sont présentées ci-dessous. Ces formules peuvent différer des formules utilisées en interne par les participations mais permettent d'homogénéiser la règle de calcul et donc de comparer et consolider.

TAUX D'ABSENTÉISME

100*

«Nombre d'heures d'absence - tous types d'absences» / «Nombre d'heures annuelles théoriques travaillées»

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS

1000000*

«Nombre d'accidents du travail» / «Nombre d'heures annuelles théoriques travaillées»

TURNOVER

100*

(«Nombre d'embauches en CDI» + «Nombre de départs en CDI») / 2 / «Effectif physique total de la société au 31/12»

TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS

1000*

«Nombre de jours d'arrêt suite à un accident du travail» / «Nombre d'heures annuelles théoriques travaillées»

CALCUL DU BILAN CARBONE SCOPES 1 & 2

L'estimation des **émissions carbone scope 1** a été réalisée sur la base des consommations de gaz, de fioul, d'autres énergies (kWh), et des fuites de fluides frigorigènes et/ou de climatisation renseignées dans Reporting 21. Lorsque les consommations de carburant (essence et gasoil) ont été communiquées, les émissions de CO2 liées à ces postes ont été calculées.

L'estimation des **émissions carbone scope 2** a été réalisée sur la base des consommations d'électricité, de réseau de chaleur et de réseau froid (kWh) renseignées dans Reporting 21.



Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux fournis par l'ADEME (base carbone). Lorsque ces derniers sont mis à jour dans la base de données, les émissions de CO2 historiques peuvent être amenées à évoluer.

Outils d'analyse

BENCHMARKS UTILISÉS

TAUX D'ABSENTÉISME

Moyenne de 2021 pour la France.

Source : Ayming, 13^{ème} Baromètre de l'Absentéisme et de l'engagement, 2022

GRUPE	VALEUR 2021
Tous secteurs	6,19 %
Services	6,74 %
Santé	7,35 %
Industrie – BTP	5,41 %
Commerce	5,92 %
Transport	5,80 %

PART DES FEMMES DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE ET ACTIONNAIRIALE

Moyenne de 2018 des entreprises par taille.

Source : KPMG, Parité dans les entreprises françaises. Focus sur les sociétés non cotées, 2019

	GRUPE	VALEUR 2018
CA/cs	50-250 salariés	22,6 %
	250-500 salariés	21,7 %
	500-2500 salariés	43,8 %
COMEX	50-250 salariés	21,2 %
	250-500 salariés	21,5 %
	500-2500 salariés	23,4 %

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS

Moyenne de 2021 pour le secteur de l'entreprise pour la France.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM),

« Fiches de sinistralité d'un code APE-NAF »

INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Moyenne de 2023 pour toutes les entreprises.

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

TAUX DE TURNOVER

France : 15,1%, estimation 2018

«How to stop your talent taking flight», cabinet Hay Group

Monde : 23,4% entre 2013 et 2018

«How to stop your talent taking flight», cabinet Hay Group

BENCHMARK REPORTING 21

Les autres benchmarks sont issus des données collectées sur l'outil Platform by Reporting 21. L'échantillon correspond à l'ensemble des entreprises dans le portefeuille des sociétés de gestion clientes de Reporting 21 ayant souscrit à la fonctionnalité de benchmark. Les valeurs de référence se calculent à partir d'un minimum de 3 entreprises répondantes pour chaque indicateur. Les valeurs de référence, qui sont en date du 29 août 2023, sont calculées de la manière suivante :

- Pour les indicateurs quantitatifs, la moyenne des données sur le nombre total de répondants pour chaque indicateur est affichée ; et
- Pour les indicateurs qualitatifs, le pourcentage de sociétés ayant sélectionné l'option de réponse sur le nombre total de répondants pour chaque indicateur est affiché.

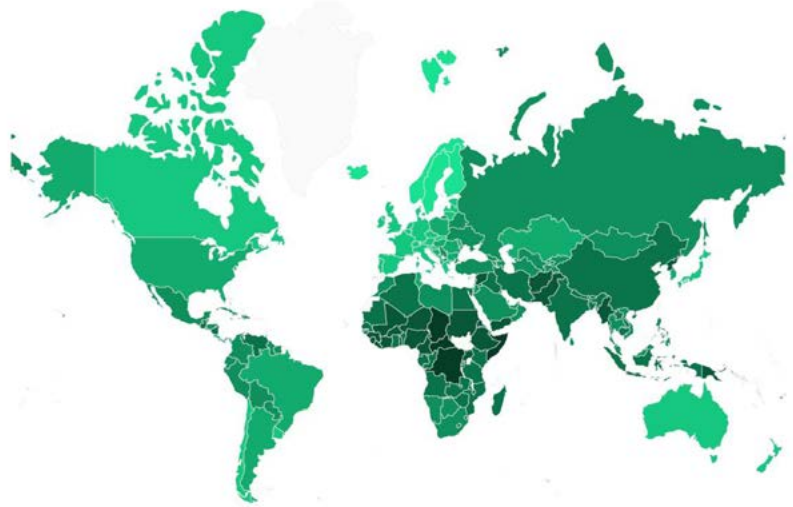
PAYS À HAUT RISQUE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME - GLOBAL RISK PROFILE

Avec une couverture mondiale de 176 pays et territoires, l'indice ESG (ESGI) est dédié à la mesure des risques liés à l'environnement, aux droits de l'homme et à la santé et la sécurité sur la base de 44 variables.

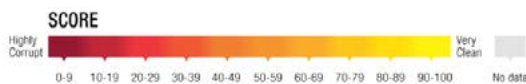
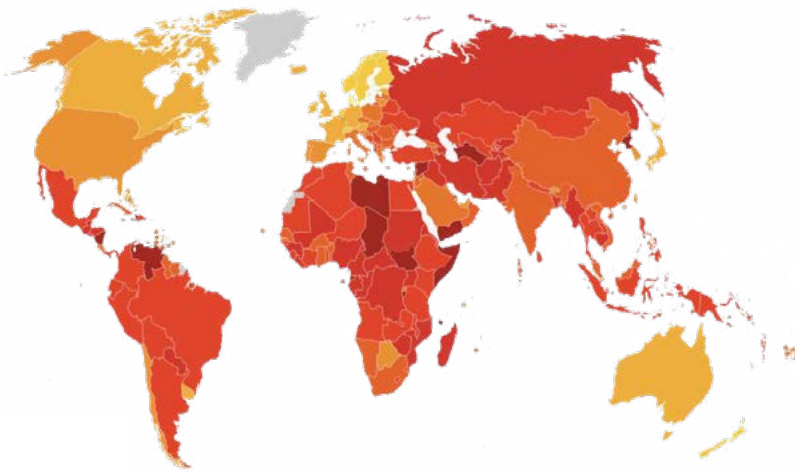
Les résultats des pays sont présentés sur une échelle de 0 à 100, où 0 correspond au risque le plus faible et 100 au risque le plus élevé. L'évaluation des risques liés aux droits de l'homme est notamment mesurée en fonction de l'état de ratification de 18 conventions clés, d'indicateurs de droits sociaux (niveau d'esclavage, travail des enfants, éducation, accès au logement), d'indicateurs de droits civils et politiques (liberté de la presse, droits des minorités, etc.) et d'indicateurs de droits collectifs (niveau de paix, droit à l'autodétermination des peuples, etc.).

Les pays considérés comme des zones à risques en termes de droits humains sont les suivants : Afghanistan, Algérie, Angola, Bangladesh, Benin, Boutan, Burundi, Cameroun, Chine, Congo, Corée du Nord, Cote d'Ivoire, Egypte, Erythée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Kenya, Laos, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Source : <https://risk-indexes.com/esg-index/>



INDICE GLOBAL DE CORRUPTION - GLOBAL RISK PROFILE



L'indice, qui classe 180 pays et territoires en fonction du niveau de corruption du secteur public perçu par des experts et des hommes d'affaires, utilise une échelle de 0 à 100, où 0 correspond à une corruption élevée et 100 à une corruption très faible. Plus des deux tiers des pays obtiennent un score inférieur à 50 sur l'IPC de cette année, avec un score moyen de seulement 43. Il révèle que l'incapacité persistante de la plupart des pays à contrôler significativement la corruption contribue à une crise de la démocratie dans le monde. Bien qu'il y ait des exceptions, les données montrent qu'en dépit de certains progrès, la plupart des pays ne parviennent pas à faire de sérieuses avancées dans la lutte contre la corruption.

Les pays considérés comme des zones à risques en termes de corruption sont les suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Bangladesh, Benin, Biélorussie, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Congo, Corée du Nord, Cote d'Ivoire, Érythée, Ethiopie, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Guyana, Honduras, Irak, Iran, Kenya, Kosovo, Kirghizistan, Laos, Liberia, Libye, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexico, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Russie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suriname, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Turkménistan, Turquie, Uganda, Ukraine, Ouzbékistan, Venezuela, Yémen, Zimbabwe.

Source : <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>

Intervenants externes

PRESTATAIRES UTILISÉS

CABINET DE SAINT FRONT

Basé à Toulouse, Le Cabinet de Saint Front est un cabinet et conseil aux entreprises sur leur démarche RSE et audit de leurs communications et se compose d'une équipe d'une dizaine de collaborateurs. Les sociétés, les mutuelles ou les unions qui se dotent de la qualité de société à mission doivent préciser une raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux à poursuivre dans le cadre de leur activité. La loi précise que l'exécution de ces objectifs sociaux et environnementaux doit faire l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant (OTI). Le cabinet de Saint Front accompagne FnB Private Equity en tant qu'organisme tiers indépendant pour la vérification de la réalisation de ses missions.

AXA CLIMATE

AXA Climate est une entité du groupe AXA dédiée à l'adaptation climatique et environnementale organisée autour de 4 différents métiers :

- **L'assurance** : catastrophes liées à la nature ou au climat (inondation, cyclone, sécheresse, ...), avec une expertise particulière sur l'agriculture.
- **Le financement** : mécanismes et des stratégies de financement pour débloquer des investissements vers des projets qui accélèrent la transition environnementale.
- **La formation** : Production de contenus digitaux d'apprentissage en plus de 8 langues différentes afin d'engager tous leurs collaborateurs dans la transition durable de leur organisation.
- **Le conseil** : Evaluation des risques climatiques, biodiversité et carbone et recommandations des actions d'adaptation aux organismes publics et privés dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie et de la finance pour qu'ils réussissent leur adaptation et aient un impact positif sur la planète.

GREENLY

Après avoir développé une application de mesure d'empreinte carbone, Greenly a conçu un outil pour aider les PME à réduire leurs émissions de CO₂. Greenly calcule automatiquement l'empreinte carbone en analysant la catégorie et le montant de chaque achat, et en identifiant les fournisseurs éco-responsables qui émettent moins que la moyenne de leur catégorie.

Greenly dispose ainsi d'une solution permettant d'intégrer les flux physiques et les flux monétaires de toute entreprise entreprise au sein d'une plateforme pour mieux contrôler les émissions de CO₂ en direct et définir une trajectoire de réduction.

SIRSA

SIRSA est une société de conseil qui accompagne ses clients dans leur transformation durable (risques, stratégie, pilotage, conformité) et notamment les acteurs financiers sur les sujets ESG (stratégie et processus d'investissement, analyse risques et opportunités, reportings réglementaires, formation des équipes, impacts liés au changement climatique).

SIRSA a également développé la solution Reporting 21, une plateforme SaaS de collecte, d'analyse et de pilotage des données extra-financières des entreprises. Depuis la conception du modèle de reporting (choix des indicateurs, périmètre d'analyse) jusqu'au partage des bonnes pratiques et à la diffusion des résultats des actions entreprises, Reporting 21 a mis en place un standard de place qui permet la consolidation et la comparaison de données ESG entre différents acteurs et notamment au sein de la communauté financière.





Politique de Durabilité

INTRODUCTION

La présente politique de durabilité a pour objet de définir le périmètre, le positionnement, les principes et l'organisation régissant le fonctionnement de la mise en œuvre et du suivi du développement durable tel que pratiqué au sein de FnB Private Equity.

En lien avec son statut de société à mission, FnB Private Equity a fait de l'investissement responsable un de ses relais de croissance, en parfaite cohérence avec sa raison d'être.

« Depuis toujours j'ai deux convictions fortes en tant que chef d'entreprise. La première est qu'il est important que l'entreprise promeuve un engagement sociétal en lien avec son activité. Lorsque l'on travaille dans l'agroalimentaire il est assez simple de s'engager sur des notions qui me semblent importantes de préservation des ressources agricoles ou halieutiques, de traçabilité totale des approvisionnements ou de choix de fournisseurs respectant les écosystèmes dans lesquels ils opèrent. Ma seconde conviction forte est qu'il est très efficace de partager le projet d'entreprise avec ses salariés. On ne peut plus aujourd'hui travailler de manière verticale uniquement. L'adhésion des équipes dans une entreprise, à tous les niveaux, autour d'un projet fort, est un gage d'efficacité de performance et une des clés de succès d'un investissement réussi. »

Olivier Marchand, associé
fondateur de FnB Private Equity

La présente politique de durabilité s'applique à FnB.

SOCIÉTÉ À MISSION ET RAISON D'ÊTRE

La stratégie ESG de FnB PE s'inscrit dans la continuité de son statut de société à mission, par l'expression de sa Raison d'Être :

La raison d'être de FnB Private Equity est de soutenir les PME locales de l'agroalimentaire en cohérence avec leur empreinte économique, environnementale et sociale. Cette raison d'être se traduit par l'expression de nos trois missions fondamentales :

- **Soutenir le dynamisme des acteurs locaux de l'agroalimentaire, pour en faire des ETI viables et durables**
- **Préserver les cultures et savoir faire locaux (relocalisation des emplois, préservation des métiers)**
- **Reconnecter nos consommateurs à nos terroirs**

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

FnB investit dans les PME de l'industrie agro-alimentaire, faisant état d'une chaîne de valeur longue, exception faite de l'agriculture et de la restauration / distribution.

FnB cible les PME de l'industrie agro-alimentaire dont le chiffre d'affaires est compris entre 25 m€ et 100 m€ (50 à 250 employés) et basées en : France, Benelux, Espagne, Portugal et Italie.

FnB est un investisseur contrôlant des sociétés dans lesquelles il investira et pourra investir dans des opérations de capital transmission ou de buy-out.

SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR ») du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux informations sur le développement durable dans le secteur des services financiers, FnB Private Equity publie les informations suivantes :

- **L'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement (« Article 3 »).**
- **La prise en compte des principales incidences négatives (« PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (« Article 4 »).**
- **Les politiques de rémunération en relation avec l'intégration des risques de durabilité (« Article 5 »).** FnB s'engage à appliquer le principe de double matérialité sur l'ensemble de ses investissements. Il s'agit d'intégrer dans notre gestion de risques une prise en compte de l'impact de nos activités

INTÉGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

FnB Private Equity considère l'ESG à la fois comme un catalyseur de performance et de maîtrise des risques tout au long de la vie du portefeuille.

L'identification et la mesure des principaux risques en matière de durabilité se construisent conjointement avec la définition de la raison d'être de FnB Private Equity, l'identification des enjeux du secteur de l'agroalimentaire, la stratégie des différentes sociétés du portefeuille sous gestion et des attentes des investisseurs. La cartographie de ces risques est bâtie sur le maillage des indicateurs extra-financiers afin que la mesure du risque soit régulièrement confrontée à la réalité de la performance mesurée.

Les risques physiques résultent de dommages directement causés par des phénomènes climatiques et météorologiques. On peut distinguer les risques critiques (catastrophes naturelles, tempêtes, ouragans, inondations...) des risques non ponctuels et davantage liés à des changements de long terme (élévation du niveau des eaux, vagues de chaleur, disparition de certaines ressources ou espèces...)

Les risques de transition résultent en revanche des effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone. Ces risques physiques et de transition regroupent :

- **Les risques réglementaires : Réglementations plus contraignantes, prix et taxes carbone, multiplication des plaintes et litiges...**
- **Les risques technologiques : Innovations et ruptures technologiques (nouvelles énergies renouvelables, nouvelles technologies de stockage, ...)**
- **Les risques de marché : Evolution défavorables des prix des matières premières, changements de modes de consommations et abandon de certains produits par les consommateurs ...**
- **Les risques de réputation : Dégradation de la réputation et de l'image de marque des sociétés du portefeuille ou de FnB Private Equity auprès de leurs clients, investisseurs, salariés et autres parties prenantes.**
- **Les risques opérationnels : Processus internes inadéquats ou défaillants, problèmes liés à la gestion du personnel, de la santé et de la sécurité, ...**
- **Les risques d'approvisionnement, tant en quantité qu'en qualité**

A titre d'exemple, entrent régulièrement dans l'ensemble des risques en matière de durabilité, les risques suivants :

- **Pollution et mauvaise gestion des déchets : Risques réglementaires et de réputation**
- **Gestion de l'eau et rejet des effluents dans l'environnement : Risques réglementaires et de réputation**
- **Investissements insuffisants dans la lutte contre le changement climatique (moteurs thermiques, charbon...) : Risques réglementaires et de marché**
- **Outil de production ou bâtiments situés en zone inondable : Risques opérationnels**
- **Développement insuffisant des ressources humaines (gestion des compétences et des emplois) :**
- **Risques opérationnels et de réputation**
- **Non-respect des droits de l'homme : Risques réglementaires, de marché et de réputation**
- **Manque de diversité et contre-pouvoirs dans la direction de l'entreprise se traduisant par de mauvaises décisions : Risques réglementaires, opérationnels et de réputation**
- **Manque de procédures de sécurité se traduisant par une hausse des accidents du travail : Risques réglementaires, opérationnels et de réputation**
- **Manque de transparence, d'intégrité et risque de corruption : Risques réglementaires, opérationnels et de réputation**
- **Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle des produits : Risques réglementaires et de réputation**
- **Les risques d'approvisionnement, tant en quantité qu'en qualité : risques opérationnels et de réputation**

MESURE DE L'INCIDENCE NÉGATIVE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Les incidences négatives des décisions d'investissement résultent des impacts générés par ces investissements sur les facteurs de durabilité. La réglementation SFDR définit les facteurs de durabilité (article 2) comme étant : les questions environnementales, sociales et de personnel, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et les actes de corruption. Ces incidences négatives ou « Principal Adverse Impacts » (PAI) sont mesurées par des indicateurs d'impact appropriés. Bien que distincts des risques, car strictement liés à l'activité des sociétés du portefeuille et dans une moindre mesure de FnB Private Equity, les incidences négatives sont identifiées, définies et mesurées en lien avec les équipes de direction concernées à travers la même nomenclature des 12 grands objectifs stratégiques extra financiers suivis par FnB Private Equity.

Gouvernance de la Durabilité

RESSOURCES DÉDIÉES À LA DURABILITÉ

FnB Private Equity a choisi d'intégrer la durabilité au cœur de ses recommandations d'investissement et dispose de ressources dédiées en internes :

- L'ensemble des membres de l'équipe d'investissement est sensibilisé aux problématiques de durabilité et veille à ce que son activité intègre ces dimensions
- Les associés fondateurs ont la charge de coordonner le déploiement de la stratégie de durabilité au sein de l'équipe d'investissement
- La durabilité est discutée au sein du Comité d'investissement.



TRANSPARENCE DES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

L'entrée en vigueur du règlement SFDR a conduit FnB Private Equity à intégrer les risques de durabilité dans sa politique de rémunération dans la mesure où ils sont partie intégrante de son développement stratégique.

FnB Private Equity verse à ses collaborateurs une rémunération fixe associée à une prime variable dont le montant est apprécié tous les ans en fonction de certains critères objectifs.

Concernant les membres des équipes d'investissement, cette partie variable est déterminée en prenant en compte la qualité des recommandations d'investissement menés à bonne fin par le collaborateur, ce qui inclut notamment la réalisation d'une notation ESG et sa présentation pour validation au Comité d'Investissement, ainsi que sa proactivité en termes d'accompagnement et de suivi ESG des participations en portefeuille.

INITIATIVES SECTORIELLES

Signatory of:



FnB Private Equity est signataire des **Principles for Responsible Investment (PRI)** des Nations Unies depuis le 6 avril 2017. Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été mis en place par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien de l'Initiative Finance du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP-FI) et le Pacte Mondial des Nations Unies en 2007, et ont pour objectif de comprendre les conséquences des questions environnementales, sociales et de gouvernance sur les investissements et d'aider les signataires à les intégrer dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat.



FnB Private Equity est signataire de la **charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest**. Cette charte sert de ligne directrice à l'investissement responsable en soutenant la croissance durable des entreprises, le partage de la création de valeur et la transparence.

FnB Private Equity est signataire de la **Charte France Invest pour la parité Femmes / Hommes**. Cette charte est composée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations.

FnB Private Equity est signataire de la **Charte d'Engagement France Invest sur le partage de la valeur** afin de promouvoir l'actionnariat salarié et le partage de la plus-value.



FnB Private Equity est membre de la **Communauté des Entreprises à Mission**.



FnB Private Equity a rejoint l'**Initiative Climat International (ICI)**, un groupement d'acteurs du capital investissement qui ont décidé d'unir leurs forces afin de contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius.

INTEGRATION DE LA DURABILITÉ DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT DE FNB



POLITIQUE D'EXCLUSION DE CERTAINES INDUSTRIES ET ACTIVITÉS DES INVESTISSEMENTS

FNB a pour conviction d'investir dans des activités conformes à ses valeurs et d'encourager, nonobstant les réglementations en vigueur et les attentes de ses investisseurs, un comportement éthique. Pour ses raisons, FNB ne réalisera pas d'investissements dans les activités suivantes :

- toute activité économique qui serait illégale (i.e. toute production, commercialisation ou toute autre activité illégale au regard de la loi ou de la réglementation applicable au Fonds ou de la société concernée, en ce compris et sans limitation, le clonage humain dans un but de reproduction) ou ;
- tout financement visant la production ou la commercialisation de produits à base de tabac de boissons alcoolisées distillées ;
- tout financement visant la production, à la vente et à la distribution de produits du tabac, de produits liés au tabac (tels que - mais sans s'y limiter - les e-cigarettes et les produits du tabac/nicotine de nouvelle génération, etc.) et aux services associés (tels que - mais sans s'y limiter - les filtres, les fumeurs, etc.), en conformité avec les seuils de revenus pertinents définis dans la politique d'exclusion du label ESG de LuxFLAG
- tout financement visant la production ou la commercialisation d'armes et de munitions de tout type, étant entendu que ces restrictions ne s'appliquent pas à des activités accessoires ou partiellement visées par les politiques de l'Union Européenne et notamment à toutes les entreprises impliquées dans la production, la vente et la distribution d'armes controversées, conformément à la définition des armes controversées établie dans la politique d'exclusion du label ESG de LuxFLAG ;
- tout financement visant les casinos et entreprises équivalentes ;
- tout financement visant la recherche, le développement ou des applications techniques en lien avec des données ou solutions électroniques qui visent spécifiquement à soutenir la pornographie, les jeux sur internet, les casinos en ligne ainsi que les activités visées ci-dessus ou visant à permettre l'introduction illégale au sein de réseaux électroniques ou le téléchargement de données électroniques.

En revanche, toute activité qui n'est pas explicitement exclue est susceptible de faire l'objet d'une étude approfondie dès lors qu'un risque de durabilité est identifié pendant la phase de préinvestissement.

PRÉ-INVESTISSEMENT

Dès l'arrivée d'un dossier potentiel, une évaluation de la maturité de l'entreprise concernée est effectuée, au même titre que la conformité de ses éléments quantitatifs avec les critères d'investissement FnB.

Tout au long de l'étude, FnB Private Equity travaille sur l'identification des sujets ESG les plus matériels, y compris les principales incidences négatives, à partir d'un socle de thèmes adaptés à l'industrie agro-alimentaire vers une évaluation sur-mesure entreprise par entreprise. FnB Private Equity évalue les enjeux principaux pour l'entreprise et établit un plan d'amélioration, mesurable et rythmé, avec le Management sur les sujets les plus pertinents pour l'entreprise.

Les principales incidences négatives évaluées pour le secteur agro-industrie sont :

- Sur le pilier environnemental : impacts sur le climat (émissions de GES notamment), l'eau, les sols et la biodiversité
- Sur le pilier social : impacts sur la santé (des travailleurs et des consommateurs) et les droits humains
- Sur le pilier gouvernance : impacts liés à l'éthique des entreprises

Ensuite, tout au long des diligences, une grille particulière à chaque entreprise sera amendée afin de définir les seuils de matérialité pour les sujets la concernant et nécessitant à la fois des diligences particulières et des discussions avec le Management. En effet, il est crucial d'impliquer les équipes dans notre démarche ESG, ce qui ne peut se faire qu'à partir du moment où les enjeux impactent directement et positivement la performance de l'entreprise

DÉCISION D'INVESTISSEMENT

Les décisions d'investissement sont prises en conformité avec la politique d'investissement de FnB et les missions découlant de la raison d'être de FnB. Les questions ESG sont par conséquent systématiquement abordées et prises en compte tout comme les risques en matière de durabilité et les principales incidences négatives dans les décisions d'investissement. Les résultats de l'évaluation de la maturité de l'entreprise sont inclus dans le mémo d'investissement, et discutés lors du Comité d'Investissement. FnB inclut systématiquement des clauses ESG dans le pacte d'actionnaire.

SUIVI DU PORTEFEUILLE

Si une vendor due diligence n'a pas été réalisée en amont de l'acquisition, un audit de référence post investissement est réalisé en externe. Dès l'acquisition, et après avoir échangé en profondeur avec le Management sur les bénéfices d'une démarche ESG appliquée à notre projet commun, FnB Private Equity s'assure qu'au-delà d'un engagement de principe, les projets seront suivis avec rigueur et méthode :

- Identification, lors d'une réunion spécifique, par le management d'au moins un projet ESG par an et par thème (environnement, gouvernance, social) dans le cadre du Business Plan, sujet qui sera abordé systématiquement en Conseil de Surveillance
- Reporting annuel ESG sous forme d'une synthèse d'une page avec les sujets principaux, incluant les principales incidences négatives (à identifier, à traiter)
- Au moins un Comité de Surveillance annuel centré sur les thèmes et projets ESG, notamment sur l'atteinte des objectifs d'investissement durable et la mitigation des principales incidences négatives
- Mise en place d'indicateurs de mesure dans un premier temps, puis d'amélioration

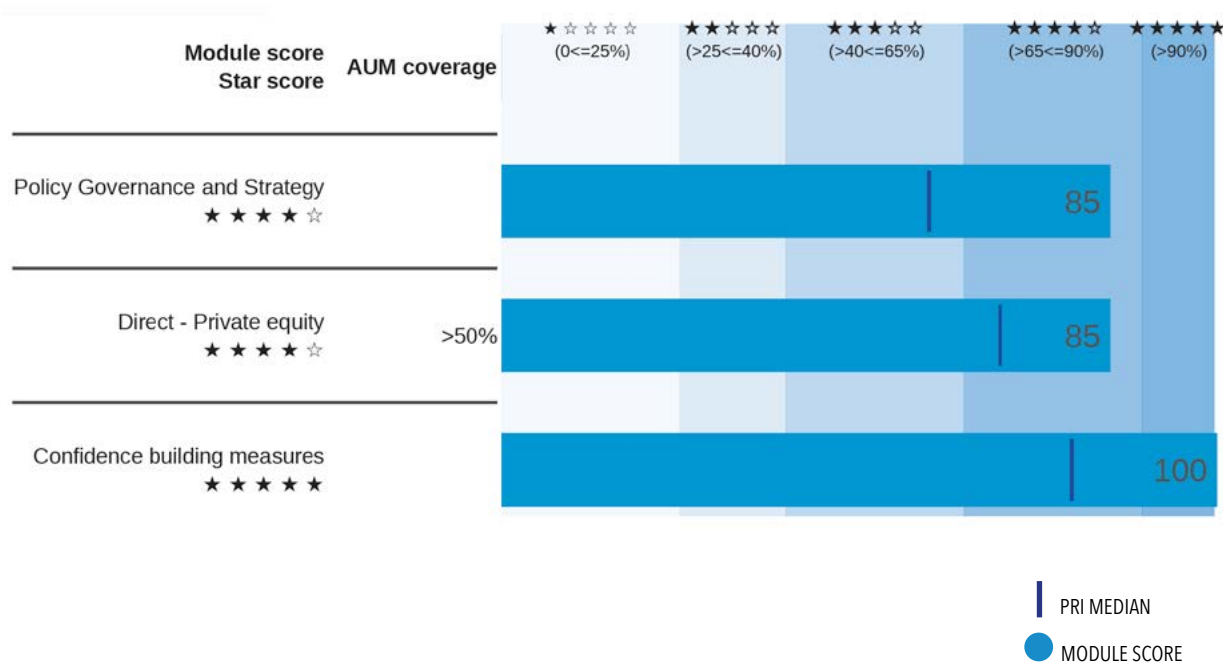
FnB met en place une mesure annuelle de l'empreinte environnementale et sociale de l'ensemble des participations du portefeuille. Une campagne de reporting annuelle est menée chaque année, afin de dresser un diagnostic des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, permettant d'identifier les bonnes pratiques mises en place, de définir les axes d'amélioration pour chaque entreprise et de mesurer les progrès réalisés entre deux exercices consécutifs.

Scores et Labels ESG

PRI SUMMARY SCORECARD



Ce rapport d'évaluation présente les scores de tous les indicateurs et modules évalués auxquels FnB Private Equity a répondu dans le cadre du reporting des Principles for Responsible Investment (PRI) au cours de la fenêtre de reporting 2023. Il est conçu pour montrer aux signataires des PRI comment ils peuvent améliorer leurs pratiques d'investissement responsable.



" Nous sommes heureux d'annoncer que le FnB Europe Fund II s'est vu accorder l'utilisation du label LuxFLAG Applicant Fund Status pour une période d'un an commençant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024. Le label LuxFLAG Applicant Fund Status est reconnu pour ses normes élevées et son évaluation rigoureuse de la stratégie d'investissement du fonds d'investissement candidat et de l'intégration de l'ESG dans l'analyse d'investissement et le processus de prise de décision, ainsi que pour l'affirmation de la transparence du fonds candidat envers les investisseurs ; tous les éléments clés des critères d'éligibilité du label LuxFLAG Applicant Fund Status."

Isabelle Delas, CEO Luxflag



Index thématique

BILAN CARBONE

FnB Private Equity	37
Portefeuille sous gestion	39

ENGAGEMENTS DE FNB PRIVATE EQUITY

UN Principles for Responsible Investment	92
Initiative Climat International	92
Charte France Invest pour la croissance	92
Charte France Invest sur la parité hommes / femmes	92
Charte France Invest sur le partage de la valeur	92
Communauté des Entreprises à Mission	92
Label Luxflag ESG	95

INTERVIEWS ET TÉMOIGNAGES

Guillaume Argand (Coudert)	51
Florian Breton (Miimosa)	14
Ferréol de Bony (Bur Holding)	45
Isabelle Combarel (SWEN Capital Partners)	17
Philippe Combe (Colibri)	63
Julien Famy (AXA Climate)	16
Philippe Fardel (Courtil Food)	75
Sébastien de Laporte (Arpitan)	57
Valérie Lutt (FnB Private Equity)	13
Olivier Marchand (FnB Private Equity)	12
Hervé Petitcolas (Estive)	69
Christophe Pouyès (1851)	81
Laurent Zeller (ZLC)	15

PUBLICATION DES PAI	40
----------------------------------	-----------

POLITIQUE D'EXCLUSIONS DE FNB PRIVATE EQUITY	93
---	-----------

PRI SCORECARD	95
----------------------------	-----------

RAPPORT ARTICLE 29

Démarche générale de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance	90
Intégration des risques de durabilité dans le processus d'investissement	91
Adhésion à des labels ou chartes de place	92
Liste des investissements des fonds conseillés par FnB Private Equity	25
Prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité	91

REPORTING EXTRA FINANCIER

Données consolidées	24
Données détaillées Arpitan	56
Données détaillées Bur Holding	44
Données détaillées Colibri	62
Données détaillées Coudert	50
Données détaillées Courtil Food	74
Données détaillées Estive	68
Reporting détaillé 1851	80
Méthodologie	90

SFDR – RÈGLEMENT DISCLOSURE

Art. 3 : Transparence des politiques relatives aux risques en matière de durabilité	91
Art. 4 : Transparence des incidences négatives en matière de durabilité au niveau des entités	
a. Résumé	91
b. Description des politiques permettant d'identifier et de hiérarchiser les principales incidences négatives en matière de durabilité	93-94
c. Description des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI)	93-94
d. Politiques d'engagement	90
e. Références aux standards internationaux 98	92
Art. 5 : Transparence des politiques de rémunération en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité	92

SOCIÉTÉ À MISSION

Raison d'être	2,20,90
Comité de mission	22



FOOD AND BEVERAGE PRIVATE EQUITY

42, rue de Bassano \ 75008 PARIS

www.fnb.pe